

542.041 candidats concourront, à partir de demain, aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pendant trois jours. Le nombre global des candidats a enregistré une baisse de 12,09% par rapport à l'année précédente (591.509 candidats), selon l'Onec.

**LES ÉPREUVES DÉBUTENT DEMAIN POUR
542 041 CANDIDATS**

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 13 Juin 2015 - 26 Chaâbane 1436 - N° 988 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-RUSSIE

Le Président Bouteflika félicite son homologue russe à l'occasion de la fête nationale de son pays

P.28

ALGERIE-FRANCE

Jack Lang : «La France veut travailler avec l'Algérie pour concevoir des projets concrets»

P.28

REPRÉSENTATION FÉMININE AU SEIN DES INSTITUTIONS ÉTATIQUES:

L'UA souligne les performances de l'Algérie

P.6-7

Messahel : «Aucune alternative à la solution politique en Libye»

P.17

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION À LA 3^e RM (BÉCHAR)



«Ce qui a été concrétisé, aujourd'hui, en termes de résultats sur le terrain de cet exercice, est le fruit des efforts consentis par le Haut commandement de l'ANP, à tous les niveaux»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, jeudi et vendredi, une visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire à Béchar. Le chef d'état-major a entamé sa visite par une rencontre avec les cadres et les personnels de la 3^e Région militaire, où il a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie, par visioconférence,

par l'ensemble des unités de la région. A cette occasion, Gaïd Salah a mis l'accent sur «les missions constitutionnelles assignées à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, veillant au renforcement de nos capacités militaires et à la valorisation de ses moyens dissuasifs pour faire face à toute tentative d'atteinte à la souveraineté de l'Algérie et à sa sécurité nationale». Il a également exhorté l'assistance

à «faire preuve de plus de vigilance et de travail appliqués et fructueux dans tous les domaines, à même de se tenir à un état prêt et opérationnel». «La grande conscience qu'ont les fils fidèles de l'Algérie de l'intérêt national suprême était la principale motivation qui leur a donné la force nécessaire pour que notre pays ait, aujourd'hui, sous le commandement et le soutien de Son Excellence M. le Président de la République, chef suprême

des forces armées, ministre de la Défense nationale, cette immunité sécuritaire et ce haut niveau de sécurité, de serénité et de stabilité, et puisse franchir toutes ces étapes du parcours de développement socio-économique, en dépit des situations difficiles que connaît le monde d'aujourd'hui sur les plans territorial et internationaux», a encore relevé le chef d'état-major de l'ANP.

P.28

SANTÉ

PARKINSON
DES FIBRES
EN FORME DE
"LINGUINES"
À L'ORIGINE
DE LA MALADIE

Pages 14-15

Djamila Bouazza,
la première femme
moudjahida condamnée
à mort, nous quitte

F TBALL

FAF

**Réunion
entre Raouraoua
et présidents
de clubs de Ligue 1
demain à Alger**

P.25

MDN

BORDJ BADJI MOKHTAR
Arrestation de 2
criminels et saisie
de 2 pistolets
automatiques

TIZI-OUZOU
Un terroriste
abattu, des armes
et des munitions
récupérées

P.3

Météo



Régions Nord : 26° à Alger

Temps voilé à nuageux avec localement quelques pluies éparses vers les régions côtières Centre et Est. Formations de cellules orageuses vers les régions de l'intérieur, les Hauts-Plateaux et les Aurès. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé excepté quelques formations nuageuses sur le Hoggar/Tassili en fin d'après-midi. Les vents seront modérés à parfois assez forts avec soulèvements de sable locaux.

MINISTÈRE DU TRAVAIL Célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants



A l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, organise demain ce matin à partir de 8h30, une cérémonie pour célébrer l'événement.

TRANSPORTS Talai à Mascara



Le ministre des Transports, M. Boudjema Talai, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant du secteur dans la wilaya de Mascara.

CE MATIN À L'AURASSI Conférence du SG du FLN Amar Saâdani



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saâdani, animera une conférence de presse, ce matin à 10h au niveau de l'hôtel El Aurassi.

TAJ Ghoul à El Meneâ



Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera un meeting populaire, cet après midi à partir de 17h à la salle omnisports d'El Meneâ, wilaya de Ghardaïa.

PT FRONT EL MOUSTAKBAL Meeting demain à Zéralda



Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, animera un meeting populaire aujourd'hui à 14h au Camp de jeunes de loisirs de Zéralda.

LE 17 JUIN À L'UMBB Cérémonie de gratification des enseignants et lauréats

L'université M'Hamed Bougara de Boumerdès, organise mercredi 17 juin à partir de 9h30 à la salle de conférences de l'Université, une cérémonie de gratification des enseignants et lauréats de l'année universitaire 2014-2015.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence à l'occasion de la Journée mondiale de don du sang



notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

FLAMBÉE DES PRIX ET INFLATION



PLACE DU 1^{ER} MAI (ALGER) Compagne de dépistage du sida



En collaboration avec ONU sida, l'association El Hayat et le Centre de santé Bouguermine, la commune de Sidi M'hamed a organisé jeudi à la place du 1^{er} Mai, une opération de sensibilisation et de dépistage gratuite, du virus du sida. Cette opération sera renouvelée chaque jeudi au même endroit.

LES 14 ET 15 JUIN AU MERCURE Séminaire sur les méthodes d'examen des marchés

Le Centre de formation, BMGI Center, organise les 14 et 15 juin à l'hôtel Mercure, un séminaire sur «Les outils et méthodes pour l'examen des marchés, exigeables aux membres des commissions de marchés».

	Max	Min
Alger	26°	19°
Oran	23°	19°
Annaba	27°	22°
Béjaïa	25°	19°
Tamanrasset	36	24°

Horaires des prières

Samedi 26 Chaâbâne 1436

Fajr	03:38
Dohr	12:48
Asr	16:40
Maghreb	20:11
Isha	21:52



MARDI 16 JUIN AU CERCLE NATIONAL DE L'ARMÉE Rencontre nationale des cadres du secteur des Ressources en eau et de l'Environnement

Le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, organise mardi 16 juin 2015 à partir de 9h au Cercle national de l'Armée de Beni-Messous, une rencontre nationale des cadres du secteur. Cette rencontre sera présidée par le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdelwahab Nouri, a pour objectif, d'informer les cadres du secteur de la nouvelle organisation et du fonctionnement du ministère issu du dernier remaniement ministériel, et de présenter le programme de développement du secteur en termes de bilan, d'impact sur le développement socio-économique et sur le service public de l'eau et de l'assainissement ainsi que les propositions d'amélioration de l'efficience du secteur.



JEUNESSE ET SPORTS Caravane de sensibilisation sur le port du casque



Les Directions de la Jeunesse et des sports des wilayas de Blida, Boumerdès, Tipasa et Alger, organisent aujourd'hui une caravane de sensibilisation sur le port du casque pour les conducteurs de motos. Le départ sera donné à 8h du stade Thaker de Blida tandis que l'arrivée est prévue au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Alger.

LE 15 JUIN À BENI MESSOUS Journée d'étude sur le rôle des TIC dans la gestion des catastrophes naturelles

Algérie Télécom satellite organise lundi 15 juin 2015 à 9h au Cercle de l'armée de Beni-Messous, Alger, une journée d'étude sur «Le rôle des télécommunications dans la gestion des catastrophes naturelles».

FADS Appel au don du sang

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du don et des donneurs de sang qui coïncide avec le 14 juin et à la veille du mois sacré du Ramadhan 1436, la Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, l'Agence nationale du sang et le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, lancent un appel à l'ensemble de la population âgée de, dix-huit (18) ans, à soixante-cinq ans (65), et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur et aller offrir un peu de leur sang. Ce banal geste anodin et noble, rendra l'espoir et le sourire à des personnes qui en ont besoin, et c'est la meilleure aumône qu'on puisse offrir à un malade et à des personnes qui souffrent en silence dans l'attente d'une transfusion salvatrice à leur éventuelle guérison.

S'EXPRIMANT DEVANT LES CADRES DE SON SECTEUR BEDOUI APPELLE À LA PRÉSÉRATION DES ACQUIS DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

S'adressant aux cadres de son ministère et aux élus locaux à l'issue d'une série de rencontres, le ministre des Intérieurs et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui a rappelé que l'Algérie demeure confrontée à des "défis grandissants et des enjeux majeurs", faisant observer que "la sécurité et la quiétude recouvrée par notre pays dans ce contexte régional mouvant, attise la menace de forces occultes".

Walid B.

A cet effet, il a appelé à "préserver les acquis de la politique de réconciliation nationale, menée par le président de la République, et à observer un niveau élevé de vigilance pour déjouer toute manœuvre ciblant la stabilité et l'unité du pays".

M. Bedoui a, en outre, salué les "efforts colossaux déployés par les cadres du ministère et des élus, ainsi que leurs sacrifices, de même que leur contribution active à la réussite des programmes nationaux de développement".

Le ministre leur a fait remarquer que "les résultats et les succès ainsi réalisés, n'ont pu être obtenus que grâce à votre esprit d'engagement, d'abnégation et de dévouement, conjugués à la pertinence et à la portée stratégique des politiques initiées par le président de la République".

Il a exhorté les cadres de son ministère et les élus locaux à se mobiliser et à poursuivre leurs efforts "avec la même ardeur et ténacité" pour la mise en oeuvre du plan d'action du gouvernement qui est une "traduction fidèle" du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. En ce sens, le ministre a relevé qu'un "sauveur qualitatif a été enregistré dans l'affermissement et la consolidation de la crédibilité de l'Etat" et ce, à la faveur, a-t-il dit, "des réformes menées et ayant placé le citoyen et le service public au cœur des préoccupations des pouvoirs publics". Il a expliqué que cela "favorise un rôle plus actif de la société civile et une implication citoyenne effec-



tive dans la gestion des affaires publiques".

Relevant que "beaucoup reste à faire dans ce cadre", le ministre a fait observer que l'option de parfaire et de consolider l'entière informatisation des systèmes d'information et de traitement des données et d'automatisation des prestations des services publics administratifs, n'est plus un choix, mais un besoin vital indispensable pour la bonne gouvernance au sein de notre secteur".

Dans ce sens, M. Bedoui a assuré les cadres de son ministère et les élus de son "indéfectible soutien" dans l'exercice de leurs missions respectives, affirmant qu'il sera "constamment à l'écoute de leurs préoccupations".

D'autre part, le ministre de l'Intérieur a déclaré la guerre à la bureaucratie, au népotisme et à la corruption, qui sont aujourd'hui des maux endémiques et persistants qui menacent, hélas, les fondements de notre organisation administrative", a déploré le ministre, affirmant qu'il est indispensable de lutter contre ces phénomènes, sans relâche, pour les faire disparaître, et ce à travers le processus de modernisation enclenché".

M. Bedoui a expliqué que cela "se concrétisera avec l'appui d'une politique plus entrepreneur" en matière de simplification et d'harmonisation des procédures, que son département s'attèle à mettre en œuvre.

Il a, de ce fait, insisté sur la "symbiose" qui doit réigner entre le représentant de l'Etat désigné et l'élue, relevant, à cet égard, que l'intérêt général doit être le trait d'union devant lier les uns aux autres et l'objet d'une communication se-reine.

"Nos services publics sont appelés, dans ce cadre, à relever les défis, faire face à ces nouvelles mutations et les contenir efficacement", a-t-il ajouté.

M. Bedoui a assuré, en outre, que son département "ne manquera pas d'accompagner les cadres du ministère et les élus dans l'effort à accomplir, notamment à travers la politique de formation à asseoir, en vue de renforcer les capacités de gestion, développer les compétences et renforcer les aptitudes d'encadrement".

Cette démarche constitue un axe prioritaire du plan d'actions du ministère qui concernera à la fois les personnels administratifs et les élus locaux, suscitant

ainsi leur engagement et leur implication totale".

Évoquant l'émergence d'un "service public de qualité", il a mis en valeur la "redynamisation des organes de gestion, l'innovation et l'impulsion" d'un esprit d'entrepreneuriat et de créativité qui sont autant d'éléments qu'il sera question de prendre en compte dans notre démarche".

Le ministre de l'Intérieur a ainsi recommandé une "nécessaire réadaptation" des textes aux exigences de la réalité pour enclencher, a-t-il dit, "un plan de réforme des collectivités locales, susceptible de les doter en nouveaux modes d'organisation et de gestion, en mécanismes et outils, de manière à leur permettre de réaliser les objectifs escomptés".

Un plan économique, M. Bedoui a précisé que son ministère est appelé à accompagner la collectivité locale par la "mobilisation de toutes les énergies et les ressources disponibles, les valoriser et les canaliser pour développer une action économique efficace".

Il a expliqué que cette démarche est en mesure de réduire les inégalités entre collectivités, favoriser la solidarité locale et réaliser un développement homogène et équilibré de tout le territoire national".

"Un intérêt particulier sera évidemment accordé aux régions frontalières, aux zones enclavées et/ou montagneuses, ainsi qu'à celles du Sud", a-t-il assuré, soulignant que "la nouvelle réorganisation administrative, décidée par le président de la République, en est la parfaite illustration, car elle vient raffermir les vertus de la décentralisation".

TIZI-OUZOU

Un terroriste abattu des armes et des munitions récupérées (MDN)

Un terroriste a été abattu et une quantité d'armes et de munitions a été récupérée, jeudi soir, suite à une embuscade tendue par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) près de la commune de Draâ El Mizan au Sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi-Ouzou (ière région militaire) a abattu un (01) terroriste, hier soir 11 juin 2015, suite à une embuscade tendue près de la commune de Draâ El Mizan au Sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou», note le communiqué.

L'opération «a permis de récupérer un (01) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, trois (03) chargeurs garnis, une (01) grenade artisanale, une (01) paire de jumelles et quatre (04) téléphones portables», précise la même source.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Arrestation de deux criminels et saisie de deux pistolets automatiques (MDN)

Deux criminels ont été arrêtés et deux pistolets automatiques ont été saisis, mercredi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bordj Badji Mokhtar, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6e Région militaire, a appréhendé, hier 10 juin 2015, deux (02) criminels et a saisi deux (02) pistolets automatiques de type kalachnikov, une quantité de munitions et deux (02) motocyclettes», précise la même source.

«D'autre part et au niveau de la 5e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tébessa ont saisi une quantité de kif traité s'élevant à 15,48 kilogrammes, tandis qu'un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'Aïn Temouchent/2ème région militaire en a saisi 14,6 kg».

«Aussi, des éléments des Gardes-frontières du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi 8310 litres de carburant destiné à la contrebande», ajoute la même source.

FONCTION PUBLIQUE

Nouveaux horaires de travail durant le mois de ramadhan

La Direction générale de la Fonction publique a rendu publics jeudi dans un communiqué les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques durant le mois de Ramadhan. Ces horaires sont fixés comme suit: de 7h30 à 14h30, pour les wilaya d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El Oued. - de 9h00 à 16h00, pour les autres wilayas. Les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aïd El Fitr, précise la même source .

EXAMEN DU BEM 2015

542.041 candidats entameront les épreuves à partir de dimanche

Quelque 542.041 candidats concourront, à partir de dimanche, aux épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) pendant trois jours.

Le nombre global des candidats au BEM a enregistré une baisse de 12,09 % par rapport à l'année précédente (591.509 candidats), selon l'Office national des Examens et des Concours (ONEC).

Le nombre de candidats libres est estimé à 7512 alors que celui des filles est supérieur à celui des garçons avec respectivement 280.129 contre 261.912. Parmi le



nombre global des candidats, 3898 sont issus des écoles privées, 174 candidats aux besoins spécifiques, 5922 candidats issus des centres de rééducation et 602 étrangers passeront des épreuves du BEM. Concernant les élèves concernés par l'examen du dessin, leur nombre est estimé à 280.591 candidats, alors que le nom-

bre des élèves concernées par l'examen de la musique est estimé à 157.608 candidats. Les élèves ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 accéderont automatiquement en classe de première année seconde sur la base de la moyenne décrochée à l'examen national et celle de l'évaluation continue de l'année.

Les résultats du BEM seront annoncés le 4 juillet. Le taux de réussite national à l'examen du Brevet d'enseignement moyen de l'année précédente était de 59,54 %. **APS**

L'EFFET OUYAHIA

Kamel Cherif

Les partis politiques au pouvoir ont décidé de réagir et de passer à l'offensive en s'organisant. Il était donc temps pour ces partis, qui représentent la majorité au Parlement et qui font partie du gouvernement Sellal, de s'organiser et se constituer en un pôle ou une alliance à même de contrecarrer les partis d'opposition.

Ce qui est, en somme, de bonne guerre et va dans le sens de la consolidation de la démocratie en Algérie.

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia, également ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, est derrière cette initiative.

Une initiative qui intervient trois années après la dislocation ou la disparition de l'Alliance présidentielle, constituée alors du RND, du Front de libération nationale (FLN) et du Mouvement pour la société et la paix (MSP). Ce dernier qui est un parti islamiste, avait décidé de se retirer du gouvernement et de s'inscrire dans l'opposition.

Aujourd'hui, d'autres partis politiques ont émergé et pourraient constituer une force politique avec le RND et le FLN.

Ces partis sont représentés au sein du Parlement et leurs bases populaires respectives ne cessent pas de s'élargir.

En ce sens, il serait maladroit de ne pas fructifier l'ancrage de ces partis au sein de la société pour constituer un pôle politique, conformément à l'initiative lancée par Ouyahia. Une démarche nécessaire quand on sait que les partis d'opposition s'organisent.

Ces derniers tentent de dépasser leurs divergences pour former ce qui est appelé Coordination Nationale pour les Libertés démocratiques et la transition (CNLTD).

La Coordination est constituée de partis de différentes obédiences, notamment ceux qui se réclament du courant démocratique ainsi que des islamistes. Des personnalités politiques et d'anciens ministres ont rejoint cette Coordination qui active sur le terrain.

A un moment donné, la CNLTD a trouvé un terrain presque vide, ce qui lui a permis de lancer plusieurs initiatives contre le pouvoir. Toutefois, le manque d'ancrage populaire de cette Coordination a fait que ses activités restent limitées. La CNLTD est beaucoup plus présent quand il s'agit d'organiser des conférences de presse.

Aujourd'hui et à l'approche d'un nombre d'échéances politiques, il était nécessaire pour les partis au pouvoir de resserrer leurs rangs et surtout mener des campagnes de sensibilisation et d'information à l'endroit de l'opinion publique. Il s'agit notamment de renforcer le front interne et le consolider en vue de déjouer toutes les tentatives ci-blançant la stabilité du pays.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION M. Ouyahia : « La locomotive est d'ores et déjà lancée »

● « Pas de dialogue autour d'une période de transition » dans la gestion des affaires de l'Etat

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a affirmé jeudi à Alger, que son parti accueillait favorablement tout dialogue autour de l'ensemble des questions nationales exceptée celle liée à une période de transition pour la gestion des affaires de l'Etat comme proposé par certaines parties de l'opposition.

Le RND est disposé à débattre de toutes les questions à caractère économique, sécuritaire et politique exceptée celle touchant au choix du peuple à travers l'urne comme la question de la période de transition, a indiqué M. Ouyahia lors d'une conférence de presse tenue à la fin des travaux de la 4e session ordinaire du conseil national du RND.

Il a précisé que le RND « s'oppose aux tentatives de substituer l'opinion d'un groupe politique à celle du peuple », soulignant qu'il existait « une seule voie dans le pluralisme en matière d'alternance au pouvoir à savoir le peuple et non le consensus national ni la période de transition ».

Il a appelé à cette occasion, la classe politique à orienter le débat et le dialogue vers les « questions épineuses que connaît le pays notamment au plan économique en raison du recul des prix du pétrole » ainsi que la question de la corruption.

A une question sur la date de la révision de la Constitution, M. Ouyahia, également ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, a estimé que cela était tributaire d'un calendrier et que « la locomotive est d'ores et déjà lancée, le reste relève des prérogatives du président de la République ».

S'adressant à ceux qui disent que le président de la République « échoue » dans la réalisation d'un consensus autour de l'amendement constitutionnel, il a rappelé que les parties intéressées avaient pris part aux consultations même celles qui estimaient que « cela n'était pas d'actualité ». Concernant les menaces qui pèsent sur la sécurité de l'Algérie, il a évoqué l'organisation auto-proclamée Etat islamique « Daech », soulignant qu'il s'agissait d'une réalité proche et non d'un fantôme » et que sa « graine s'était propagée de l'Algérie durant les années 90 ».

Il a salué à ce propos les forces de sécurité qui ont pu faire avorter plusieurs tentatives d'entrée d'armement lourd en Algérie ». L'Algérie était encore ciblée, a-t-il tenu à faire remarquer ajoutant que



les « dangers sont réels ». Il a rappelé « les tentatives de déstabilisation de l'Algérie en 2011 » et la propagation d'armes et de stupéfiants qui transitaient par le pays.

D'autre part, M. Ouyahia a abordé le message de félicitations adressé par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), chef de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, au secrétaire général du parti du Front de libération national (FLN) à l'occasion de la « réussite du 10e congrès ». Il a reproché à la presse d'avoir politisé et confié une dimension disproportionnée à cette question ce qui est selon lui « un motif de préoccupation » appelant à mettre fin à l'anarchie et aux atteintes à l'image des Institutions.

« C'était un message de félicitations d'un frère à un frère et rien de plus », a-t-il insisté. Concernant les activités du président du FCE, Ali Haddad et ses rencontres avec les ambassadeurs de certains pays, M. Ouyahia les attribuera aux efforts visant à drainer les investissements au profit de l'économie nationale.

« Recevoir des ambassadeurs n'est pas une trahison contre la patrie », a encore argué M. Ouyahia. Il a rappelé à ce titre que l'Etat avait besoin de toutes ses potentialités publiques et privées ainsi et des « autres partenaires disposés à travailler avec nous », a-t-il dit s'interrogeant « pourquoi ne s'élève-t-on pas contre les personnes qui importent la sale marchandise ».

Rappelant avoir dit lors d'une conférence de presse en juin 2012 que l'argent commandait en Algérie, qu'il commandait à gouverner, à devenir un agent mafieux, il a affirmé qu'« aujourd'hui l'argent sale arrive avec la sale marchandise ».

Pour ce qui est de la démission de Bensalah de son poste à la tête du RND, il a répondu que sa démission était volontaire et qu'elle n'était liée à aucune conjoncture « ni à un système qui a besoin de renfort tel que colporté par la presse ». Concernant ses fonctions à la présidence de la République et l'éventualité de sa démission après sa nomina-

tion à la tête du RND, M. Ouyahia a précisé qu'il assumera les deux fonctions même si cela impliquait davantage de responsabilités. « Je suis un homme d'Etat » et « je serais toujours au service du pays à chaque fois qu'on me sollicite », a-t-il soutenu. A une question sur certaines institutions de l'Etat comme le département du renseignement et de la sécurité (DRS) de l'armée populaire nationale (ANP) que d'aucuns tentent de « diaboliser », le SG par intérim du RND a salué ces institutions qui veillent à la protection du pays.

« Je salue le DRS et je salue Toufik (responsable du DRS), en tant que frère et compagnon, ainsi que les centaines de milliers de personnes qui veillent à la protection du pays et consentent d'immenses sacrifices à cette fin », a-t-il dit.

Invité à donner son point de vue sur le problème suscité à In Salah (extrême sud) par le projet d'exploitation du gaz de schiste, il a indiqué que les habitants du sud « ne sont pas les damnés de la terre » et l'Etat « ne fait aucune différence entre les habitants du nord et ceux du sud » affirmant que l'exploitation du gaz de schiste n'était pas possible en Algérie au moins 6 ou 8 ans.

Il a ajouté dans ce sens que la production du pétrole et du gaz conventionnels diminuait d'année en année et qu'elle pourrait cesser dans 10 à 15 ans.

Aussi, l'Algérie doit trouver des ressources de substitution, a-t-il dit en affirmant que l'expérience de l'extraction du gaz de schiste et non l'exploitation effectuée à In Salah a été réalisée par Sonatrach en collaboration avec la société Schlumberger.

La société Total n'a jamais été impliquée comme prétendu, a-t-il dit. Certains pays lancent des rumeurs concernant les effets négatifs de l'extraction du gaz de schiste pour des raisons servant leurs propres intérêts, a dit M. Ouyahia citant l'exemple d'un « pays ami, un des plus grands producteur d'énergie nucléaire et dont la production du gaz de schiste par l'Algérie risque de le dévantager en la matière ».

Les partis FLN et TAJ saluent l'initiative d'Ouyahia

Le parti du Front de libération national (FLN) et TAJ ont salué jeudi l'initiative du secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND) Ahmed Ouyahia de former un « pôle politique » afin de conforter le soutien au président de la République et renforcer la voix de la majorité.

Les partis du FLN et TAJ ont salué, dans une déclaration à l'APS, un nouveau jalon dans le processus d'alliance qui les a regroupés durant la dernière élection présidentielle pour « soutenir le programme du président Bouteflika ».

Le Mouvement populaire algérien (MPA)

pour sa part préféré s'accorder le temps de procéder à une concertation avant de se prononcer sur cette offre. Le membre du bureau politique du parti FLN, chargé de la communication, Said Bouhadja, a estimé que l'initiative de M. Ouyahia était « susceptible d'harmoniser les modalités de soutien au président de la République et de conforter les positions des partis adhérents à cette démarche ». Il a rappelé que l'alliance des formations politiques qui soutiennent le président de la République n'était pas une nouveauté.

« Cette idée s'est déjà matérialisée durant la campagne électorale pour la présidentielle

2014 et les positions en découlant sont maintenues en ce qui concerne la conduite à tenir vis à vis des questions politiques qui se posent et en terme de mobilisation des masses populaires », a-t-il soutenu.

De son côté, Nabil Yahiaoui, membre dirigeant de TAJ a apprécié « une avancée dans le processus de soutien au président de la République d'autant plus, a-t-il argué, que la conjoncture actuelle met l'Algérie devant moult défis, sécuritaires notamment du fait de l'instabilité que connaissent certains pays du voisinage ». L'unification des efforts au sein d'un même pôle politique traduit des positions communes déjà adoptées par ces par-

tis lors de la dernière élection présidentielle, a-t-il rappelé. Suite à son plébiscite mercredi à la tête de sa formation politique, M. Ouyahia a lancé un appel au secrétaire général du parti FLN, Amar Saadani, aux présidents de TAJ, Amar Ghoul et du MPA Amara Benyoune à former un pôle politique avec son parti. Il a indiqué que le RND participera « activement » au débat politique « dans le respect de tous les autres acteurs » et par souci d'avancées « qualitatives » du pluralisme politique, et qu'il demeurait « disponible pour toute concertation entre partis autour de l'amélioration de la gouvernance du pays ».

APS

PARLEMENT

Taux des primes et indemnités des fonctionnaires définis selon la spécificité de chaque activité

Le ministre des relations avec le parlement, Tahar Khaoua, a indiqué jeudi à Alger lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales qu'il était impossible d'unifier les primes et indemnités en raison de la spécificité de l'activité et des conditions de travail dans chaque corps d'activité.

Répondant au nom du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à un député du FLN qui proposait l'unification des primes et indemnités attribuées aux fonctionnaires des corps constitués, M. Khaoua a indiqué qu'une telle démarche était «difficile à mettre en oeuvre car toute prime ou allocation



dépend de la spécificité des activités de chaque corps. Elles sont également liées à l'exercice des activités et aux condi-

tions spécifiques de chaque travail, ce qui explique la différence des taux des primes et indemnités attribuées aux fonctionnaires d'un corps à l'autre, eu égard aux spécificités de chaque corps et à la qualité des fonctions et responsabilités assumées, a ajouté le ministre. Il a rappelé à cette occasion que le classement des différents salaires des fonctionnaires «se fait dans le cadre du nouveau système des salaires consacré par le décret présidentiel de septembre 2007 définissant la grille indiciaire de salaires et du système de versement des salaires des fonctionnaires modifiée». Le décret a défini le classement des grades dans les statuts «sur la base des niveaux de qualification requis pour l'accès à ces grades comme le diplôme et la formation spécialisée». Concernant la proposition d'intégration des agents contractuels pour des postes de travail spécialisés, le ministre a souligné qu'elle obéissait également aux dispositions du même décret.

TRANSPORTS

Mise en place d'un groupe de travail conjoint chargé des permis de place

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a annoncé jeudi à Alger, la mise en place d'un groupe de travail conjoint entre les ministères des Transports et des Moudjahidine pour examiner les moyens d'augmenter le taux d'exploitation des permis de place dont bénéficient les moudjahidine, leurs veuves et ayants droit.

Un groupe de travail commun composé de représentants des ministères des Moudjahidine et des Transports a été mis en place pour se pencher sur les moyens d'augmenter le taux d'exploitation des permis de place dont bénéficient les moudjahidine, leurs veuves et ayants droit.

M. Zitouni qui répondait à une question du député du Rassemblement national démocratique (RND) lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les dispositions qu'envisage de prendre le ministère à ce sujet.

«Le taux d'exploitation des permis de place dépassera les 60% après actua-

lisation et assainissement du fichier des bénéficiaires», a-t-il tenu à préciser. Il a souligné que dans le cadre des mesures d'accompagnement, le secteur avait appelé les moudjahidine et ayants droit de chouhada, bénéficiaires des permis de place, à créer des mutualités au niveau des wilayas pour l'organisation d'une opération d'exploitation des permis et la «prise en charge des préoccupations des bénéficiaires tout en défendant leurs droits».

A ce jour, cinq mutualités ont été mises en place dans les wilayas de Médéa, Ghardaïa, Ain Defla, Tindouf et Milian, a poursuivi le ministre des Moudjahidine avant d'affirmer que les démarches se poursuivaient afin d'en-glober d'autres wilayas.

A ce propos, M. Zitouni a rappelé que l'institution du droit de bénéficié des différents permis y compris celui lié à l'exploitation des permis de place tendait à «aider les bénéficiaires à s'intégrer économiquement et socialement et garantir la protection de cette



catégorie». Il a imputé d'autre part, les motifs d'augmentation des permis non exploités au «décès des bénéficiaires parmi les moudjahidine ou ayants droit et le recul de la valeur financière de la location de la licence outre l'inexistence de de nouvelles lignes dans certaines wilayas».

BOUCHOUAREB L'A ANNONCÉ

«Réalisation d'une nouvelle usine à Jijel pour relancer l'industrie de la levure en Algérie»

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, a affirmé jeudi à Alger que l'industrie de la levure va être relancée en Algérie à travers la réalisation d'une nouvelle usine dans la wilaya de Jijel dans le cadre d'un partenariat. Cette démarche intervient après l'arrêt des usines de Bouchekouf (Guelma) et Oued Smar (Alger) pendant plus de 12 ans.

En réponse à une question orale à l'Assemblée populaire nationale (APN), lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, le ministre a indiqué que le wali de Jijel a approuvé la réalisation d'une usine en partenariat avec une entreprise étrangère pionnière en la matière, en consacrant une assiette financière répondant au cahier de charges définissant ce genre d'activité.

Rappelant que les importations de l'Algérie en levure dépassent les 100 millions de dollars par an, M. Bouchouareb a annoncé la fusion de la nouvelle usine de Jijel avec les deux unités de Bouchekouf et Oued Smar, ajoutant que ces dernières seront char-



gées de l'emballage, du conditionnement et de la distribution, ce qui permettra la création de nouveaux postes de travail. Le ministre a indiqué en outre que les études relatives à la relance de l'usine de Bouchekouf ont démontré l'impossibilité de faire redémarrer l'unité en raison des effets négatifs des produits chimiques utilisés sur les régions agricoles et l'eau po-

table. Les autorités accordent un intérêt particulier à l'industrie de la levure eu égard au volume des importations de cette substance, rappelant la décision prise par le Conseil des participations de l'Etat en 2012 concernant la relance de cette activité à travers l'ouverture d'une nouvelle unité de production après l'arrêt des usines de Bouchekouf et Oued Smar depuis 2002.

S'agissant de la relance de l'industrie nationale, le ministre a fait savoir que le gouvernement a entamé la mise en œuvre d'un programme ambitieux pour booster la production nationale en consacrant une enveloppe financière de 940 milliards de dinars à la relance et à la modernisation du secteur industriel public.

Pour ce qui est du nouveau projet de loi sur l'investissement qui a pour objectif de promouvoir les investissements dans tous les domaines économiques, M. Bouchouareb a souligné que le projet de loi se trouvait au niveau du secrétariat général de l'Exécutif et sera bientôt soumis au gouvernement.

HADJ

La consécration d'un quota au profit de la communauté nationale à l'étranger exige «une réflexion»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa, a affirmé jeudi à Alger que la programmation d'un quota pour le hadj au profit de la communauté nationale établie à l'étranger exigeait «une réflexion et une concertation» avec les différentes parties concernées.



«Le ministère des Affaires religieuses oeuvre, en collaboration avec l'Office national du hadj et de la Omra (ONHO) et les secteurs concernés par le hadj à prendre en charge cette préoccupation», a souligné le ministre qui répondait à une question orale d'une députée du RND, lors d'une séance plénière de l'APN consacrée aux questions orales. Le ministre a appelé les députés représentant la communauté nationale à l'étranger à émettre leurs propositions à ce sujet, ajoutant que la consécration de ce quota nécessitait la prise de mesures spécifiques. M. Mohamed Aissa a affirmé que les membres de la communauté nationale établie à l'étranger avaient les mêmes droits et devoirs que leurs concitoyens en Algérie, soulignant que le hadj concernait tous les Algériens sans exclusive. Dans un souci de consacrer l'attachement de la communauté internationale à l'Islam, le ministre a rappelé que son département œuvre à encadrer l'activité religieuse et à détacher des imams et mourchidates, soulignant l'importance du rôle de la Grande Mosquée de Paris dans l'organisation et l'encadrement de la prière des tarawih durant le mois sacré pour permettre à la communauté nationale d'accomplir les rites religieux dans les meilleures conditions».

TRAVAUX PUBLICS Ouali sans détour

La stratégie publics se base sur le confortement et la modernisation des routes

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali a souligné, jeudi à Relizane, que la stratégie de son secteur au titre du plan quinquennal (2015-2019) se base sur le confortement et la modernisation des chemins vicinaux et de wilaya et des routes nationales. Les efforts du ministère sont concentrés actuellement sur l'achèvement des projets en cours, notamment ceux des grandes routes, ainsi que sur l'intensification de la maintenance et la modernisation du réseau routier s'étendant sur 123.000 kilomètres au niveau national, a indiqué M. Abdelkader Ouali lors d'un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya. D'autre part, le ministre a signalé le raccordement, à l'autoroute est-ouest, de dix ports sur 24 proposés pour cette opération à l'échelle nationale, ajoutant que 67 zones industrielles seront reliées prochainement à cette autoroute dont la zone industrielle de Sidi Khettab. En inspectant le projet de la double voie express reliant l'autoroute est-ouest au port de Mostaganem, M. Abdelkader Ouali a insisté sur l'accélération du rythme des travaux de réalisation, après que le couloir de cette voie traversant la wilaya de Relizane a été achevé à plus de 90%, tout en rappelant l'importance de cette route pour le développement économique. A signaler que cette, qui reliera le port de Mostaganem à l'autoroute est-ouest au niveau de l'échangeur de Hmadna, s'étendra sur une distance de 66 kilomètres dont 33 km sur le territoire de la wilaya de Mostaganem, passant par les localités de «Hmadna», «El Khefia» et la commune de Sidi Khettab (Relizane) et «Oued El Kheir», «Ouled Bachir» et Kheireddine (Mostaganem). Le ministre a également réouvert le chemin de wilaya (CW 13) reliant le CW 99 à la commune d'Oued El Abtal (Mascara) sur 21 kilomètres, après avoir fait l'objet de travaux de confortement pour un coût de 880 millions DA. M. Abdelkader Ouali a, en outre, inspecté le projet de confortement du tronçon de la route nationale (RN) 90 reliant les communes de Beni Zentis et Mediouna, celui du chemin de wilaya 20 reliant Zemmoura et Hmadna et du chemin vicinal reliant «Dar Benabdallah» à Relizane.

Par ailleurs, le ministre a donné son accord pour l'inscription de projets de voie d'évitement de la ville de Oued Rhiou sur 3 kilomètres, de confortement de la RN 23 de Relizane à Kenenda (commune de Mendes) sur 23 km. M. Abdelkader Ouali avait entamé sa visite en pré-sidant une séance de travail avec les membres de l'exécutif consacrée à la présentation d'un exposé sur la situation de son secteur dans la wilaya de Relizane.

APS

UA - SOMMET

Poursuite à huis clos des travaux du Conseil exécutif de l'UA à Johannesburg

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union Africaine (UA) poursuivaient vendredi à huis clos leurs débats lors de la 27^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA pour préparer le Sommet ordinaire de l'Union prévu les 14 et 15 juin à Johannesburg. Lors de cette session ordinaire du Conseil exécutif, les ministres des Affaires étrangères de l'UA, dont le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, qui conduit la délégation algérienne, poursuivent leurs travaux à huis clos et sera l'occasion pour délibérer sur les questions de l'ordre du jour du Sommet de l'UA, dans le cadre de la préparation de la 25^e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union.

Les ministres vont débattre au deuxième jour de leurs travaux des conclusions de la 2^e Retraite ministérielle, et au menu une dizaine de conférences sectorielles, le commerce, l'environnement et l'intégration régionale.

Lors de leurs réunions préparatoires, les ministres africains devront également examiner le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ainsi que le projet de budget de l'Organisation pour l'exercice 2016.

Jeudi, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, avait appelé les membres de l'organisation panafricaine à «être vigilants» pour relever les défis et faire face aux risques qui les attendent sur la voie de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Cet agenda n'est autre qu'un projet et un plan visant à assurer la prospérité et l'unité de l'Afrique.

Afin de mieux préparer la mise en œuvre de l'Agenda 2063, Mme Dlamini-Zuma avait invité les participants à la 27^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA à porter attention aux risques internes comme externes, comprenant entre autres les questions de paix et de sécurité, ainsi que le risque de ralentissement dans l'intégration, dans le développement des infrastructures et dans la diversification des économies. Mme Zuma avait souligné que «la situation sécuritaire dans de nombreux pays africains constitue un grand défi pour la stabilité et le développement du continent».

Mme Dlamini-Zuma a tenu ces propos lors des débats entamés mercredi en prélude au sommet ordinaire, autour du thème «l'autonomisation des femmes et du développement en vue de la concrétisation de l'Agenda 2063». La 27^e session du conseil exécutif (Conseil des ministres des Affaires étrangères) de l'Union africaine (UA) se tient en prévision de la 25^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) qui se déroulera le 14 et 15 juin à Johannesburg.

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de le représenter à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, et sera accompagné du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

APS

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UA : L'UA compte lancer le fichier africain d'égalité des genres

La présidente de la Commission africaine Nkosazana Dlamini Zuma a affirmé jeudi à Johannesburg (Afrique du sud) que l'Afrique compte lancer le fichier africain d'égalité des genres en tant qu'outil de suivi de l'intégration de la femme africaine dans tous les domaines.

Le fichier africain d'égalité des genres qui devrait réduire la violence et la marginalisation auxquelles fait face la femme africaine, se veut un «outil de contrôle des gouvernements» pour le suivi de la promotion de la femme en lui permettant de s'intégrer dans le monde du travail, a précisé Mme Zuma lors de la 27^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA).

Autonomisation de la femme : principal défi et priorité de l'UA

La femme africaine constitue un défi que l'UA se doit de relancer et promouvoir afin de réaliser tous les objectifs du millénaire notamment en matière d'autonomisation de la femme africaine.

Des décisions importantes devront être dégagées de cette réunion dans la perspective de l'autonomisation des jeunes et des enfants en Somalie, en Centrafrique, au sud-Soudan, au Mali et au Nigeria en leur assurant une vie digne. Mme Zuma a mis en évidence la nécessaire coordination et uniformisation des méthodes d'enseignement en Afrique afin que les enfants puissent acquérir des cadres d'enseignement efficaces. S'agissant de l'enseignement supérieur, Mme Zuma dira que l'Afrique doit «agir au plus vite pour assurer un enseignement supérieur régulier notamment pour



les filles en Afrique et se mettre au diapason des pays avancés pour un meilleur transfert du savoir-faire, connaissances et expériences».

Sur cette base, a-t-elle poursuivi, les citoyens africains notamment les jeunes pourront utiliser leurs aptitudes pour travailler partout en Afrique.

Emigration des jeunes : principale entrave au développement de l'Afrique

Pour la présidente de la Commission de l'UA, l'émigration des jeunes africains est l'une des principales entraves au développement de l'Afrique.

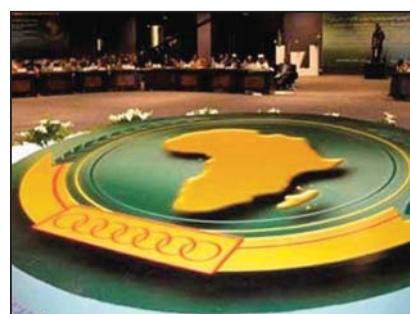
Elle a souligné l'urgence de créer des emplois pour ces jeunes afin qu'ils puissent contribuer à l'essor du continent au lieu de sonner à l'émigration clandestine. Mme Zuma a également appelé les pays africains à l'autonomisation des chercheurs, notamment les jeunes, afin qu'ils puissent, eux aussi, être les acteurs du changement escompté en Afrique.

Elle a, dans ce contexte, annoncé la détermination de l'Union africaine à lancer le projet africain des mers et océans en juillet 2015 au titre des mesures visant à développer le secteur de la recherche.

CRISE EN LIBYE : Lamamra souligne l'importance de conclure un accord «même sur des dénominateurs communs très minimes»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a souligné vendredi à Johannesburg, l'importance pour les parties et factions en Libye d'arriver à un accord «même sur des dénominateurs communs très minimes» pour donner une chance à la Libye de sortir de la crise.

«Les souffrances du peuple libyen, les urgences que nous identifions, qu'elles soient politiques, sécuritaires ou économiques, font qu'aujourd'hui, il est important de réaliser un accord même sur des dénominateurs communs très minimes pour pouvoir donner une chance à l'Etat libyen de renaitre, de se doter des moyens de faire face à des défis et d'assumer ses responsabilités envers les peuples de la région et de la communauté internationale dans son ensemble», a déclaré à l'APS M. Lamamra à l'issue de la



4ème réunion du groupe international de contact sur la Libye.

Rappelant les efforts entrepris pour faciliter le rapprochement des positions autour de la 4^e mouche du projet de solution présenté par le représentant spécial des Nations unies, Bernardino Léon, le ministre a relevé l'existence de certaines difficultés avec le camp de Tobrouk et le gouvernement qui représente la Libye,

mais qui restent, a-t-il poursuivi, «surmontables». «Nous avons lancé un appel au sens de responsabilité dans ces négociations», a-t-il fait remarquer.

Réitérant la nécessité d'opter pour une «approche globale» en vue de trouver une solution à la crise en Libye, M. Lamamra a relevé que les priorités à l'intérieur de cette approche globale «ne doivent pas être perdues de vue».

«La mise en place d'un gouvernement d'union nationale est, aujourd'hui, une condition clé pour pouvoir s'attaquer, de manière systématique et efficace, aux autres questions et défis importants qu'il faut traiter également dans la transparence et conformément au droit international, humanitaire et aussi conformément aux engagements que nous avons les uns et les autres dans la lutte contre le terrorisme», a-t-il affirmé.

Le chef de la diplomatie algérienne a plaidé, à ce titre, pour l'adaptation du cadre de travail en vue de favoriser un aboutissement «rapide» des efforts consentis pour trouver une solution à la crise libyenne. Il a estimé que la réunion tenue dernièrement à Berlin sur la Libye, «constitue un premier pas vers la convergence tant prônée par l'Algérie pour une solution politique à la crise dans ce pays».

UA - SOMMET

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a plaidé hier à Johannesburg où il conduit la délégation algérienne aux travaux du conseil ministériel préparatoire au Sommet de l'Union africaine, que la solution à la situation en Libye devra être «politique, globale et indubitablement libyenne».

Walid B

Rappelant le soutien de l'Algérie aux populations libyennes qui sont victimes d'une crise humanitaire grave, M. Lamamra a réaffirmé que «la solution à la situation en Libye devra être politique, globale et indubitablement libyenne», ajoutant que seule une solution politique peut créer les conditions d'une contribution de la Libye pour «assurer une réponse effective à tous les phénomènes sérieux que sont le terrorisme, la migration illégale, le trafic d'armes et autres».

Il a, à cette occasion, réitéré le soutien de l'Algérie aux populations libyennes qui sont victimes d'une crise humanitaire grave, appelant à une mobilisation accrue de la communauté internationale.

Intervenant au nom du Comité ministériel des pays voisins de la Libye, le chef de la diplomatie algérienne a appelé, à cette occasion, à une contribution multiforme pour assister la Libye à réussir sa sortie de

Lamamra plaide pour une solution politique globale



crise à travers le dialogue inclusif et la réconciliation nationale.

Après avoir rappelé que c'est à l'initiative de l'Algérie que le Groupe des pays voisins a été opportunément constitué, il a mis en évidence les contacts que l'Algérie a pris avec l'ensemble des sensibilités qui s'expriment dans la société libyenne.

Il a également souligné les nombreux concours que la diplomatie algérienne a apporté à l'action du Représentant spécial des Nations unies Bernardino Léon, en indiquant que les trois séries de réunions de dialogue inter-libyen tenues à Alger entre les Chefs de partis politiques libyens ont été significatives en termes de promotion de la compréhension et de la confiance entre parties prenantes libyennes, ce qui facilite le rapprochement des positions autour de la 4ème mouture du projet de solution présenté par Bernardino Léon.

«La situation, à ce stade, nécessite un effort de cohérence des démarches et une convergence vers un processus unificateur», a indiqué M. Lamamra, saluant, à ce titre, les efforts

forts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye et a invité toutes les parties libyennes à faire preuve de responsabilité et d'adhérer à ces efforts en vue d'aboutir à une solution rapide à la crise dans ce pays frère.

M. Lamamra a ajouté que la réconciliation nationale et la mise en place d'un gouvernement de consensus permettra à la Libye de disposer des moyens considérables, y compris financiers, pour jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de l'Agenda de paix, de sécurité et de développement de l'Union africaine ainsi que dans les préoccupations de la Communauté internationale concernant le terrorisme et les mouvements transfrontaliers des personnes migrantes.

La rencontre des ministres des Affaires étrangères des Etats voisins de la Libye, des représentants spéciaux des Nations unies et de l'Union africaine pour la Libye ainsi que d'autres représentants de la Communauté internationale, a été saisie des derniers développements intervenus sur la scène libyenne.

SELON M. LAMAMRA: «Plusieurs questions examinées par le conseil exécutif de l'UA»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé vendredi à Johannesburg (Afrique du Sud) que plusieurs questions notamment sécuritaires sont examinées lors de la 27^e session ordinaire du conseil exécutif de l'Union africaine (UA).

Dans une déclaration en marge des travaux de la session, M. Lamamra a précisé que les questions sécuritaires débattues sont «liées au terrorisme, au piratage et au crime frontalier», ajoutant que les conclusions seront soumises à la 25^e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

«L'ordre du jour de la réunion du conseil exécutif également l'examen des «questions politiques, notamment les crises et les questions institutionnelles liées au soutien de l'action africaine commune au sein des instances de l'UA et ses annexes représentants», en l'occurrence les groupes africains activant à l'ONU et dans les différentes capitales influentes». Le ministre d'Etat a fait savoir que

la délégation algérienne à Johannesburg prenait part à toutes les réunions aussi bien restreintes que celles regroupant les membres de l'UA.

Les ministres des Affaires étrangères examineront en outre lors de leurs travaux qui se poursuivent vendredi à huis clos le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ainsi que le projet de budget de l'Organisation pour l'exercice 2016.

Les participants évoqueront par ailleurs les différentes activités entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'intégration économique pour l'Afrique et de la préparation des contributions de l'Afrique dans le contexte de la 21^e session de la Conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) prévue à Paris fin 2015.

La 25^e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement se tient sous le thème : «Autonomisation de la femme et le développement en vue de la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique».

ALGÉRIE - UA - CHINE - SERBIE — M. Lamamra s'entretient avec son homologue serbe et avec le vice-ministre chinois des AE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, qui conduit la délégation algérienne à la 27^e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), a eu jeudi à Johannesburg des entretiens bilatéraux avec le chef de la diplomatie serbe et le vice-minis-

tre chinois des Affaires étrangères. Les discussions entre M. Lamamra et le vice Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de Serbie, Ivica Dacic, ont porté sur les questions d'intérêt commun.

Le chef de la diplomatie algérienne a rencontré également, en

marge de cette session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Zhang Ming.

Les entretiens ont permis de passer en revue la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Chine et d'examiner les voies et moyens de l'approfondir davantage.

REPRÉSENTATION FÉMININE AU SEIN DES INSTITUTIONS ÉTATIQUES: L'UA souligne les performances de l'Algérie

Le Comité des représentants permanents de l'Union africaine (UA) a souligné les «performances» de l'Algérie en matière de promotion des droits politiques de la femme, recommandant au Conseil exécutif de l'organisation qui tient sa 27^e session, jeudi et vendredi à Johannesburg, de remercier l'Algérie pour ses efforts, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne.

Le Comité a recommandé dans ses conclusions soumises au Conseil exécutif de l'UA de «remercier les dix (10) Etats membres qui ont été les plus performants en matière de représentation féminine au sein de leurs institutions étatiques, à savoir : Le Rwanda, les Seychelles, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Namibie, le Mozambique, l'Angola, la Tanzanie, l'Ouganda et l'Algérie», a souligné la même source. En janvier 2012, l'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté une loi organique fixant les modalités augmentant les chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues, en application de l'article 31 bis de la Constitution, telle qu'amendée en 2008.

Cet article stipule que «l'Etat œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues».

Les élections législatives organisées quatre mois plus tard avaient permis ainsi, à 146 femmes d'accéder à l'APN, soit un taux de 31,6%, alors qu'il n'était que de 7,7% auparavant, puisque seulement 29 femmes ont siégé dans la précédente législature (2007-2012).

L'idée sous-jacente est qu'une forte présence des femmes dans les assemblées élues est à la fois la clé de leur autonomie et l'accomplissement du rôle de l'Etat dans la consolidation du principe d'égalité.

Le Comité des représentants permanents (COREP) a invité, en outre, la Commission africaine et tous les autres Etats membres à intensifier leurs efforts pour promouvoir la parité hommes-femmes au sein de leurs institutions, tout particulièrement au cours de la décennie de la femme 2010-2020. Il a demandé, également à la Commission de finaliser le projet de politique de l'UA contre le harcèlement sexuel pour qu'il fasse l'objet d'un examen.

Le COREP a invité, par ailleurs, les Etats membres de l'UA qui n'ont pas encore adhéré au Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relativatif aux droits des femmes à la faire rapidement, surtout en cette année 2015 consacrée à l'autonomisation des femmes et au développement.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, conduit la délégation algérienne aux travaux de la 27^e session du Conseil exécutif de l'UA préparatoire à la 25^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement placée cette année sous le thème : «Autonomisation des femmes et le développement en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique».

APS



L'Algérie veut bénéficier de l'expérience tunisienne dans le domaine du marché boursier

La Bourse d'Alger veut bénéficier de l'expérience de la Bourse de Tunis pour redynamiser son activité, a indiqué mercredi à Alger le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Bennouhoub.

C'est dans cette perspective qu'un forum a réuni les acteurs du marché de la Bourse de Tunis et leurs homologues de la place financière d'Alger ainsi que des chefs d'entreprises publiques et privées algériennes.

Lors de ce «premier forum de la Bourse», organisé dans le cadre de la convention de coopération signée entre les deux places boursières en 2014, l'expérience tunisienne en matière de développement du marché financier a été présentée.

«On veut bénéficier de l'expérience de la Bourse de Tunis et le marché financier tunisien», qui connaissent des avancées par rapport au marché financier algérien, a déclaré M. Bennouhoub en marge de ce forum.

La capitalisation boursière de la Bourse de Tunis est de 10 milliards de dollars. Cette place boursière participe à hauteur de 25% au produit intérieur brut (PIB) alors que celle de l'Algérie n'en participe qu'à moins de 1% même si «les potentialités de l'Algérie sont beaucoup plus importantes», selon M. Bennouhoub.

«Il y a des similitudes dans plusieurs aspects entre l'Algérie et la Tunisie, c'est pourquoi je pense que l'expérience tunisienne dans la matière peut être transposée facilement chez nous», a-t-il estimé.

Pour le directeur de la SGBV, la bourse d'Alger peut s'inspirer du programme de la Bourse de Tunis en matière de vulgarisation de la culture boursière et de formation financée par le Fonds pour le climat d'investissement en Afrique «ICF» (Investment climate facility for Africa).

En outre, des ateliers et des rencontres sur des thématiques avec la participation de tous les intervenants dans le marché financier dans les deux pays seront organisés.

De son côté, le directeur général de la Bourse de Tunis, Bilel Sahnoun, estime que ce forum est une occasion pour réunir la vision réglementaire des deux places boursières algérienne et tunisienne afin de donner une nouvelle dynamique au marché financier dans les deux pays.

Il a affirmé, dans ce cadre, la disponibilité de la bourse de Tunis, qui a connu un essor depuis 1994 pour arriver aujourd'hui à 87 entreprises cotées, à partager son expérience avec son homologue algérienne.

Un protocole d'accord pour la création d'un comité de suivi et de mise en application de la convention liant les deux bourses depuis 2014, a été signé en marge du forum.

Laksaci dévoile un nouveau schéma de financement de la croissance économique

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci, a dévoilé, jeudi à Alger, les grands axes d'un nouveau schéma de financement de la croissance économique dans un contexte de contraction des ressources financières, due à la baisse des prix de pétrole.

Dans son exposé sur «la stabilité macroéconomique en Algérie et le financement bancaire de la croissance», présenté devant les P-DG des banques et établissements financiers actif en Algérie, le gouverneur de la Banque centrale a précisé que ce nouveau dispositif avait été rendu impératif dans la perspective d'atteindre un taux de croissance de 7% à l'horizon 2019 tel que fixé par le gouvernement.

Cette «feuille de route», qui sera enrichie au fur et à mesure des nouvelles données et avec la collaboration des banques, tient compte des retombées du choc externe dû à la baisse drastique des cours de pétrole et doit tirer profit des ressources financières accumulées jusqu'ici, a résumé M. Laksaci.

Dans ses orientations données aux Pdg des banques lors de cette réunion, le gouverneur a insisté sur la nécessité d'augmenter le volume des crédits de qualité, destinés à financer l'investissement productif et à soutenir la compétitivité externe du pays.

M. Laksaci a fait remarquer, à ce propos, qu'en dépit du dynamisme enregistré, depuis 2013, en matière d'octroi de crédits, la structure du financement des investissements en Algérie montre un niveau très élevé de l'autofinancement.

Durant les neuf dernières années, 87% des investissements en Algérie ont été autofinancés, représentant essentiellement des investissements de l'Etat et du groupe Sonatrach.

Les investissements hors hydrocarbures ont aussi été fortement autofinancés à hauteur de 59,7% durant la même période, alors que l'épargne des entre-



prises privées et des ménages, qui devait financer ces projets, s'est accrue sans que le secteur économique n'en profite, a-t-il observé.

A ce titre, le gouverneur de la Banque d'Algérie a demandé des efforts supplémentaires de la part des banques pour encourager la collecte des ressources et affecter davantage cette épargne au financement des investissements notamment des PME qui nécessitent des fonds prétables plus conséquents.

«Dans le nouveau contexte de gap (écart) entre épargne et investissement, il est attendu une contribution soutenue aux exportations» en mesure d'accélérer la croissance du pays, tirée jusqu'ici par le secteur des hydrocarbures.

Pour augmenter la mobilisation des ressources d'épargne, les banques sont également appelées à faire un effort en matière de rémunération des dépôts en augmentant leur taux pour le rendre plus attractif.

«Il faut être proactif en matière de collecte», a-t-il recommandé aux banquiers présents à cette rencontre.

Pour autant, les objectifs d'augmentation des crédits et d'amélioration de la bancarisation doivent être menés dans le strict respect des règles prudentielles, a souligné M. Laksaci.

L'entrée en vigueur, en 2014, du nouveau dispositif prudentiel va contribuer à

mieux calibrer le canal crédit car il importe, selon lui, de préserver la qualité des crédits octroyés.

En outre, un nouveau modèle de «stress test» (pour tester la capacité de résilience des banques en cas de choc), prenant notamment en compte les risques de crédit, de liquidités et de taux d'intérêt est opérationnel depuis début 2015, a-t-il ajouté. M. Laksaci a fait savoir, à ce sujet, que les banques de la place seront soumises, à partir de juillet prochain, à des «stress tests», en indiquant que le nouveau modèle prudentiel est particulièrement pertinent dans ce contexte de choc externe de grande ampleur.

Aussi, la mise en place de la Centrale des risques avant fin 2015 constituera, selon le gouverneur, un autre outil d'aide à la gestion des risques qui vise à renforcer la stabilité du secteur bancaire en Algérie.

De son côté, la Banque d'Algérie va apporter sa contribution à travers de nouvelles mesures qu'elle compte prendre courant 2015 pour développer le marché interbancaire de change et promouvoir la couverture à terme, par les banques, au profit des opérateurs.

La réactivation des opérations sur le marché interbancaire va aussi permettre un retour progressif des banques au refinancement auprès de la Banque d'Algérie, a-t-il avancé.

Face au déficit du Trésor, les banques commerciales appelées à la rescouasse pour l'investissement

La Banque d'Algérie (BA) a lancé jeudi un appel pressant aux banques de la place pour qu'elles s'impliquent davantage dans le financement de l'économie, supporté jusque-là par le Trésor public, dont les capacités s'amenuisent avec la chute continue des prix de pétrole.

Mohamed Laksaci, gouverneur de la BA, a dévoilé les grands axes d'un nouveau schéma de financement de la croissance économique, adossé essentiellement à la promotion des crédits de qualité à l'économie.

Il a expliqué que cette nouvelle orientation avait été rendue impérative par le besoin de parer à la contraction de la capacité de financement du Trésor public, due à la baisse des prix de pétrole.

Désormais, les banques seront sollicitées pour augmenter l'octroi des crédits destinés au secteur productif, notamment des PME qui nécessitent des fonds prétables plus conséquents.

Le constat établi par le gouverneur fait ressortir la prédominance de l'autofinancement dans l'investissement en Algérie, en dépit de l'épargne dormante dans les banques qui devait servir à cet effet.

Les chiffres fournis par M. Laksaci révèlent un niveau très élevé de l'autofinancement des investissements dans les secteurs hydrocarbures et hors hydrocarbures.

Durant les neuf dernières années, 87% des investissements en Algérie ont été autofinancés, représentant essentiellement des investissements de l'Etat et du groupe Sonatrach.

Les investissements hors hydrocarbures ont aussi été fortement autofinancés à hauteur de 59,7% durant la même période, alors que l'épargne des entreprises privées et des ménages, qui devait financer ces projets, s'est accrue sans que le secteur économique n'en profite, a observé le premier responsable de la BA.

En particulier, les années 2010 et 2011 ont enregistré une forte croissance de l'autofinancement à des rythmes de 71,4% et de 24,1% respectivement, contribuant à la reprise significative des investissements dans les secteurs hors hydrocarbures, a-t-il relevé.

Les besoins de financement de l'économie sont tellement importants qu'il est impératif, selon le gouverneur, de mobiliser l'épargne publique et même l'argent hors circuits bancaires afin de les satisfaire.

Les banques sont invitées à ce titre à améliorer la collecte des ressources en rendant plus attractif les rendements sur les dépôts bancaires.

Dans le même temps, et dans ce nouveau contexte marqué par un choc externe de nature durable, les banques sont

également appelées à développer des produits financiers attractifs et à améliorer les services bancaires de base destinés à la clientèle ménages.

Cette politique d'expansion des crédits doit s'accompagner cependant d'un respect strict des mesures prudentielles afin d'anticiper les risques sur ces financements bancaires, ce que le nouveau dispositif prudentiel mis en place en 2014 doit permettre.

Dans le même sillage, la BA a annoncé qu'elle allait soumettre dès juillet prochain les banques de la place à des «stress test» en vue d'évaluer leur capacité de résilience en cas de crise.

Malgré la contraction des ressources financières, la BA a écarté jeudi la levée de l'interdiction de l'endettement des entreprises algériennes à l'international, une mesure en vigueur depuis 2009.

La mesure d'interdiction de l'endettement extérieur des entreprises, prise dans un contexte d'aisance financière, a été aussi motivée par le souci d'éviter un retour de l'endettement extérieur de l'Algérie.

La banque centrale a relevé que le niveau historiquement bas de la dette extérieure (3,7 milliards de dollars à fin 2014) devrait contribuer à atténuer l'effet du choc externe en 2015.

APS

ALIMENTATION

La FAO met en garde contre la disparition de la diète méditerranéenne

La région méditerranéenne subit une «transition nutritionnelle» qui l'éloigne de son régime alimentaire antique longtemps considéré comme le modèle d'une vie saine, indique un nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), rendu public jeudi.

Ce rapport, présenté à l'Expo 2015 de Milan par la FAO et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (Ciréam), retrace les effets négatifs de la modification des habitudes alimentaires à travers la Méditerranée et appelle à un programme d'action en faveur de régimes alimentaires plus durables dans la région.

La mondialisation, les échanges commerciaux de produits alimentaires et les changements de modes de vie, notamment la mutation du rôle des femmes au sein de la société, sont en train de modifier les habitudes de consommation en Méditerranée, incitant les gens à consommer moins de fruits et de légumineuses et plus de viande et de produits laitiers, explique le rapport.

Alors que la sous-alimentation afflige toujours la partie méridionale de la Méditerranée, le rapport démontre que les pays de la région sont de plus en plus confrontés au fléau de la surcharge pondérale et de l'obésité.

Dans le même temps, précise le rapport, la région dans son ensemble est le théâtre d'une augmentation des maladies chroniques liées à l'alimentation et qui conduisent de plus en plus à l'invalidité et au cimetière. Si la malnutrition sévit principalement dans le sud, le retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans se note aussi bien dans la partie méridionale que dans la partie orientale de



La Méditerranée, met en garde l'étude de la FAO.

Si, d'après le rapport, la focalisation du régime méditerranéen sur l'huile végétale, les céréales, les légumes verts et les légumineuses et la consommation modérée de poisson et de viande a longtemps été associée à une vie longue et en santé, l'importation accrue de produits alimentaires en provenance d'autres régions et la transformation des paysages locaux par la monoculture modifient les systèmes alimentaires traditionnels méditerranéens.

Selon les estimations, seulement 10% des variétés culturelles traditionnelles locales sont encore cultivées aujourd'hui dans la région méditerranéenne, une grande variété de cultures traditionnelles ayant été remplacées par un petit nombre de

cultures non-indigènes améliorées.

Pour lutter contre ce phénomène, le rapport propose aux décideurs politiques, aux chercheurs et à l'industrie agro-alimentaire d'accroître leur collaboration pour mieux appréhender les systèmes et les tendances alimentaires. Plus d'attention doit être accordée à l'accroissement de la consommation et de la production alimentaires de manière à préserver les ressources et les connaissances locales, préconise le rapport.

En outre, l'étude ajoute que des campagnes de sensibilisation sont nécessaires pour stimuler la demande des consommateurs pour des produits traditionnels méditerranéens, sans perdre de vue pour autant une meilleure intégration des tendances et habitudes de consommation avec l'utilisation de produits locaux.

CHANGES

L'euro baisse face au dollar en cours d'échanges européens

L'euro poursuivait sa baisse face au dollar vendredi, sous l'effet de l'interruption la veille des discussions entre le Premier ministre grec Alexis Tsipras et le Fonds monétaire international (FMI).

La monnaie unique européenne valait 1,1168 dollar contre 1,1260 dollar jeudi soir. L'euro se repliait également face à la monnaie nippone à 138,16 yens contre 139,00 yens la veille.

Le dollar progressait face à la devise japonaise à 123,72 contre 123,45 yens jeudi.

«Nous continuons de voir des propos contradictoires en provenance des responsables impliqués dans les discussions pour fournir une aide financière

à la Grèce contre la mise en place de réformes, ce qui a de nouveau déchiré les espoirs d'un accord la semaine prochaine», commentait un analyste.

La pression s'est accrue jeudi quand les négociateurs du Fonds monétaire international ont quitté Bruxelles.

«Il y a encore des différences majeures entre nous dans des secteurs essentiels et il n'y a pas eu de progrès pour combler ces différences récemment.

Nous sommes encore loin d'un accord», a affirmé le porte-parole du FMI, Gerry Rice, en ajoutant que les autorités grecques étaient en train de préparer de nouvelles propositions.

La Grèce attend le versement d'une tranche d'aide de 7,2 milliards d'euros, en suspens depuis août, alors que le pays doit rembourser près de 1,6 milliard d'euros au FMI le 30 juin, date à laquelle arrive aussi à son terme son plan d'aide.

Pour continuer à être financée après cette date, Athènes discute d'une extension jusqu'en mars 2016 de ce programme dont elle bénéficie depuis 2012. La baisse de l'euro s'accélérera face au dollar vendredi après des propos de la chancelière allemande Angela Merkel sur le niveau de l'euro.

«Un euro très fort fait que ils (l'Espagne et le Portugal) ne peuvent que très

difficilement mettre en œuvre les réformes» et en obtenir des résultats, «à l'export par exemple», a déclaré Mme Merkel, juste après avoir loué les «importantes réformes qu'ont réalisées l'Espagne et le Portugal». La livre britannique progressait face à la monnaie unique européenne à 72,07 pence pour un euro, mais baissait face au dollar à 1,5491 dollar pour une livre.

La devise suisse progressait face à l'euro à 1,0449 franc pour un euro, mais reculait face au billet vert à 0,9356 franc pour un dollar. L'once d'or a terminé à 1.179,25 dollars au fixing du matin contre 1.178,50 dollars jeudi soir.

DEVISES

Le Zimbabwe cessera d'utiliser le dollar zimbabwéen en septembre

La Banque de réserve du Zimbabwe (RBZ), banque centrale de ce pays, a fixé au 15 juin la date de début de la démonétisation du dollar zimbabwéen (ZWD), un processus qui s'achèvera en fin septembre.

Une déclaration légale sera publiée à cet effet vendredi dans la Gazette du gouvernement, pour rendre ce processus juridiquement effectif. Le gouverneur de la RBZ, John Mangudya, a déclaré jeudi aux journalistes que tous les versements en espèces seraient exonérés de frais bancaires et de taxes, et effectués «sans poser de question».

Le Zimbabwe a mis en place en 2008 un système de devises multiples, reposant principalement sur le dollar américain, le rand sud-africain et le pula zimbabwéen, pour enrayer une hyperinflation qui s'élevait, selon les chiffres officiels, à 231 millions pour cent, et à plus de 4 milliards pour cent, selon d'autres sources.

Le gouvernement a abandonné le dollar zimbabwéen, en avril 2009, mais il n'avait pas mis en place jusqu'à maintenant de plan pour retirer officiellement ce billet de banque, de sorte que les Zimbabwéens conservaient chez eux ou en banque des piles de billets inutilisés.

Dans le cadre de ce programme de démonétisation, les comptes bancaires d'un solde de zéro à 175 trillions de ZWD seront remboursés contre un montant de 5 USD, tandis que ceux de plus de 175 trillions de ZWD seront remboursés selon le taux de change officiel de 1 USD pour 35 trillions de ZWD, ou pour 35.000 ZWD réévalués.

«Les habitants sont invités à se rendre à la banque pour vérifier le solde de leurs comptes. Nous avons discuté avec les banques et elles conservent toujours toutes les informations, que nous avons authentifiées en tant que Banque de réserve», a déclaré M. Mangudya.

Les clients qui disposent toujours de dollars zimbabwéens chez eux pourront les échanger à un taux de 1 dollar USD pour 250.000 milliards de ZWD de 2008, ou de 1 dollar USD pour 250 ZWD de 2009.

Les clients qui paieront avec de l'argent liquide obtiendront l'équivalent exact de la somme convertie en dollar, de 1 centime à 50 dollars, et lorsque l'équivalent dépassera les 50 dollars, le paiement sera effectué sur leurs comptes en banque.

Les entreprises verront leur équivalent en dollar créditer sur leurs comptes en banque.

M. Mangudya a garanti à ceux ayant déposé de l'argent sur leur compte après le 31 décembre 2008 et avant la fin du mois de mars 2009, date à laquelle le régime des devises multiples a été entièrement adopté, qu'ils bénéficieraient également de la réforme du dollar zimbabwéen.

Le gouvernement a fait savoir qu'il a alloué 20 millions de dollars à la démonétisation. M. Mangudya a également réitéré que l'utilisation de devises étrangères ne se fera en discontinu que lorsque le pays aura atteint certains fondamentaux macroéconomiques, notamment des réserves de devises étrangères durables d'au moins un an, des taux d'intérêt faibles et durables, le renforcement de la confiance des consommateurs, des secteurs d'affaires, des secteurs financiers et la création d'emploi.

UE - GRÈCE

La Grèce espère un accord d'ici le 18 juin pour éviter le défaut de paiement

La Grèce espère toujours conclure un accord avec ses créanciers UE et FMI d'ici la réunion des ministres des Finances de la zone euro «Eurogroupe» du 18 juin pour éviter le défaut de paiement, ont déclaré vendredi deux ministres du gouvernement grec.

«J'espère qu'il y aura un accord bientôt, le 18 juin, lors de l'Eurogroupe», qui se tiendra à Bruxelles, a déclaré le ministre d'Etat, Alekos Flambouraris, sur la chaîne publique ERT, cité par l'agence AFP.

«Il y aura un accord car une faillite n'est ni dans notre intérêt, ni dans celui des créanciers», a ajouté le minis-

tre. Le ministre de la Défense Panos Kammenos a affirmé de son côté qu'«il y aura un accord le 18 juin ou jamais».

Interviewé sur la chaîne Mega, le ministre de la Défense a également estimé que «il n'y a pas de solution d'ici la fin du mois, nous ne paierons pas le FMI» car le pays «n'est pas en position, s'il ne touche pas un euro d'aide», de rembourser son emprunt.

Il a également estimé que le gouvernement grec avait fait suffisamment de concessions à ce jour. Ses créanciers UE et FMI ont au contraire fait comprendre à la

Grèce que c'était à elle de rapprocher ses positions de celles de ses interlocuteurs. Le FMI a jeté un froid jeudi dans les négociations en affirmant qu'un accord était encore loin et que des divergences majeures demeuraient.

Athènes a réaffirmé être prêt à «intensifier» les discussions et à travailler sur ces divergences afin d'obtenir le déboursement de 7,2 milliards d'euros de prêts, dont elle a cruellement besoin pour éviter un défaut de paiement, alors qu'elle doit verser 1,6 milliard d'euros au FMI le 30 juin.

APS

ORAN

ANP : Sortie de la 45^e promotion à l'Ecole supérieure de l'air de Tafraoui

Le commandant des Forces aériennes, le général-major Abdelkader Lounès a présidé, jeudi, la cérémonie de sortie de la 45^e promotion à l'Ecole supérieure de l'air de Tafraoui «chahid Djebbar Tayeb» (Oran).

Il s'agit de la 28^e promotion de la session de commandement et d'état-major et la 2^e session du système Licence-master-doctorat (LMD) des élèves officiers pilotes.

Dans une allocution, le commandant de l'école, le général Hamid Boumaïza a abordé les grands axes de la méthodologie de formation des élèves pilotes et les connaissances théoriques et pratiques scientifiques et techniques qui leur sont dispensées, tout en valorisant les qualités, la discipline et l'assiduité des élèves des pays amis et frères, les qualifiant de «meilleurs ambassadeurs» de leurs pays».

Après prestation du serment par les élèves sortants et la remise de grades et diplômes aux lauréats, une parade militaire a été exécutée par les diplômés au rythme de la fanfare militaire.

La cérémonie s'est achevée par un baptême de l'air où les pilotes de l'école ont montré des compétences et des performances dans l'utilisation des diffé-



rents avions de guerre et de transport. Cette promotion a été baptisée au nom du chahid Chellali Mohamed dont la famille a été honorée, à cette occasion, par le commandant des Forces aériennes. Chellali Mohamed dit «Si Nouar», originaire de la région de Asla

(Naâma), a rejoint les rangs de la révolution en 1956.

Il a dirigé des cellules secrètes du Front de libération nationale et a rallié l'action fidèle et a mené des batailles contre les forces coloniales françaises. Il tomba au champ d'honneur en 1960.

BISKRA

Sortie de 10 promotions de l'Ecole d'application des forces spéciales

Dix (10) nouvelles promotions de l'Ecole d'application des forces spéciales (EAFS) de Biskra sont sorties, jeudi, lors d'une cérémonie présidée par le général-major Abderrezak Cherif, commandant de la 4^e Région militaire.

Le général-major Cherif a passé en revue les promotions sortantes avant de donner son accord pour leur baptisation du nom du chahid Abdelkader Sebaa, né en 1935 à El Guerrara, dans la wilaya de Ghardaïa, et tombé au champ d'honneur le 10 mars 1960 au cours d'un engagement de l'Armée de libération nationale contre les forces d'occupation, au djebel Bouzegza, entre Bouira et Boumerdès.

Les éléments sortants forment la 40^e promotion d'officiers de performance, la 20^e promotion d'officiers d'application, la 25^e de qualification en génie militaire, la 18^e de qualification

en éducation physique et la 17^e de moniteurs-parachutistes. Le commandant de l'EAFS, le général Abed Littim, a souligné, dans une allocution, que les connaissances militaires scientifiques et techniques acquises par les impétrants leur permettra de «se mettre au diapason des défis de l'heure et d'agir avec compétence dans un environnement technologique en mutation rapide».

Il a également appelé les promotions sortantes à «s'armer de discipline et d'esprit de responsabilité dans l'accomplissement de leurs missions au service de leur pays».

La cérémonie de remise des grades et des diplômes a été suivie par des exhibitions d'arts martiaux, avant que la famille du chahid Abdelkader Sebaa ne soit honorée par le commandant de la 4^e RM.

LAGHOUAT

Plan d'urgence de Sonelgaz : 49 transformateurs mis en service

Quarante-neuf (49) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service à travers la wilaya de Laghouat, dans le cadre du plan d'urgence de 2015 de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), a-t-on appris des responsables locaux de l'entreprise.

Une enveloppe de 497 millions DA a été allouée à cette opération visant à améliorer le réseau de distribution d'électricité et éviter les perturbations dans la distribution de cette énergie, notamment en période estivale où sont généralement enregistrés les pics de consommation, a-t-on précisé.

Le programme a concerné quatorze communes de la wilaya de Laghouat, sauf que celle de Bennacer Benchohra



a bénéficié à elle seule de l'installation de 15 de ces équipements, Aflou (6), Tadjemout (5) et les autres répartis entre les 11 communes restantes, à raison de 1 à 4 transformateurs chacune.

Le plan d'urgence de Sonelgaz de 2014 avait permis l'installation de 50 transformateurs à travers différentes régions de la wilaya de Laghouat, pour un coût global de 410 millions DA, ont rappelé les responsables locaux de la société de distribution-Centre (filiale de Sonelgaz).

La wilaya avait alors enregistré un taux de couverture de plus de 97%, avec un total de près de 83.000 abonnés au réseau de basse tension et 879 clients à celui de moyenne tension.

CONSTANTINE

Remise d'attestations de fin de stage à une centaine d'artisanes

Une centaine d'artisanes, des femmes formées dans différents métiers, ont reçu jeudi à El Khroub (Constantine) leurs attestations de qualification, à l'issue d'un stage de neuf (9) mois, a-t-on constaté.

La formation, initiée par le bureau communal de l'association nationale sociale, culturelle et éducative «El Irchad oua El ISlah» en coordination avec la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Constantine, a été encadré par

des maîtres artisanes et expertes diplômées, a indiqué à l'APS Nassima Bahloul, membre exécutif du bureau local de l'Association. Mme Bahloul qui s'exprimait en marge d'une cérémonie organisée à cette fin au centre culturel M'hamed Yazid, a précisé que ces nouvelles promues font partie de près de 1.000 autres stagiaires femmes de la wilaya, actuellement en cours de formation dans de nombreux workshops et ateliers spécialisés sous l'égide des expertes de cette as-

sociation et à l'issue desquels elles accorderont divers métiers artisanaux.

Une exposition de trois jours sur les produits des jeunes promues, qui excellente dans les métiers de la couture, la confection de gâteaux traditionnels, la tapisserie, la literie et les étoffes de voiles brodées, a été organisée dans le hall du centre culturel où un gala animé par une troupe artistique locale a été programmé pour la clôture de cette manifestation.

TLEMCEN

15 tonnes de kif traité saisies en 2015 selon la Gendarmerie nationale

Plus de 15 tonnes de kif traité ont été saisies par les éléments de la Gendarmerie nationale durant les cinq premiers mois de l'année 2015 à Tlemcen, a-t-on appris lors de portes ouvertes organisées du 11 au 13 juin à la maison de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen.

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi au cours de l'année précédente une quantité globale de drogue estimée à plus de 55 tonnes, a-t-on rappelé dans l'exposition.

Pour ce qui est de la cocaïne, les mêmes services ont saisi en 2014 plus de 160 grammes, alors que durant les cinq premiers mois de l'année en cours, une quantité estimée à 170 grammes a été saisie. Les statistiques établies par la Gendarmerie nationale et présentées au public montrent, dans un autre volet, que les cinq premiers mois de 2015, ces services ont enregistré 170 accidents de la route qui ont causé la mort à 29 personnes et la blessure à 298 autres, contre 288 accidents faisant 50 morts et 298 blessés à la même période de l'année précédente. L'ouverture de cette manifestation d'information a donné lieu à des exhibitions en arts martiaux montrant les capacités et la maîtrise des éléments de la Gendarmerie nationale.

L'exposition met en exergue les différentes missions allouées à ce corps de sécurité comme la lutte contre le crime organisé, la contrebande, la surveillance des routes par le biais des radars et autres moyens techniques modernes utilisés dans l'accomplissement de son travail.

MJS-ANALJ

500 000 jeunes du grand Sud et des Hauts-Plateaux de l'Algérie bénéficieront des colonies de vacances

ABED MEGHIT

Mme Benmaghousa Samia, directrice générale du tourisme des jeunes a annoncé que cet été, 500 000 jeunes du grand Sud et des Hauts-Plateaux de l'Algérie bénéficieront des colonies de vacances. Les jeunes du Sud et des Hauts-Plateaux pourront, cet été, profiter pleinement de leur vacances et ce dans le cadre d'une louable initiative lancée par le ministère de la Jeunesse et des sports en collaboration avec l'ANALJ. Il s'agit en effet de la mise en place de colonies de vacances au profit de 500 000 jeunes résidant dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux de l'Algérie.

La déclaration a été faite par Mme Benmaghousa Samia, directrice générale du tourisme des jeunes au MJS et du directeur général de l'ANALJ. M. Mohamed Khemissi, en marge de la rencontre nationale des cadres des centres de vacances et des chefs de services de la jeunesse de 48 wilayas. Conscient de l'importance d'écouter les jeunes qui représentent un véritable trésor national, le ministre a insisté sur l'importance d'écouter cette jeunesse et de savoir la mobiliser.

L'Analj avait pris en charge l'été dernier (2014) selon, Mohamed Khemissi, quelque 399 000 enfants qui bénéficié une prise en charge en colonie de vacances dans le cadre du programme estival du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et de l'Agence nationale algérienne de loisir et de jeunesse (Analj), a indiqué jeudi à Soudania (Algier), le directeur général de l'Analj. Mohamed Khemissi. L'objectif de cette action est notamment, d'apprendre aux jeunes adolescents à vivre en collectivité, selon l'Agence organisatrice. Pour l'année 2015, M. Khemissi a souligné que l'Analj ne compte pas consacrer ses activités uniquement pour la saison estivale mais tend à élargir son programme à longueur d'année durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps en plus de l'animation de proximité durant les week-ends.

«L'Analj va continuer à œuvrer pour l'utilisation des moyens nécessaires pour le renforcement et la promotion des activités d'animation éducatives et de loisirs de la jeunesse dans le cadre de la mise en œuvre du programme et des orientations du MJS», a-t-il conclu.

KSAR ABTAL (SÉTIF) : DÉMANTÈLEMENT D'UNE FABRIQUE DE TABAC À CHIQUER CONTREFAIT 39,33 quintaux saisis...

Azzedine Tiouri

Agissant sur information, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Ksar Abtal, dans la daïra d'Ain Oulmène, située à une trentaine de km au sud du chef-lieu de wilaya Sétif, sont parvenus à démanteler une fabrique de tabac à chiquer (chemma) contrefait dans le douar Laoualma.

Une fois sur les lieux, les gendarmes ont procédé à l'arrestation du propriétaire de la maison M.M., où était installée l'unité artisanale de fabrication, ainsi que six autres personnes âgées de 24 à 31 ans, dont trois repris de justice, sachant que cette fabrique était illégale, travaillant dans le secret et n'avait aucun document officiel. Lors de la perquisition du local, il a été saisi par les enquêteurs, deux machines pour le remplissage du type FRD 1000 et une autre pour la fermeture du type Continuous Seal avec tous leurs accessoires pour des sachets de 30 g genre Makla. Il a été saisi également 106 750 sachets de tabac à chiquer contrefait de 30 g chacun, pour un total de 3202,500 kg, soit plus de 32 quintaux et 731 kg de tabac broyé et traité non encore mise en sachet. Lors de cette opération, les gendarmes ont mis la main sur plus de 39,33 quintaux de tabac à chiquer contrefait et 196 000 sachets vides estampillés avec la marque de Makla El Hillel de 30 grammes.

La totalité des sachets de tabac à chiquer contrefait saisi et de 302 750 entre la marque Snta et La Coste de 30g. Il a été également trouvé sur place et saisi 65 kg de gypse en poudre, 246 cartons vides avec le sigle Snta, du ruban adhésif de la même marque, deux tamis grand modèle, six chaises en plastique, sept grandes boîtes en plastique, neuf bouteilles de composé chimique de 500 litres chacune, ainsi que beaucoup d'autres accessoires utilisés pour la fabrication de ce produit contrefait.

A. T.

....et saisie de 21 quintaux de tabac à chiquer contrefait

En fin de semaine dernière, la brigade de la sécurité et d'intervention de la Gendarmerie nationale de Sétif a procédé à l'arrestation de deux personnes âgées de 39 et 41 ans en possession de 21 quintaux de tabac à chiquer contrefait. Ces deux individus étaient à bord d'un camion conduit par S.M, âgé de 39 ans en compagnie de S.M, âgé de 41 et ils roulaient sur une piste impraticable non goudronnée. Lors de la fouille et l'inspection du camion, les gendarmes ont découvert dissimulés derrière des cageots en plastique vides de fruits et légumes, des cartons remplis de tabac à chiquer (chemma), de différents types sans aucun document officiel.

Lors de l'enquête, il s'est avéré que toute cette marchandise a été achetée dans la ville de Tadjenit pour le somme de 232 800,00 dinars pour la revendre à Alger pour un montant de 300 000,00 dinars sans registre de commerce, ni facture d'achat.

A. T.

ALGER Lourde peine pour l'assassin

Le corps sans vie d'une femme, âgée de 42 ans, a été retrouvé à son domicile.

Alertée par le voisinage, la police arrivé sur les lieux et embarque l'accusé. Mourad avoue être l'auteur du crime.

A.Ferrag

Mourad âgé de 41 ans, chômeur, il consomme des boissons alcoolisées, et s'adonne à la drogue. Il n'arrête pas de demander et de redemander de l'argent à sa femme, sa femme refuse catégoriquement de lui prêter l'argent.

Mourad était sous l'emprise d'une colère noire, Mourad assène 15 coups de couteau à sa femme, la victime



rend l'âme sur le coup. Il s'empare de ses bijoux et de l'argent.

Lors de son procès, en ce mois de juin 2015, devant le tribunal criminel, l'accusé avoue son méfait, le justifiant par le fait qu'il était sous l'effet de la drogue et qu'il avait un grand besoin d'argent.

Le représentant du ministère public demande à la cour de ne pas prendre en considération les circonstances atténuantes, l'accusé a commis un crime horrible sur la

personne de sa femme. Le mise en cause a asséné 15 coups de couteau à la victime. Il doit être lourdement condamné, je requiers la peine maximale.

L'avocat de l'accusé demande à la cour d'accorder à son client les circonstances atténuantes.

Au terme des délibérations, la cour condamné Mourad à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal.

M'SILA :

De terribles inondations suite à des pluies torrentielles font un mort et plusieurs dégâts matériels

Une personne est morte et plusieurs dégâts matériels après des inondations causées par de fortes pluies sur la région de M'sila.

Des pluies torrentielles, les pires depuis des années en certains endroits, ont touché la région de M'sila, selon les habitants.

Ces précipitations, parfois accompagnées de grêle et de vents violents, ont causé des dégâts jugés assez importants, notamment la commune de Tarmount, une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya, a été l'une des plus touchées. Une jeune fille âgée de 16 ans, répondant aux initiales de D. Boustanai, qui se préparait à passer l'examen du BEM, dimanche prochain, a été remportée par la crue de la rivière Moukrene El Widiène dans cette commune.

Par ailleurs, au chef-lieu de la wilaya, de nombreuses artères ont été complètement inondées du fait de ces pluies torrentielles, rendant très ardu les déplacements des véhicules et des piétons, en particulier dans le centre ville, où l'obstruction de la majorité des aervalis (à cause des objets hétéroclites et de la boue charriés) a favorisé la formation de torrents.

Les services de la protection civile ont réussi à sauver 8 personnes âgées de 3 mois à 44 ans.

Selon la même source, 12 voitures et deux camions ont été engloutis par les eaux qui ont atteint dans certains endroits les 2 mètres.

Plusieurs appartements, surtout du rez-de-chaussée ont été inondés.

M.B.

BATNA :

Le parc de Belezma dans un réseau mondial de protection de l'environnement

Le parc national de Belezma, une aire protégée de 26.000 hectares, vient d'être intégré dans un réseau de 20 sites classés à travers le monde dans le cadre d'un programme de protection de l'environnement et de la biodiversité, a indiqué jeudi le directeur du parc, Saïd Abderrahmani.

La décision d'intégrer le

parc situé à 7 km à l'ouest de Batna et 400 km au sud-est d'Alger, comprenant une importante forêt de cèdre de l'Atlas, a été prise en marge de la réunion du conseil de coordination international du programme de l'Unesco sur l'homme et l'environnement vital qui s'est tenu à Paris (France) du 8 au 12 juin 2015, selon ce responsable.

L'information a été donnée, le 9 juin dernier par les services de presse de l'Unesco qui ont rapporté que le réseau mondial de réserves de la biodiversité à travers le monde comprend 651 sites dans 120 pays, dont l'Algérie, a encore précisé le directeur du parc national de Belezma. «La richesse de la biodiversité et les moyens mis en

œuvre pour la protéger dans la réserve du parc national de Belezma ont déterminé son intégration dans ce réseau mondial», a souligné M. Abderrahmani, rappelant qu'il s'agit d'une aire créée en 1984 et abritant 650 espèces végétales, dont 5.700 hectares de cèdre de l'Atlas et 658 espèces animales.

1.172 agressions d'ouvrages électriques enregistrées à Médéa

Pas moins de 1.172 agressions d'ouvrages électriques moyenne et basse tension ont été comptabilisées au cours des dernières années par les services techniques de la société de distribution d'électricité et du gaz du centre (SDC) de Médéa qui prévoit un programme de sécurisation de son réseau local, a-t-on appris jeudi des responsables de cette société.

Ces agressions, œuvres de particuliers, représentent, d'après la même source, un réel danger pour la vie des citoyens, notamment les occupants des maisons et demeures érigées à proximité immédiate des lignes à moyenne ou basse tension, outre les risques de pannes électriques ou de perturbations sur le réseau de distribution local qu'engendre ce type d'agression, a-t-on signalé.

Les dysfonctionnements qui existaient en matière d'octroi de permis de construire ont favorisé, a-t-on signalé, la prolifération de ce phénomène, principalement au niveau de certaines agglomérations urbaines qui ont

connu, ces dernières années, une expansion anarchique, aboutissant sur des situations assez complexes, a-t-on fait savoir. La sécurisation du réseau local de distribution électrique nécessite, a-t-on indiqué, la mise en œuvre d'un programme de déplacement des ouvrages électriques agressés, qui pourrait s'étaler sur plusieurs mois et au dépend, surtout, des autres programmes confiés à la société.

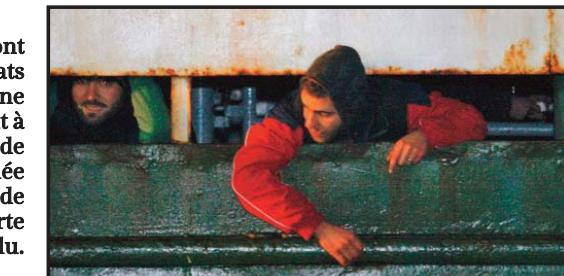
Le coût estimatif de cette opération de déplacement, qui concerne notamment les agglomérations urbaines de Médéa et Ksar-el-Boukhari, où il est relevé le plus grand nombre d'agressions sur le réseau électrique, se situe à environ 38 millions de DA, a ajouté la même source, précisant que l'exécution de ce programme est tributaire, pour l'instant, des crédits qui pourraient être réservés par les pouvoirs publics pour le financement de cette opération.

TURQUIE: Sauvetage de 135 migrants clandestins au large de Mersin

Les garde-côtes turcs ont secouru, jeudi, 135 candidats à l'immigration clandestine dont le bateau commençait à chavirer au large des côtes de Mersin sur la Méditerranée (Sud) alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe, rapporte l'agence de presse Anadolu.

Les garde-côtes ont secouru ces migrants clandestins, en majorité des syriens, à bord d'un bateau de pêche surchargé qui prenait de l'eau et allait chavirer, selon l'agence.

Mardi dernier, cent autres candidats ont été interceptés lors de deux opérations distinctes à bord de deux petits voiliers au large de la station



balnéaire de Bodrum dans la région égéeenne (ouest).

Près de six cent autres candidats à l'immigration clandestine, en majorité des syriens, ont été appréhendés en dix jours au large des côtes d'Antalya en Méditerranée.

Selon les statistiques des autorités, un total de 12.872 migrants clandestins tentant de rejoindre la Grèce via la mer Egée ont été arrêtés en 2014. La mer Egée entre la Grèce et la Turquie est l'un des principaux accès en Europe pour les candidats à l'immigration clandestine depuis le renforcement des contrôles à la frontière terrestre gréco-turque (nord-est).

tentant de rejoindre la Grèce via la mer Egée ont été arrêtés en 2014. La mer Egée entre la Grèce et la Turquie est l'un des principaux accès en Europe pour les candidats à l'immigration clandestine depuis le renforcement des contrôles à la frontière terrestre gréco-turque (nord-est).

Le maire d'une île grecque en appelle à «l'âme de l'Europe»

Le maire de l'île grecque de Lesbos, débordée par les arrivées de migrants via la mer Egée, en appelle à «l'âme de l'Europe» dans une lettre aux dirigeants européens, pour contenir ce flux de réfugiés «qui dépassent» les capacités de l'île. Cette île de 85.000 habitants, à l'est de l'Egée et à quelques kilomètres de la Turquie, fait «l'heure expériences de la solitude et de l'abandon», écrit Spiros Galinos dans une lettre au président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et au président du Parlement européen Martin Schulz.

Face aux canots de migrants qui arrivent tous les jours, «les élus locaux et les volontaires tentent de résoudre un problème qui dépasse largement nos capacités», poursuit le maire dans ce courrier reproduit jeudi par l'agence de presse grecque ANA.

«Nous agissons parce que nous ne pouvons pas tolérer que des vies soient perdues, des hommes exploités et parce que nous avons grandi avec les histoires de nos ancêtres, qui ont fui l'Asie Mineure et sont arrivés à Lesbos comme réfugiés», poursuit-il en référence aux centaines

de milliers de Grecs chassés de Turquie après une guerre ayant opposé les deux pays (1919-1922).

«Vous devez comprendre que c'est l'âme de l'Europe qui est en jeu», affirme Spiros Galinos en appelant à des mesures pour aider cette «île frontière» de l'UE.

Lesbos est depuis les années 90 une voie d'entrée des migrants irréguliers en Europe mais les arrivées, comme dans les autres îles grecques les plus proches de la Turquie, ont très fortement augmenté depuis début 2015. L'île ne comprend qu'un centre de réception et de rétention

d'un peu plus de 100 places. Selon différents communiqués des garde-côtes grecs, 1.325 arrivées de migrants ont été comptabilisées depuis le début de la semaine sur l'île, qui est aussi une destination touristique prisée. La Grèce, qui pâle sous le poids de sa dette, a vu le nombre de migrants arrivés sur ses rives multiplié par six depuis le début de l'année, selon l'ONU, et plus de 90% des personnes proviennent de pays dont sont originaires beaucoup de réfugiés, tels que la Syrie (plus de 60%), l'Afghanistan, l'Irak, la Somalie et l'Erythrée.

CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT: Hollande appelle à «la pleine implication» des partenaires sociaux

Le président français François Hollande a lancé jeudi un «appel» pressant aux partenaires sociaux du monde entier, syndicats patronaux et de salariés, pour qu'ils concourent au succès de la conférence mondiale sur le climat que la France accueillera fin 2015 à Paris.

«Je suis venu vous lancer un appel», a déclaré le chef de l'Etat français devant plusieurs centaines de représentants de la Conférence internationale du travail, le «parlement» de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui se réunit tous les trois ans au Palais des Nations de l'ONU, sur les rives du Lac Léman. «Nous avons besoin de la pleine implication des partenaires sociaux», a-t-il souligné, «c'est l'intérêt de la planète, des entreprises, du développement économique, du progrès social». «Lutter contre le changement climatique n'est en aucune façon menacer l'emploi», a encore plaidé François Hollande qui s'est employé à apaiser les «inquiétudes» exprimées par les «pays en voie de développement qui craignent d'avoir des contraintes supplémentaires qui les empêcheraient d'accéder à la croissance» et les pays développés qui redoutent que de nouvelles règles ne «discouragent les investissements et pèsent sur l'emploi». «C'est tout le contraire», a-t-il ainsi assuré, «c'est parce que nous allons avoir de nouvelles règles en matière de comportements, de production, de transport, de consommation, c'est parce que nous allons lutter contre le réchauffement climatique et assurer la transition énergétique que nous allons créer plus d'activité, investir davantage et avoir plus de croissance». Ainsi, pour François Hollande qui poursuivait à Genève un périple mondial en amont de la conférence de Paris (COP21), le «rôle» des partenaires sociaux est «de prévoir ce que va engendrer cette transition, d'anticiper les emplois, les compétences, les formations, les qualifications dans tous les pays du monde».

Les négociations de l'ONU sur le climat se concluent avec des avancées positives

Le second cycle de négociations des Nations unies sur le changement climatique cette année s'est conclu jeudi à Bonn avec des avancées que les parties prenantes et les observateurs ont jugées positives.

Au cours des deux dernières semaines, les négociateurs de près de 200 pays ont travaillé à un projet de texte pour un nouvel accord sur le changement climatique qui doit être signé à la fin de cette année à Paris et entrera en vigueur en 2020. Ils ont essayé de rationaliser le texte de 90 pages avec de nombreuses options reflétant les différents points de vue des parties afin de parvenir à une version exploitables pour que les ministres et les chefs de gouvernement prennent des décisions. Même si seulement cinq pages ont été retirées du projet initial après avoir éliminé les répétitions, les personnes concernées ont expliqué que des avancées positives ont été réalisées au-delà du texte.

«Les avancées ne peuvent pas être évaluées à l'aune du nombre de pages couplées», a déclaré Su Wei, le négociateur en chef chinois, ajoutant que la réunion de Bonn a aidé à clarifier les points de vue des différentes parties et à renforcer la compréhension et la confiance mutuelles. «Cela a préparé le terrain pour un prochain cycle de négociations substantielles et offre une base plus claire avec une qualité améliorée», a conclu M. Su.

APS

Un séisme de magnitude 6,3 secoue le large des îles Tonga

Un séisme de magnitude 6,3 a frappé vendredi le large des îles Tonga dans l'océan Pacifique, a rapporté l'Institut américain de géophysique (USGS).

Le tremblement de terre a été localisé à 89 kilomètres au nord-est de la ville de Hihifo, aux

Tonga, et à 235 kilomètres au sud-est d'Apia, la capitale des îles Samoa, a indiqué l'USGS. Aucune alerte au tsunami n'a été déclenchée, a précisé le Centre de Prévention des Tsunamis basé à Hawaï.

L'institut de géosciences australien a enregistré une magnitude de 6,2, avec un épicentre à 30 kilomètres de profondeur.

Les Tonga sont situées sur la «ceinture de feu» du Pacifique, zone où se rencontrent des plaques tectoniques, ce qui produit une fréquente activité sismique et volcanique.

LES ANTIACIDES AUGMENTERAIENT LE RISQUE DE CRISE CARDIAQUE

Les médicaments utilisés pour réduire l'acidité de l'estomac augmenteraient le risque cardiaque de 16 à 21%.

Les médicaments antiacides, prescrits pour soulager les symptômes en cas de remontées acides ou de brûlures d'estomac, étaient déjà connus pour favoriser la carence en vitamine B12, une vitamine essentielle pour le bon fonctionnement du cerveau et du système nerveux. Une nouvelle étude montre que ces médicaments, appelés inhibiteurs de la pompe à proton (IPP), seraient liés à une augmentation du risque cardiaque de 16 à 21%. Un risque qui s'étend à d'autres personnes que celles considérées comme «à haut risque» comme les personnes âgées.

«Ces médicaments ne sont peut-être pas aussi sûrs que nous le pensons», commente le Dr Nicholas Leeper, professeur adjoint de chirurgie cardiovasculaire à l'université de Stanford, principal auteur des travaux.

En France, parmi les inhibiteurs de la pompe à protons, on dénombre 5 molécules :

- L'ésoméprazole (Inexium®)
- L'ansoprazole (Lanzor®, O gast®, Ogas-toro® et génériques)
- L'oméprazole (Mopral®, Zolatum®, gé-nériques)
- Le pantoprazole (Eupantol®, Ini-pomp® et génériques)
- Le rabéprazole (Pariet®).



Ces médicaments font partie de ceux qui sont le plus prescrits dans le monde. Les chercheurs estiment qu'ils font l'objet de 113 millions d'ordonnances dans le monde entier chaque année.

Ils sont considérés comme largement efficaces et sans effets secondaires notables sauf pour les personnes qui prennent l'anti-coagulant Plavix, précisent ces chercheurs dont l'étude vient d'être publiée dans la revue américaine PLOS ONE.

Pour faire le lien entre les médicaments antiacides et le risque cardiaque, l'équipe du Dr Leeper a écumé 11 millions de dossiers médicaux électroniques afin d'identifier les personnes souffrant de brûlures d'estomac.

Ils ont ensuite comparé la fréquence des crises cardiaques chez les patients utilisant des inhibiteurs de la pompe à protons et chez ceux ne les utilisant pas.

Les chercheurs émettent l'hypothèse que les médicaments antiacides peuvent réduire la production d'oxyde nitrique par les cellules qui tapissent l'intérieur du système circulatoire, y compris le cœur. Or, un niveau trop bas d'oxyde nitrique est associé de longue date à des problèmes cardiovasculaires.

PARKINSON : DES FIBRES EN FORME DE «LINGUINES» À L'ORIGINE DE LA MALADIE

Des chercheurs franco-belges ont découvert l'anomalie à l'origine de la maladie de Parkinson. Leurs résultats s'annoncent prometteurs pour les traitements de cette pathologie qui touche 1 % des Français de plus de 65 ans.

Des fibres en forme de «pâtes» à l'origine de la maladie de Parkinson. Une équipe franco-belge dont des chercheurs de l'Institut des neurosciences Paris Saclay (CNRS/Université Paris-Sud) a identifié la source de cette maladie neurodégénérative dans le cerveau. Les coupables seraient des fibres en forme de spaghetti dont la propagation dans le cerveau serait toxique. Plus exactement, c'est l'agrégation de fibres en forme de ru-

bans de l'alpha-synucléine, une macromolécule qui joue un rôle dans les synapses, qui serait à l'origine de Parkinson.

Autre constat, selon la forme de ces fibres (pâte large façon linguine ou pâtes cylindriques semblables à des spaghetti), la maladie neurodégénérative serait différente. Ainsi, si des fibres en «linguines» entraîneraient la maladie de Parkinson, des fibres en spaghetti causeraient un autre type de démence plus rare, l'atrophie multi-systématisée.

Vers un meilleur diagnostic
L'équipe a fait ces découvertes en injectant séparément ces deux types d'agrég-



gats de fibres dans le cerveau et le sang de rats. «Il faudrait maintenant voir si les agrégats présents chez les personnes malades ont les propriétés que nous avons décrites», souligne Ronald Melki, directeur de recherche CNRS à l'Institut des Neurosciences Paris Saclay, dans la revue *Nature*, reprise par l'AFP.

Ces résultats pourraient déboucher sur le développement d'anticorps pour lutter contre la maladie de Parkinson. «Cela ouvre aussi la porte à de nouveaux outils de diagnostic précis pour des individus vivants, puisqu'à l'heure actuelle la maladie de Parkinson ne se diagnostique avec certitude qu'après la mort», précise le CNRS dans un communiqué.

ANESTHÉSIE GÉNÉRALE : AVANT 4 ANS, ELLE AFFECTE LE CERVEAU

Subir une anesthésie générale avant l'âge de 4 ans affecterait la structure du cerveau, le développement du langage et aurait aussi des répercussions sur le QI des enfants.

Selon le Dr Dr Andreas Loepke, du département d'anesthésie de l'hôpital pour enfants de Cincinnati (Etats-Unis), une anesthésie générale subie par un enfant de moins de 4 ans réduirait la densité de matière grise dans certaines régions postérieures du cerveau, entraînant une baisse du QI et affectant le développe-

ment du langage. Selon le médecin et son équipe, qui viennent de publier une étude dans la revue scientifique *Pediatrics*, cette découverte majeure devait ouvrir la voie à des recherches sur la façon dont l'anesthésie générale peut affecter le cerveau humain en début de vie, période cruciale du développement neurologique, afin d'améliorer la sécurité pour les enfants qui n'ont d'autre choix que de subir une intervention chirurgicale sous anesthésie. Pour leur étude, les chercheurs ont re-

cruté 53 participants âgés de 5-18 ans qui avaient subi une chirurgie impliquant une anesthésie générale avant l'âge de 4 ans, aux côtés de 53 participants n'ayant jamais subi d'intervention chirurgicale. Aucun de ces enfants n'avait d'antécédents de maladie neurologique ou psychologique et aucun n'avait subi de lésion cérébrale traumatique. L'imagerie par résonance magnétique (IRM) a été utilisée pour analyser les structures du cerveau des enfants et ceux-ci ont répondu à un questionnaire de

QI et de développement de langage pour compléter le test. Les résultats ont montré que les enfants qui avaient subi une anesthésie avaient des scores inférieurs aux autres. Selon les chercheurs, cela équivaudrait à une perte de 5 à 6 point de QI. Le Dr Andreas Loepke, rappelle cependant que les avantages de la chirurgie pour les jeunes enfants (majoritairement destinés à soigner des problèmes de santé graves) l'importent largement sur les risques associés à l'exposition anesthésique.

RUNNING : COMMENT PRENDRE SOIN DE SES PIEDS AVANT UNE COURSE



Pendant le footing, les pieds sont soumis à un effort important : ils doivent supporter 5 à 8 fois le poids du corps. De la même façon qu'on échauffe ses muscles avant l'entraînement, il faut donc bien préparer ses pieds avant une course. Les conseils de Fred Brigaud, ostéopathe et consultant en mécanique auprès des sportifs de haut niveau.

Détente avant le grand départ

Le matin de la course, on prend le temps de détendre ses pieds. L'objectif est double : prévenir les blessures et être plus performant. Pour cela, on les masse une dizaine de minutes dès le réveil puis on les nourrit avec de la crème (pour les pieds ou pour le corps) pour éviter qu'ils ne s'assèchent pendant la course.

Jamais sans chaussettes

La chaussette n'est pas un accessoire superflu. Même quand il fait chaud on doit en porter. Sans elles, le pied risque de frotter contre la chaussette et sera plus vulnérable aux ampoules.

Aussi, un oubli de chaussettes de sport chauffe le pied et favorise la transpiration. La peau a tendance à se ramollir et se fragiliser. La solution passe par une paire de chaussettes techniques adaptée qui «assure une bonne régulation et une évacuation de la transpiration», conseille Fred Brigaud, ostéopathe et consultant.

Pas de chaussures neuves

On ne se risque pas à porter des chaussures à talon toutes neuves le jour d'un mariage, sinon bonjour les dégâts ! Pour les chaussures de sport c'est la même chose, il vaut mieux rester en terrain connu avant une course. Porter de nouvelles chaussures de running qui n'ont pas été testées et non assouplies, c'est courir le risque de créer de nouveaux points de pression ou de compression. Et aller au-devant d'indésirables douleurs et de joyeuses ampoules.

Un léger échauffement

On ne part pas à froid. On consacre quelques minutes pour s'échauffer progressivement en se concentrant sur le déroulé du pied, les appuis, la foulée dans une optique de symétrie et de fluidité.

Un lacage doux

Contrairement à ce qu'on pense, il n'est pas nécessairement bon de serrer à fond ses lacets. Cela augmente le risque de frottement et les points de compression, d'autant que le pied gonfle pendant l'effort. «Le lacage se teste bien avant la course, durant les entraînements, à différentes allures et sur différents types de terrain», rappelle Fred Brigaud.

C'est une maladie de peau ?
Oui, l'urticaire se définit par un ensemble de symptômes qui touchent la peau, explique la dermatologue. Ils se présentent sous la forme de plaques rouges en relief, bien délimitées et migrantes (elles se déplacent rapidement au fil de la journée sur les bras, les jambes, le torse et le visage), des démangeaisons et des gonflements plus ou moins importants sur les mains, les pieds et le visage. Le point de départ, c'est une hyperactivité de certaines cellules, les mastocytes, qui réagissent en libérant au niveau de la peau de l'histamine, laquelle est responsable des démangeaisons, des plaques et des gonflements. Une poussée d'urticaire dure de quelques heures à trois, quatre jours, le plus souvent.

Est-ce que c'est allergique ?

Le plus souvent, non ! La plupart du temps on pense à tort qu'il s'agit d'une allergie. Or, il faut savoir que 95 % des urticaires ne sont pas allergiques (pas de libération d'anticorps IgE ou immunoglobulines), même si l'il existe un œdème, notamment au niveau du visage. En fait, plus une urticare dure, moins il y a de risque que ce soit allergique, note le médecin. Vous pouvez donc avoir des manifestations d'urticaire pendant deux, trois, voire cinq jours sans que ce soit inquiétant. Quand elle est allergique, cette affection ne dure généralement que quelques heures et doit être prise en charge rapidement. L'origine allergique est généralement identifiée par l'interrogatoire. Elle survient suite à l'absorption d'un aliment (fraise, crevette, poisson cru...) ou d'un médicament ou encore après une piqûre de guêpe ou d'abeille.

Quelles sont les autres causes ?

Elles sont multiples. Le froid, le chaud, les frottements, les pressions peuvent déclencher une urticare,



qu'on appelle alors urticare physique. Mais une urticare peut aussi se développer suite à une inflammation ORL, un état de fatigue, à la prise d'aspirine ou d'un anti-inflammatoire, sans qu'il s'agisse d'une allergie, explique la dermatologue. Des problèmes de thyroïde ou certaines maladies auto immunes de la peau peuvent également être des facteurs favorisants.

Ca peut être grave ?

L'urticaire inquiète beaucoup, non seulement parce qu'elle est spectaculaire, mais aussi par sa durée et surtout à cause des gonflements du visage (lèvres, œil, langue...), qu'elle peut provoquer. La gravité n'est réelle que pour les urticaires d'origine allergique, quand l'allergène a été introduit dans l'organisme dans l'heure qui précède.

Quel est le traitement ?

Lors de la consultation, on prescrit des antihistaminiques, entre un et deux comprimés par jour, qui sont très efficaces et soulagent en quelques heures. Les antihistami-

niques en vente libre marchent également très bien. Les plaques et les démangeaisons disparaissent rapidement. Ces médicaments ont peu d'effets secondaires, peuvent être pris pendant une longue période (en cas d'urticaire chronique) et conviennent également aux enfants et aux femmes enceintes.

Faut-il prendre des corticoïdes ?

Il ne faut pas avoir le réflexe de prendre d'emblée de la cortisone, poursuit le médecin. C'est ce que font cependant certains patients quand il y a un œdème. Car, les corticoïdes ne sont actifs qu'au bout de quatre heures minimum. Ce ne sont donc pas des médicaments à prendre en cas d'urgence. Les antihistaminiques agissent plus rapidement. Ceci s'applique aussi en cas d'œdème. De plus, en cas de prise prolongée de cortisone, une dépendance peut s'installer rapidement. Le corps réclame alors des corticoïdes. S'il n'en a pas, il risque de fabriquer à nouveau de l'urticaire. Créant une situation dont il est ensuite difficile de se débarrasser. En

revanche, en cas d'urticaire allergique aigüe, le patient doit avoir à sa disposition de l'adrénaline, seul médicament capable de contrôler rapidement une allergie.

Combien de temps ça dure ?

Une urticare aigüe dure trois ou quatre jours, ce qui est le plus fréquent. Elle peut aussi être chronique et se prolonger pendant au moins six semaines. La durée moyenne d'une urticare chronique est de deux à trois ans. Elle demeure rare et ne touche heureusement que 0,5 à 1 % de la population. Des antihistaminiques sont alors prescrits à la dose minimale efficace pour « contenir » l'urticaire aussi longtemps que nécessaire. L'urticaire devient peu à peu moins active : les symptômes s'atténuent, puis disparaissent spontanément.

Le stress est impliqué ?

En libérant des neuro-transmetteurs qui se fixent sur les mastocytes, qui à son tour libère de l'histamine, le stress favorise l'apparition de l'urticaire. De plus, on sait qu'il en aggrave les symptômes. Les techniques de relaxation (sport, sophrologie, yoga...) sont recommandées pour limiter les récidives et diminuer les symptômes. Si vous avez déjà fait une urticare, mieux vaut également soigner rapidement les infections ORL (rhumes...), les abcès dentaires, éviter certains médicaments comme l'aspirine et les anti-inflammatoires et... la fatigue ! Les manifestations de l'urticaire seront beaucoup moins importantes.

Est-ce qu'il y a des familles à urticare ?

Oui, il existe sans doute un terrain familial. On sait notamment que l'urticaire est plus fréquente chez les adultes et les enfants atopiques, qui souffrent d'asthme, de rhume des foins ou d'eczéma.

LA MALBOUFFE AUGMENTERAIT LE RISQUE DE CIRRHOSE NON ALCOOLIQUE

Abuser des aliments gras et sucrés accroîtrait le risque de stéatose hépatique non alcoolique (SHNA). Et les sodas seraient en première ligne selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Journal of Hepatology*.

Les études sur les boissons sucrées se suivent et confirment toutes qu'elles sont mauvaises pour la santé. Cette nouvelle étude américaine met en avant le fait que boire régulièrement des sodas augmenterait le risque de stéatose hépatique non alcoolique (SHNA).

Les chercheurs de la Friedman School of Nutrition Science and Policy de l'Université du Massachusetts (Etats-Unis) ont mis en parallèle la consommation de cola et de boissons sucrées à bulles de 2 634 hommes et femmes et leur concentration de gras dans le foie, grâce à la scannerographie.

Les conclusions de l'étude dévoilent que les personnes qui boivent plus d'une boisson

sucree par jour ont affiché un degré plus important de risque de SHNA que celle qui consomme plutôt de l'eau.

La présence d'une SHNA a été constatée suivant les procédures médicales standards, et les mêmes résultats ont été observés après la prise en compte de facteurs de risque comme le sexe, l'âge, l'IMC et le mode de vie.

«Notre étude s'ajoute à un important corpus de papiers consacrés au sujet et se focalise sur la relation existante entre la consommation de boissons sucrées et l'apparition de la SHNA et d'autres maladies chroniques dont le diabète et les problèmes cardiovasculaires», explique Jiantao Ma, chercheur en nutrition et diététique, diplômé de la Friedman School of Nutrition Science and Policy, auteur principal de l'étude.

Comme l'enquête n'établit pas de lien direct entre la consommation de sodas et le risque de développer cette pathologie, les

scientifiques ont déclaré vouloir approfondir le sujet et réaliser de nouvelles études pour comprendre la causalité.

«Si l'épidémie d'obésité est un indicateur, l'effet SHNA observé aux Etats-Unis pourrait avoir un écho dans le monde entier», explique Mark Thursz de l'Association européenne pour l'étude du foie, qui a mené les recherches. «Il est impératif que les systèmes de santé continuent à proposer des programmes éducatifs pour sensibiliser le grand public et l'alerter sur les risques en insistant sur l'importance d'une alimentation saine et de l'exercice», conclut le chercheur.

Par ailleurs, les scientifiques notent une augmentation des cas de stéatose hépatique non alcoolique chez les personnes obèses ou souffrant de diabète. Ces observations montrent qu'une alimentation trop riche peut avoir sur le foie les mêmes effets qu'une consommation irrationnelle d'alcool.

PLAN NATIONAL ANTI-CANCER : L'amélioration de la prise en charge mise en exergue à Tissemsilt

Le plan national anti cancer 2015-2019 a pour objectif d'améliorer la prise en charge des malades et de réduire le taux de mortalité dû à cette maladie, a-t-on expliqué lors d'une journée de formation et d'information sur les maladies onco-génétiques ouverte jeudi à Théniet El Had (Tissemsilt).

Le coordinateur du plan, le professeur Messaoud Zitouni a souligné, au cours de cette rencontre, que la réduction de la mortalité due à la maladie du cancer repose sur l'amélioration du cadre de vie du malade durant et après le traitement sur laquelle insiste ce plan national parmi ses actions.

Cette amélioration comporte, entre autres, des consultations biologiques, radio-diagnostiques et la réduction de la durée d'obtention des résultats des analyses, a-t-il indiqué, saluant les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes atteintes du cancer, notamment par la réalisation de centres hospitaliers spécialisés et la réduction des délais des rendez-vous pour les séances de chimiothérapie.

Le Pr. Zitouni a insisté également sur l'importance du dépistage précoce qui contribue à hâter le traitement et mener à la guérison si le sujet d'avère atteint de cette maladie.

Il a souligné que ce plan engage les spécialistes et les acteurs de la société civile censés informer les citoyens de l'importance de la prévention du cancer.

Le plan national anti cancer 2015-2019 comporte huit axes principaux portant sur la protection contre les facteurs cancérogènes, le dépistage précoce, la relance de la thérapie, l'organisation, l'orientation, l'accompagnement, le suivi du patient, le développement des moyens de communication sur cette maladie, l'intensification de la formation et de la recherche sur le cancer et le renforcement des moyens financiers de prise en charge des cancéreux.

Le chef de l'instance nationale de promotion de la santé et du développement de la recherche scientifique, Pr. Mustapha Khaiti, a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance de la contribution des associations et des médias à la sensibilisation contre le tabagisme. Dr. Mohammed Sahraoui du CHU Mustapha Zmirli (Alger) a insisté sur la réduction des cas de cancer chez l'enfant.

Cette rencontre, visant à améliorer le niveau des staffs médicaux et paramédicaux des établissements publics hospitaliers de la wilaya de Tissemsilt, est organisée par la cellule de formation continue de l'établissement public hospitalier (EPH) de Théniet El Had, en collaboration avec l'instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche scientifique et la direction de la santé de la wilaya de Tissemsilt.

MORTALITÉ MATERNELLE

Le taux de la mortalité maternelle a connu un «net recul» ces dernières années en Algérie et devrait se situer autour de 57,5 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2015 alors qu'il était de 230 cas pour 100.000 naissances en 1990, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Net recul» ces dernières années en Algérie, selon Abdelmalek Boudiaf

• 32 milliards de DA pour le financement des unités de soins «Mère-Enfant»

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre sur «la restitution du Plan national de réduction accélérée de la mortalité maternelle pour la période 2015-2019», le ministre a expliqué cette avancée par «l'ensemble des mesures prises et les efforts entrepris et qui ont, indéniablement, permis d'améliorer les indicateurs de la santé maternelle».

Le taux de mortalité maternelle a ainsi connu un «net recul» passant de 230 pour 100.000 naissances vivantes en 1990 à un taux de 60,3 pour 100.000 naissances vivantes en 2014, a-t-il argumenté.

Le taux attendu pour l'année en cours, 57,5 décès pour 100.000 naissances vivantes, «situe l'Algérie à un niveau intermédiaire mais reste en deçà des attentes et des moyens mobilisés par l'Etat», a néanmoins relevé le premier responsable du secteur de la santé.

M. Boudiaf a souligné, à ce propos, l'engagement pris au plus haut niveau de poursuivre sans relâche et d'intensifier ces efforts, d'autant que, a-t-il noté, le taux d'accouchement assisté a atteint 97,2% et que 95% des femmes enceintes ont eu au moins une consultation au cours de leur dernière grossesse.

Le ministre a également cité l'enquête sur les indicateurs multiples MICS 4, présentée deux jours plus tôt et dont les résultats «illustrent particulièrement les progrès considérables enregistrés dans plusieurs domaines, notamment la santé de la mère et de l'enfant, et indiquant les chantiers prioritaires à prendre en charge y compris dans leur dimension spatiale».

Il a, en outre, réaffirmé l'engagement politique de mobiliser tous les moyens, de renforcer les capacités du système sanitaire pour en améliorer la performance et d'investir davantage dans la santé des populations et ce, comme recommandé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



«La protection de la santé de la mère et de l'enfant a toujours constitué, pour notre pays, une priorité de santé publique», a poursuivi le ministre, appuyant son propos par citer le financement «conséquent» et «duriable» dégagé à cet effet, ainsi que «l'accès universel et gratuit aux prestations de soins préventifs et curatifs». De même que le développement des infrastructures assurant des prestations de proximité au niveau de 271 Etablissements Publics de Soins de Proximité (EPS), 195 Etablissements Publics Hospitaliers (EPH) et des 30 complexes «Mère et enfant».

Le plan d'action du Gouvernement a inscrit, en outre, la disponibilité des médicaments essentiels dans les structures offrant les soins de santé de la mère et du nouveau-né, d'autre part, a-t-il souligné.

De même que «l'instauration, en 2013, de la déclaration obligatoire de tous décès maternels suivie, en 2014, de la mise en place de l'audit de ce type de décès afin de prendre toutes les mesures correctives visant à améliorer la qualité et les résultats de l'offre de soins en matière de santé maternelle», a ajouté le ministre.

L'institutionnalisation du jumelage entre les établissements sanitaires du Nord avec ceux du Sud et des hauts plateaux s'inscrit, en outre, dans la perspective d'amélioration de la couverture sanitaire de ces wilayas en gynécologues-obstétriciens, réanimateurs, pédiatres, infirmiers, sages-femmes, a observé M. Boudiaf.

Le Plan national visant à réduire la mortalité maternelle 2015-2019 est l'expression d'une volonté politique résolue et le fruit d'une analyse approfondie des goulots d'étranglement qui ont empêché notre pays, malgré d'importants investissements, de réduire de façon significative et rapide la mortalité maternelle», a estimé le ministre.

Aussi, a-t-il conclu, la démarche privilégiée par son département pour faire aboutir le plan quinquennal est basée sur «la concertation, la participation, et l'appropriation», insistant à ce que «tous les soins nécessaires soient administrés tout au long de la grossesse, au cours de l'accouchement et au cours de la période post-natale».

GHARDAIA : 32 cas de brucellose humaine enregistrés à El-Ménea

Trente deux (32) cas de brucellose humaine ont été enregistrés récemment dans la région d'El-Ménea (275 km au sud de Ghardaïa), a-t-on appris jeudi de source hospitalière.

L'ensemble de ces personnes affectées par cette zoonose, dénommée également fièvre de Malte, ont été pris en charge par les structures sanitaires d'El-Ménea et leur état de santé est hors de danger, selon les services de l'hôpital Mohamed Chaâbani à El-Ménea.

La brucellose est une maladie infectieuse causée par des bactéries et qui touche certains animaux domestiques et l'homme par contamination. La contamination se fait par contact avec un animal infecté ou par absorption du lait cru non bouilli ou de la consommation de fromages et autres produits laitiers à base de laitissé d'un animal malade, signalé-t-on. Contacté par l'APS, les services vétérinaires de la wilaya ont confirmé ces cas de brucellose dans la région d'El-Ménea et ont pris les dispositions nécessaires pour déterminer l'origine et le foyer de cette pathologie.

Trois cas de brucellose sporadique caprine confirmés ont été

diagnostiqués dans cette région par les services vétérinaires. Ces cas ont été contaminés par l'utilisation comme géniteur un bouc porteur de bactéries, expliquent les vétérinaires des services agricoles de Ghardaïa, tout en signalant que l'ensemble du cheptel est soumis périodiquement aux tests sérologiques pour le dépistage de la brucellose.

Un abattage sanitaire vient d'être effectué pour circonscrire cette zoonose à la seule région d'El-Ménea, avant d'entamer «une vaste» enquête épidémiologique dans la région, indiquent les mêmes responsables de la santé animale de la wilaya.

Face à l'apparition de ces cas de brucellose, le comité de wilaya de lutte contre les zoonoses a mis en place un dispositif de lutte contre toutes pathologies et des cellules de veille et de surveillance ont été également activées sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Quarante mille (40.000) doses de vaccin anti brucellose seront utilisés, à partir de dimanche, pour la vaccination à titre préventif du cheptel bovin, ovin et caprin de la wilaya, assurent les mêmes services vétérinaires.

La Journée mondiale du donneur de sang célébrée dimanche



L'Algérie célébrera dimanche prochain la Journée mondiale du donneur de sang, dont le thème retenu cette année par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est «Merci de me sauver la vie», a indiqué jeudi l'Agence nationale du sang (ANS). Pour marquer cet événement mondial, l'Algérie a choisi comme slogan «Le don de sang, un cadeau précieux qui sauve des vies», à travers l'organisation de différentes manifestations dont l'objectif est d'honorer le courage et l'esprit de sacrifice des donneurs

de sang pour leur geste noble et salvateur», a précisé l'ANS dans un communiqué. Des structures de transfusion sanguine prendront part à cet événement, en collaboration avec la fédération algérienne des donneurs de sang et les mouvements associatifs.

Cette journée offrira, à cet effet, l'occasion de «promouvoir» le don de sang volontaire et régulier, afin de sensibiliser davantage les citoyens au besoin de donner «gratuitement» leur sang, en raison de la durée limitée de conservation

des produits sanguins (5 jours pour les concentrés plaquettaires, 42 jours pour les concentrés globulaires rouges et 1 an pour le plasma frais congelé), a souligné la même source. Lors de l'année précédente, «508.941 dons de sang ont été collectés à travers le territoire national dont 2/3 recueillis au niveau des structures de transfusion sanguine fixes et 1/3 en collecte mobile», a-t-elle rappelé.

Elle a noté que «70% des dons sont issus de donneurs bénévoles, dont 28% réguliers et 42% occa-

sionnels», relevant, cependant, le fait que «30% des dons proviennent encore de donneurs familiaux et/ou de compensation».

Par la même occasion, cette journée sera marquée par le lancement de la 2ème campagne 2015 de sensibilisation et de collectes de sang organisées en partenariat avec la direction générale de la sécurité nationale et ce du 14 au 17 juin au sein des structures de la sécurité nationale, la dernière étant effectuée du 3 au 5 mars.

APS

«Aucune alternative à la solution politique en Libye»

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a affirmé qu'il n'y avait «aucune autre alternative» que celle de la concrétisation «rapide» de la solution politique dans ce pays.

Interrogé jeudi par l'APS sur son évaluation des conclusions de la réunion tenue mercredi à Berlin sur la Libye, M. Messahel s'est félicité du fait qu'«il soit aujourd'hui évident que la communauté internationale partage la même perception de la crise et que la convergence des vues, des lectures et des analyses qui s'est dégagée de cette réunion sur la situation qui prévaut en Libye, ainsi que les positions exprimées par l'ensemble des participants, favorisent la concrétisation rapide de la solution politique à laquelle il n'y a aucune autre alternative».

Il s'est de même réjoui que «la volonté de la communauté internationale de privilégier le dialogue comme seul moyen devant permettre d'aboutir à la solution politique souhaitée, rencontre celle du peuple libyen qui a démontré son attachement à un règlement politique de la crise et qui s'y est pleinement engagé



en participant, à travers ses représentants, dans les différents processus politiques en cours sous l'égide des Nations unies».

Selon M. Messahel, «les initiatives de rapprochement et le dialogue amorcé entre certaines parties et factions en Libye président de cette dynamique positive interne, qui concourt, parallèlement aux efforts consentis par les pays du voisinage et l'ensemble de la communauté internationale, à l'aboutissement du processus de sortie de crise loin de toute ingérence étrangère».

A ce titre, M. Messahel, qui a estimé que la solution politique «ne peut se concrétiser que si les parties libyennes parviennent à transcender leurs divergences», a également indiqué qu'«il est indispensable

pour l'ensemble des acteurs en présence d'être guidés, dans leur quête de cette solution, par l'esprit de dialogue, de fraternité et de réconciliation tant, a-t-il dit, la cause de la paix, de l'unité de la Libye, de la cohésion de son peuple et l'avenir de ses enfants exigent sacrifices et concessions». Tout en rappelant la position de l'Algérie qui, dès le premier jour, a plaidé en faveur d'une solution politique, M. Messahel a relevé l'urgence que revêt la question de la formation d'un gouvernement d'union nationale inclusif, capable de poser les jalons d'un Etat moderne et de faire face aux multiples défis, d'abord sécuritaires, que posent le terrorisme et le crime organisé, mais aussi politiques, économiques et humanitaires.

L'ONU s'inquiète des graves problèmes de sécurité dans certaines parties de l'Afrique centrale



Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est déclaré jeudi gravement préoccupé par les graves problèmes de sécurité que connaissent certaines parties d'Afrique centrale relevant de la responsabilité du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), selon une déclaration de la présidence du Conseil.

Les membres du Conseil se sont notamment inquiétés de la crise en cours en République centrafricaine et ses répercussions sur la région, de la persistance de la menace constituée par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et de la poursuite des activités terroristes de Boko Haram dans les pays de la sous-région, indique la déclaration.

Le Conseil a condamné avec la plus grande fermeté les attaques terroristes menées par Boko Haram depuis 2009, qui ont entraîné d'immenses et tragiques pertes en vies humaines et mettent en péril la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, selon le document.

Les membres du Conseil ont également condamné «les attaques effroyables commises par la LRA, dont celles susceptibles de constituer des crimes de guerre et

des crimes contre l'humanité, ainsi que les violations du droit international humanitaire et les atteintes aux droits de l'homme perpétrées par la LRA, y compris le recrutement et l'emploi d'enfants en période de conflit armé, les meurtres, les mutilations, les viols, l'esclavage sexuel et autres violences sexuelles et enlèvements qui lui sont imputables».

La LRA continue de «menacer la sécurité de la région, tout particulièrement en République centrafricaine et en République démocratique du Congo», s'est inquiété le Conseil.

Concernant tout particulièrement la République centrafricaine, les membres du Conseil demeurent préoccupés par la gravité de la crise nationale qui secoue le pays et condamnent vigoureusement la «coopération de circonstance qui s'est nouée dans ce pays entre la LRA et d'autres groupes armés, notamment des combattants de l'ex-Séléka».

Le Conseil a demandé «à nouveau qu'il soit rapidement donné suite à toutes les conclusions du Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé relatives à la situation des enfants victimes de la LRA».

La communauté sahraouie en France exprime sa solidarité avec Mme Takber Haddi en grève de la faim

La communauté sahraouie en France a exprimé sa «solidarité inconditionnelle» avec la citoyenne sahraouie Takber Haddi, en grève de la faim après l'assassinat de son fils par des colons marocains à Laayoun occupée, rapporte jeudi l'agence de presse sahraouie (SPS).

A l'occasion de la commémoration de la Journée du martyr en France, la communauté sahraouie a organisé une manifestation pacifique devant l'ambassade du Maroc en France, en solidarité avec Takber

Haddi, appelant les autorités d'occupation marocaines à «ouvrir une enquête sur l'assassinat de son fils Mohamed

Lamine Haidalla», selon une source du Bureau exécutif de la communauté sahraouie en France, citée par SPS.

Les manifestants ont lancé un appel à toutes les organisations des droits humains à travers le monde pour «intervenir immédiatement pour sauver la vie de Takber», a ajouté la même source.

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz avait appelé mardi le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon à «intervenir d'urgence» dans le cas de Takber Haddi.

Mme Takber Haddi a entamé le 15 mai 2015, une grève de la faim illimitée devant le consulat du Maroc à Las Palmas réclamant l'ouverture d'une «enquête juste et impartiale» autour de l'assassinat de son fils, âgé de 21 ans, par des colons marocains et la traduction des responsables de ce meurtre devant la justice.



LUTTE ANTI-TERRORISTE Le Kenya veut limiter le mouvement de réfugiés

Le Kenya va bientôt adopter «des mesures sévères» pour restreindre le mouvement des réfugiés dans et hors de camps de Dadaab, a déclaré jeudi un responsable kényan, justifiant cette mesure le fait que le groupe Al-Shabaab obtient, selon lui, l'aide de personnes dans les camps.

Le coordinateur régional pour le nord-est, Mohamud Saleh, a affirmé que certains réfugiés aident les militants d'Al-Shabaab en leur fournissant des vivres et des médicaments, et en utilisant leurs charrettes à âne pour le transport d'armes des militants.

«Lors de notre récente opération à Yumbi, le personnel de sécurité ont intercepté 25 charrettes à âne appartenant aux réfugiés. A notre grande surprise, les propriétaires se sont échappés lorsqu'ils ont été stoppés. Ceci est une indication claire que les propriétaires avaient des mauvaises intentions», a-t-il confié aux journalistes à Garissa, ville située près de la frontière somalienne.

M. Saleh a déclaré que certaines personnes de Dadaab sont engagées dans le commerce illégal de plusieurs millions de dollars avec leurs frères en Somalie.

«Ce ne sont pas des réfugiés. Nous veillerons à ce que le camp abrite seulement ceux qui ont droit à l'asile selon les normes internationales», a-t-il souligné.

Dadaab, qui accueille quelque 350.000 Somaliens, est le plus grand camp de réfugiés du monde.

En avril, le gouvernement kényan a demandé au Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) de fermer les camps pour 90 jours après que près de 150 étudiants de l'Université de Garissa ont été tués par des hommes armés d'Al-Shabaab au début de ce mois.

M. Saleh a ajouté que certains réfugiés sont également impliqués dans le braconnage et le commerce illicite pertinent. «Tous ces problèmes sont attribués à la libre circulation des réfugiés. Elle doit cesser», a-t-il martelé.

OUGANDA L'opposition forme une coalition pour la présidentielle de 2016

Les partis de l'opposition ougandaise ont formé une coalition en vue de la présidentielle de 2016, pour lancer «l'offensive finale» contre le président Yoweri Museveni, au pouvoir depuis 29 ans, ont rapporté jeudi des médias d'Ouganda.

Le président Museveni, âgé de 70 ans, a d'ores et déjà été désigné par son parti, le Mouvement national de résistance (NRM), comme son candidat à l'élection présidentielle de février 2016. Les formations réunies dans cette nouvelle coalition, l'Alliance démocratique (TDA), ont annoncé qu'elles désigneront un candidat commun pour l'élection, promettant qu'en cas de victoire, leur candidat n'effectuerait qu'un mandat et ne se représenterait pas.

C'est la troisième fois qu'une alliance de l'opposition est créée dans le but de battre M. Museveni, jusqu'ici sans succès. La TDA réunit le principal parti d'opposition, le Forum pour le changement démocratique (FDC), ainsi que le Parti conservateur, le Parti démocratique, le Parti populaire progressiste (PPP) et l'Alliance fédérale ougandaise (UFA).

«La majorité des Ougandais a perdu tout espoir. Il s'agit de sauver notre peuple», a déclaré le président du FDC, Museisha Muntu, selon le quotidien *The Daily Monitor*.

«Le chemin que nous sommes en train de prendre doit nous donner la possibilité de combattre une dictature omnipotente», a affirmé John Ken Lukyamuzi, président du Parti conservateur.

L'ancien Premier ministre Amama Mbabazi, qui apparaît comme un possible sérieux adversaire de M. Museveni depuis que ce dernier l'a limogé en septembre 2014, n'a pas participé à la réunion mais y a envoyé un représentant, qui a signalé que M. Mbabazi signerait prochainement l'accord.



Le Pentagone réclame l'arrêt de la construction d'îles en mer de Chine méridionale

Le ministre américain de la Défense, Ashton Carter, a demandé jeudi à Pékin de cesser la construction controversée d'îles artificielles en mer de Chine méridionale, à l'occasion d'une rencontre avec le plus haut gradé chinois aux Etats-Unis.

La visite aux Etats-Unis du général Fan Changlong, vice-président de la puissante Commission militaire centrale (CMC) du Parti communiste chinois, intervient sur fond de tensions entre Washington et Pékin sur la question de cette zone maritime stratégique pour le commerce mondial et qui recèle potentiellement d'importantes réserves d'hydrocarbures.

Washington a multiplié les critiques sur la construction par la Chine d'îles semi-artificielles dans l'archipel des Spratleys, Pékin estimant de son côté que sa souveraineté sur ces zones est «indiscutables» en s'appuyant sur des «arguments historiques et juridiques».

M. Carter a «réitéré les préoccupations américaines concernant la mer de Chine méridionale et appelé à (...) cesser durablement le remblaiement et la militarisation en recherchant une solution pacifique conforme au droit international», a rapporté le Pentagone dans un communiqué.

A l'inverse de déplacements précédents, y compris un l'année dernière, il n'y a pas eu de conférence de presse conjointe et «les Chinois ont réclamé qu'il y ait peu d'attention médiatique autour du voyage», a précisé le porte-parole de la Défense, le colonel Steven Warren.

Une autre source de tensions entre les deux premières puissances économiques mondiales est le piratage des données personnelles de quatre millions d'employés fédéraux, révélé par le gouvernement américain la semaine dernière.

Cette opération aurait été perpétrée par des pirates informatiques chinois, selon des médias américains. La Chine a estimé qu'il était «irresponsable et sans fondement scientifique» d'attribuer la responsabilité du piratage à certains de ses ressortissants sans enquêter de manière «approfondie».

Le général Fan Changlong, considéré par les Etats-Unis comme l'un des homologues chinois d'Ashton Carter, a entamé lundi une visite de six jours, avec des étapes en Californie, au Texas et à Washington.

TERRORISME

L'ONU veut étendre les renseignements préalables concernant les voyageurs étrangers

Un responsable de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT) a présenté au Conseil de sécurité de l'organisation des Nations unies (ONU) un rapport mettant en évidence les lacunes actuelles dans l'utilisation des renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV), appelant à étendre l'emploi de ce système.



Le directeur du bureau de l'évaluation et de l'assistance technique de la direction exécutive du DECT, Hassan Baage, a rappelé que le système RPCV est un système de communications électroniques grâce auquel on recueille auprès d'une compagnie aérienne les données biographiques d'un passager et les renseignements de base relatifs à un vol. Généralement, les données en question figurent dans le passeport du passager ou un autre document de voyage émis par son gouvernement, a-t-il ajouté devant le Conseil de sécurité de l'ONU qui s'est réuni jeudi.

Le plus souvent, elles (les données) sont transmises aux autorités douanières, qui effectuent diverses vérifications avant l'arrivée d'un vol.

À l'heure actuelle, a déclaré M. Baage, seuls les Etats mem- bres

et qu'ils peuvent soulever des inquiétudes sur de possibles violations de la vie privée et sur la protection des données.

Sur les 12 recommandations formulées dans le rapport pour remédier à ces lacunes, a souligné M. Baage, les trois principales recommandations. En premier lieu, encourager les Etats membres utilisant actuellement des systèmes RPCV à envisager de mettre en correspondance, dans les aéroports, les données relatives aux passagers avec les listes de surveillance afin d'identifier les individus susceptibles de se rendre à l'étranger en qualité de terroristes étrangers.

En deuxième lieu, faciliter, en consultation avec l'équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, la mise au point de plans et de projets propres à faciliter la mise en œuvre des

systèmes RPCV, en mettant particulièrement l'accent sur les Etats touchés par le phénomène des combattants terroristes étrangers.

Et en dernier lieu, élaborer un plan pour revoir et moderniser les normes et processus existants, et encourager activement les Etats membres qui cherchent à mettre en œuvre des programmes RPCV à se conformer aux normes convenues et meilleures pratiques existantes.

Ce responsable a rappelé également que, le 24 septembre 2014, en réponse à la menace que constituent les combattants terroristes étrangers pour la paix et la sécurité internationales, le Conseil de sécurité avait adopté une résolution priant les Etats membres d'empêcher l'entrée sur leur territoire ou le transit par leur territoire «d'individus dont on est fondé à penser que ce sont des terroristes étrangers».

Le Conseil avait ainsi invité les Etats membres à exiger des compagnies aériennes opérant sur leur territoire qu'elles communiquent à l'avance aux autorités nationales compétentes des informations sur les passagers afin de «détecter le départ de leur territoire, ou la tentative d'entrée sur leur territoire ou de transit par leur territoire, à bord d'appareils civils», de combattants terroristes étrangers.

CONGRESS

Obama courtise les élus à la veille d'un vote crucial

Le président Barack Obama tentait jeudi de convaincre les élus de son propre camp de le suivre à la veille d'un vote crucial au Congrès sur un texte lui accordant un plus grand pouvoir de négociation sur les accords de libre-échange.

La proposition de loi, qui sera soumise vendredi au vote à la Chambre des représentants, donnerait à M. Obama les coudeuses franches pour finaliser le Partenariat transpacifique (TPP), accord de libre-échange rassemblant 12 pays de la région Asie-Pacifique (à l'exception notable de la Chine).

«Tout le monde, depuis le président jusqu'aux membres de son équipe à la Maison-Blanche (...) fait valoir avec force ses arguments auprès des membres du Congrès», a expliqué Josh Earnest, porte-parole de l'exécutif américain.

Ce dernier n'a pas hésité à égratigner ceux qui, dans le camp démocrate, ont des états d'âme et redoutent qu'un vote en faveur du texte ne les place en décalage avec l'aile gauche de leur parti. «Les élus du Congrès devraient être plus



préoccupés par les emplois des Américains que par le leur», a-t-il ironisé.

Situation peu commune pour le président démocrate qui a fait du TPP l'une de ses priorités: il peut compter sur le large soutien des républicains, champions du libre-échange, mais doit se battre pour arracher une à une les voix des démocrates, qui agitent le spectre de pertes massives d'emplois. Un vote préalable de procédure jeudi à la Chambre,

par 217 voix contre 212, a montré l'ampleur de l'hostilité du groupe démocrate, et préside un scrutin particulièrement serré vendredi. Seuls huit démocrates, sur 186, ont suivi le président et voté pour.

Le président républicain de la Chambre, John Boehner, a appelé les démocrates à le rejoindre. «Si nous travaillons ensemble, ce sera une grande victoire pour les emplois américains et pour la place des Etats-Unis dans le monde», a-t-il lancé. «Si nous restons à l'écart, nos alliés vont de nouveau se tourner vers la Chine et s'éloigner de nous», a-t-il averti.

La loi vise à établir une procédure accélérée, dite TPA selon ses initiales en anglais («Trade Promotion Authority»), pour que le Congrès approuve ou rejette, sans possibilité d'amendement ni d'obstruction, tout accord de libre-échange négocié par l'exécutif. Si le partenariat transpacifique en serait le premier bénéficiaire, l'accord TTIP, avec l'Union européenne, pourrait aussi en profiter mais son horizon est plus distant.

Pas de compensations aux pays de l'UE, victimes des sanctions antirusses

Le Premier ministre britannique David Cameron a appelé les Européens touchés par les sanctions antirusses à ne pas compter sur les compensations financières, rappelant que ces mesures affectent tous les pays de l'Union européenne (UE), y compris la Grande-Bretagne.

«Les pays de l'UE, ayant souffert des sanctions visant la Russie, ne doivent pas compter sur des compensations», a estimé

M. Cameron, intervenant devant la chambre des Communes.

Ayant reconnu que les sanctions (contre la Russie, ndlr) affectaient, sous une forme ou une autre, tous les pays européens, et que la Grande-Bretagne en constatait elle-même l'impact, M. Cameron a toutefois appelé les Européens à ne pas s'attendre à des compensations.

«Pour ce qui est des compensations pour les pays de l'UE, je

pense que nous devons faire preuve de prudence. Nous ne devons pas compenser des pertes à certains pays de l'UE, mais nous appliquer à faire en sorte que le système mondial reposant sur le droit continue à fonctionner, et que la Russie ne le viole pas. Tel doit être notre argument majeur», a souligné le chef du gouvernement britannique. Les Etats-Unis, l'Union européenne et leurs partenaires

ont adopté des sanctions contre Moscou et plusieurs sociétés publiques et privées russes.

Plusieurs pays européens en pâtissent. Mercredi 10 juin, au terme de sa visite de l'Exposition universelle Expo-2015 à Milan, le président russe Vladimir Poutine a estimé à un milliard d'euros les pertes de l'économie italienne causées par les sanctions.



TURQUIE

Le président turc appelle l'opposition à des discussions pour former une coalition

Quatre jours après les élections législatives, le président turc Recep Tayyip Erdogan a invité jeudi tous les partis politiques à mettre leurs différends de côté en faveur d'une formation rapide d'un gouvernement de coalition.

A l'issue de ces élections, le parti au pouvoir Parti de la justice et du développement (AKP) s'est vu perdre la majorité absolue au Parlement due au score insuffisant 41% des suffrages.

Avec seulement 258 des 550 sièges de députés, l'AKP est contraint pour la première fois de former une coalition avec un ou plusieurs des trois partis de l'opposition.

Le président turc a dès lors exhorté les partis politiques à mettre de côté leur ego (...) et former aussi vite que possible un gouvernement de coalition afin de préserver la «stabilité» de la Turquie.

«Nous ne pouvons pas laisser la Turquie sans gouvernement, sans tête», a plaidé le chef de l'Etat lors d'un discours devant la



chambre de commerce d'Ankara. «Ceux qui priveraient la Turquie d'un gouvernement en paieront le prix», a-t-il mis en garde.

Le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu a annoncé pour sa part que son parti allait ouvrir des discussions avec l'opposition, après les législatives qui l'ont privé de sa majorité absolue au Parlement.

La coalition AKP et opposition s'annonce compliquée

Au pouvoir depuis treize ans, le Parti AKP est arrivé en tête du scrutin de dimanche en recueillant 40,8% des voix mais a subi un recul de près de 10 points par rapport à son score de 2011 (49,9%).

Ce résultat a ouvert les tractations en vue de la formation d'un gouvernement de coalition entre l'AKP et l'opposition, qui n'a cessé pendant la campagne de dénoncer la dérive autoritaire du parti au pouvoir et de l'homme fort du pays.

Dans ces conditions, un accord, quel qu'il soit, s'annonce très compliqué.

Les deux principaux adversaires de l'AKP, le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate) et le Parti de l'action nationaliste (MHP, droite) ont respectivement eu 25% et 16,3% des suffrages, totalisant 132 et 80 sièges.

Grande surprise des élections, le parti kurde HDP

(Parti démocratique du peuple) et son charismatique chef de file Selahattin Demirtas ont bouleversé le paysage politique turc en réalisant un score historique de 13,4% et en obtenant 80 députés. Ces trois partis ont jusque-là publiquement exclu toute alliance avec l'AKP. «Ce dont nous sommes sûrs, c'est que nous ne participerons pas à une coalition avec l'AKP», a répété mardi M. Demirtas devant la presse.

Le chef du CHP Kemal Kilicdaroglu a évoqué l'idée d'une alliance de l'opposition, car «des élections anticipées ne seront qu'une perte de temps», a-t-il écrit mardi sur Twitter.

Les chances d'une telle coopération semblent toutefois très minces. Les nationalistes du MHP sont très réticents à s'allier avec le HDP. Ils souhaitent l'arrêt des négociations de paix menées avec les rebelles armés du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), alors que le parti prokurde a fait de leur relance une de ses priorités.

Reste l'idée d'un gouvernement AKP minoritaire. «C'est l'éventualité la plus lointaine, inutile d'en parler pour le moment», a tranché son vice-président, Mehmet Ali Sahin.

PAKISTAN

L'ONG Save the Children sommée de quitter le pays

L'ONG Save the Children est sommée de suspendre ses activités au Pakistan et de quitter le pays dans un délai de quinze jours, ont annoncé vendredi des responsables.

Les autorités pakistanaises ont fermé jeudi soir les locaux de l'ONG à Islamabad, accusé «d'agir contre les intérêts» du pays, et donné deux semaines à ses expatriés pour quitter le pays.

Save the Children était particulièrement surveillée par les autorités pakistanaises depuis 2012, lorsqu'un rapport des services de renseignement locaux avait fait un lien entre l'ONG et Shakeel Afridi, le médecin pakistanais qui a aidé la CIA dans sa traque d'Oussama Ben Laden, tué par un raid commando américain dans le nord du pays en mai 2011.

Jeudi soir après l'heure de fermeture de bureau, des représentants du gouvernement accompagnés de policiers sont arrivés au siège de Save The Children et ont posé un cadenas sur le portail d'entrée du complexe.

«Nous avons (également) apposé des scellés sur l'entrée des bureaux de Save the Children sur ordre du gouvernement», a dit un responsable gouvernemental, Kamran Cheema cité par l'AFP. «Nous ne savons pas les raisons de cette fermeture.

Nous avons juste reçu un avis de trois lignes du ministère de l'Intérieur disant que les bureaux devaient être mis sous scellés et tous les expatriés retourner dans leurs pays sous 15 jours.

Les autorités n'ont pas officiellement communiqué sur le sujet, mais un responsable du ministère de l'Intérieur a affirmé que l'ONG «était impliquée dans des activités antipakistanaises».

L'ONG travaille au Pakistan depuis plus de 35 ans et a environ 1.200 employés dans le pays», ajoutant qu'elle n'y comptait plus aucun expatrié. «Save The Children n'avait pas été notifié de cette décision. Nous nous opposons fortement à cette intervention et nous sommes en train d'exprimer nos graves préoccupations au plus haut niveau», a ajouté l'ONG dans un communiqué diffusé de son siège londonien.

«L'ensemble de notre travail est conçu et effectué en collaboration étroite avec les ministères gouvernementaux et il vise à renforcer l'accès aux services publics en matière de santé, de nutrition, d'éducation et de bien-être pour l'enfant», conclut l'ONG qui affirme que ses programmes ont bénéficié l'année dernière à 4 millions d'enfants pakistanais et à leurs familles.

Après la divulgation du rapport des services de renseignements pakistanais établissant un lien entre Save the Children et le Dr Afridi, donc la CIA, les expatriés de l'ONG avaient été obligés de quitter le pays.

L'ONG, qui travaille notamment sur des projets dans l'éducation, la santé et l'alimentation, a toujours nié en bloc ces accusations de liens avec le Dr Afridi ou la CIA.

AFGHANISTAN

40 talibans tués dans la province du Helmand

40 insurgés talibans ont été tués vendredi dans un affrontement avec les forces de sécurité dans la province du Helmand, dans le sud de l'Afghanistan, a-t-on indiqué de source militaire.

«Cet affrontement sanglant a éclaté vendredi matin dans le district de Sarwan Qala lorsqu'un groupe de talibans a attaqué trois postes de contrôle dans la zone de Sadozai et que les forces de sécurité ont riposté, déclenchant une fusillade au cours de laquelle 40 rebelles ont été tués et 16 autres blessés», a déclaré Bridediar Abdul Wadood, officier supérieur de l'armée dans la province. Deux membres de l'armée ont été blessés au cours de l'affrontement, selon la même source.

Les insurgés afghans prennent fréquemment pour cible les forces de police et les officiels.

L'Afghanistan fait face depuis 2001 à une insurrection meurtrière des talibans, ce qui a conduit des centaines de milliers de personnes à abandonner leurs domiciles pour se réfugier dans des camps de fortune ailleurs dans le pays.

APS

SYRIE

L'armée reprend le contrôle d'un aéroport dans le Sud

Les forces gouvernementales syriennes ont repris vendredi le contrôle d'un aéroport dans le sud du pays des mains des rebelles qui avaient capturé pendant quelques heures une partie des installations, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Les rebelles avaient pris jeudi des zones de cet aéroport, selon l'OSDH. Al-Thala, l'un des plus grands aéroports militaires dans le sud, est situé dans la province de Soueida, l'une des rares à

riennes du régime et l'arrivée de renforts des forces de défense nationale et des comités populaires», des milices loyalistes, a indiqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH, cité par l'AFP.

Les rebelles avaient pris jeudi des zones de cet aéroport, selon l'OSDH. Al-Thala, l'un des plus grands aéroports militaires dans le sud, est situé dans la province de Soueida, l'une des rares à

être quasi totalement aux mains du gouvernement.

Par ailleurs, l'émissaire spécial pour la Syrie, Staffan de Mistura, a condamné le massacre par la branche syrienne d'Al-Qaïda, le Front AL-Nosra, de 20 villageois dans un village de la province d'Idleb (nord-ouest), une région quasi-totalement aux mains de ce groupe terroriste et de ses alliés rebelles.

L'ONU se félicite de l'ouverture temporaire du passage de Rafah

L'envoyé spécial des Nations unies au Moyen-Orient a salué jeudi la décision du gouvernement de l'Egypte d'ouvrir temporairement un poste frontalier crucial pour les résidents de la bande de Gaza à la suite du dialogue entre les autorités palestiniennes et égyptiennes.

Dans un communiqué de presse rendu public plus tôt

dans la journée, le coordinateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a applaudi la décision égyptienne d'ouvrir le passage de Rafah du 13 au 15 juin dans les deux directions, à la suite de consultations entre le Président Mahmoud Abbas et les autorités égyptiennes.

NUCLÉAIRE IRANIEN
Washington confiant sur le secret des négociations

La diplomatie américaine, en première ligne dans les négociations sur le nucléaire iranien, a affirmé jeudi sa confiance dans la confidentialité des pourparlers internationaux, après l'ouverture d'enquêtes en Suisse et en Autriche sur un éventuel espionnage informatique.

Le porte-parole du département d'Etat, Jeffrey Rathke, a expliqué que le gouvernement américain était «au courant» des enquêtes lancées par la Suisse et par l'Autriche et que les trois pays avaient d'«étranges relations de travail», sans toutefois se prononcer sur une éventuelle entente judiciaire entre Washington, Vienne et Berne. Le porte-parole a réaffirmé la confiance

de Washington dans le secret des tractations qui se déroulent depuis l'automne 2013, principalement dans des grands hôtels de Genève, Lausanne, Montreux, Zurich en Suisse et dans la capitale autrichienne.

«Nous avons pris et prenons des mesures pour être sûrs que les détails confidentiels et sensibles des négociations restent dans le secret du huis clos», a expliqué le porte-parole américain.

Les autorités suisses et autrichiennes ont annoncé jeudi avoir ouvert, séparément, des enquêtes sur des soupçons d'espionnage informatique dans des hôtels où se déroulaient des négociations sur le nucléaire iranien,

Israël étant pointé du doigt par des experts informatiques. L'Iran et les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France et Allemagne) négocient depuis 20 mois et se sont donné jusqu'au 30 juin pour sceller un accord complet et définitif sur le programme nucléaire controversé de Téhéran.

Mercredi soir, avant l'annonce des enquêtes suisse et autrichienne, un responsable de l'administration américaine avait expliqué que les Etats-Unis «préservent la sécurité du mieux qu'ils le pouvaient mais que rien ne restait complètement secret dans le monde dans lequel on vit aujourd'hui».

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE : Voyage captivant dans le Céleste Empire avec la troupe chinoise Yiyitch-one

La troupe chinoise de chant et de danse Yiyitch-one a offert jeudi soir au public de la salle Ahmed-Bey de Constantine un voyage captivant dans le Céleste Empire puisé des contes et des légendes de la plus ancienne civilisation du monde.

Une heure et demie durant, les artistes de la troupe Yiyitch-one, venue de la province de Ningxia, vêtus de leurs costumes chatoyants, ont fait découvrir à l'assistance des facettes de la culture de la Chine profonde, des scènes de la vie quotidienne et des traditions ancestrales, à travers des tableaux de danses folkloriques d'acrobaties sur fond de musique séculaire.

Le spectacle s'ouvre par la danse «Chant des fleurs rouges», où, avec infiniment de grâce, les danseuses et les danseurs de la troupe, vêtus de magnifiques costumes traditionnels brodés d'or, et dans une fusion subtile entre la musique et le théâtre, ont enflammé un auditoire conquis.

Les artistes enchainent avec «Nectar des prunes» pour perpétuer, sur des rythmes ensorceleurs, une fresque illustrant la légende des prunes, symboles, dans la culture chinoise, de persévérance et de volonté, le tout dans une chorégraphie saisissante, chaleureusement ovationnée par le public dont de nombreux membres de la communauté asiatique vivant en Algérie.

Réconfortée par l'ambiance chaleureuse créée par le public de la salle Ahmed-Bey, la troupe Yiyitch-one propose «Duo de la douce force», pour raconter, à travers des gestes souples et bien synchronisés, une belle histoire d'amour, plongeant les spectateurs dans une atmosphère des plus romantiques.

Le tableau «La symphonie du lyciet de barbarie» est entamé de suite, et les danseuses exécutent de magnifiques mouvements en spirales, perpétuent dans la bonne humeur une très vieille tradition, celle de la cueillette du fruit du lyciet de barbarie, connu sous le nom de «gojji». Un fruit «magique» conseillé par les sages chinois pour atteindre l'immortalité.

Des spectacles d'acrobaties mêlant force et souplesse et dégageant une étonnante énergie ont également captivé l'assistance qui a longtemps applaudi les prouesses des artistes chinois.

Dans un sympathique clin d'œil à Constantine, la troupe présenté «Salam», des danses exécutées sur des chansons puisées du spectacle «L'Épopée de Constantine», présenté lors de l'ouverture officielle de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Une belle note finale qui a mérité les applaudissements nourris du public présent. Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (Onic), dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la tournée de la troupe chinoise Yiyitch-one se poursuivra vendredi avec un spectacle programmé à la salle El Mouggar, à Alger.

APS

9^e FESTIVAL DIWAN: La jeune génération de Kenadsa brille sur scène

La jeune troupe «Diwane Gnawa El Kandoussia» de la localité de Kenadsa a brillé sur la scène de Bechar par une prestation traditionnelle présentant tout les caractéristique d'un bon spectacle musical.



Se produisant pour la première fois en compétition du 9^e Festival national de musique diwan qui se tient à Béchar depuis lundi, cette jeune troupe a réussi en à peine 20 minutes de passage à émerveillé le public par son assurance, la puissance du son et la justesse de son interprétation.

Agés entre 18 et 21 ans, ces jeunes amateurs de diwan se sont constitués en groupe musicale en 2009 encouragés par les organisateurs du festival, la maison de la Culture de Bechar et les mqadmine et maâlmâine (maîtres spirituels) de la région qui les ont formés.

Sur scène ce jeune groupe a produit un son irréprochable et puissant au «tbel» comme au «goumâri» en plus d'une grande maîtrise au chant

des bradjs et de la danse koyo traditionnelle pratiquée dans le diwan.

Cette soirée de compétition a aussi été marquée par le passage d'une troupe nouvellement créée, «El Mechâa», venu présenter l'héritage diwan de la région du Touat (Adrar) ainsi que la troupe «El Megzawin Gnawa» de Mostaganem qui tenté perpétue à sa manière la pratique du Maâlem Mejoudoua qui a posé les bases du diwan comme il est pratiqué aujourd'hui dans l'Oranie et à Bechar sans pour autant fournir une prestation correct.

Devant un public très nombreux, pas moins de 5000 personnes, le groupe «Ouled El Hadja Maghnia» connu pour ses prestations rythmées par une grande orchestration de per-

cussion (derbouka, tbel et karkabou) et un jeu de scène très dynamique et très entraînant.

Le groupe a réussi à installer une ambiance survolté chez un public qui les a adopté depuis leur premier passage à Béchar en 2011 grâce à un style se rapprochant du diwan chantant de la poésie avec la voix puissante de Youcef et leurs quatre derbouka attaché à la taille pour pouvoir danser en même temps.

Inauguré lundi, le 9^e Festival national de musique diwan se poursuivra jusqu'au 13 juin au stade Ennasr à Bechar avec encore au programme deux troupes en compétition en plus du groupe Essed de Kenadsa très attendu par le public.

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE: Des thèmes nombreux et variés traités par les films en compétition

Des thèmes nombreux et variés ont été traités dans les films en compétition durant la 8^e édition du Festival international d'Oran du film Arabe (Fiofa) qui sera clôturé vendredi soir. Pour certaines œuvres (12 longs métrages, 14 courts métrages et 12 documentaires), projetées en compétition, des cinéastes sont allés jusqu'à briser certains tabous.

Dans les courts et longs métrages, l'horreur de la violence et de la destruction dans les pays arabes en proie à des conflits dont la Syrie et la libye, la question de l'autodétermination du peuple sahraoui et l'émigration

clandestine, la mémoire, l'amour de la vie, le divorce ont été abordés. Hors compétition, le cinéma turc, invité d'honneur, trois films ont été projetés durant la journée turque du Festival «Le rêve du papillon», «Sil-sile» (conséquences) et «Prunelle de mes yeux», qui résument en quelque sorte le cinéma de ce pays.

D'autre part, les activités annexes du Fiofa ont été marquées par l'organisation du Colloque international «Roman et cinéma» et du Salon arabe du cinéma et de la télévision, «deux grands acquis du Fiofa», selon le commissaire du Festival, Brahim

Seddiki. Le Salon du Cinéma et de la Télévision, organisé en marge du Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa), inauguré vendredi dernier par le ministre de la Communication, Hamid Grine, a été une occasion pour réunir les acteurs et faire connaître les feuilletons TV et les films de cinéma susceptibles d'être commercialisés localement et dans le reste du monde.

Un hommage à titre posthume a été rendu à plusieurs figures du 7^e art national et arabe à l'ouverture du FIOFA, inauguré par le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, en pré-

sence du ministre de la Communication, Hamid Grine.

Le défunt militant cinéaste Amar Laskri, les comédiens Sid Ali kouiret, Faïtha Berber, Fatem Hamama (Egypte), l'auteur cinéaste Assia Djebbar et le journaliste critique syrien Quossef Salah Derwich ont été honorés. Un hommage particulier a été rendu par le Festival à Mohamed Lakhdar Hamina, lauréat de la Palme d'Or du Festival de Cannes en 1975. En outre, l'écrivain algérien Rachid Boudjedra a été honoré au cours du Festival pour ses 50 ans d'écriture.

L'enseignant et chercheur Larbi Dahou honoré



L'écrivain, chercheur et membre Haut conseil de la langue arabe, Larbi Dahou, a été honoré jeudi à Alger par le ministre de la Culture, en reconnaissance à ses nombreuses contributions à la langue arabe, la culture et la recherche universitaire.

La cérémonie de cet hommage, programmé sous la présidence de l'actuel ministre de la culture, Azeddine Mihoubi, du Haut conseil de la langue arabe, s'est déroulée à la Bibliothèque nationale en présence du conseiller à la présidence de la République, Mohamed Bougazi, de chercheurs et d'auteurs. M. Dahou s'est dit honoré à travers cet hommage qui est une reconnaissance, au-delà de sa personne, à la culture algérienne.

Le ministre a rappelé de son côté le parcours de Larbi Dahou qui a encadré et débattu au cours de sa carrière plus de 120 thèses de magistère et de doctorat dans plusieurs universités algériennes. Par ailleurs, des universitaires venus de différentes universités ont salué la contribution de M. Dahou en faveur de la recherche et à la culture algérienne à travers ses ouvrages et ses conférences. Né le 9 décembre 1942 à Batna, Larbi Dahou est titulaire de plusieurs diplômes, dont un magistère en littérature arabe moderne et un doctorat en littérature maghrébine ancienne. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et essais dont des recueils de poésie populaire, de même qu'il a traduit des poèmes du tamazight à l'arabe.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 Culture Infos : TFou
 08:10 Culture Infos : Télleshopping sa-médi
 10:10 Culture Infos : L'affiche de la se-maine
 10:25 Culture Infos : Tous ensemble
 11:10 Culture Infos : Tous ensemble
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:45 Autre : Météo
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : Grands reportages
 14:35 Culture Infos : Reportages
 15:10 : Camping Paradis
 17:00 Culture Infos : Tous ensemble
 17:50 Sport : Albanie / France
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous
 20:35 Autre : Tirage du Loto
 20:40 Autre : Météo
 20:45 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 Autre : Ce soir tout est permis avec Arthur
 23:30 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:10 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
 06:30 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
 06:50 Sport : Champions de France
 06:55 Autre : Journal
 07:00 Culture Infos : Télématin
 10:00 Culture Infos : Thé ou café
 10:50 Autre : Un mot peut en cacher un autre
 11:25 Autre : Les Z'amours
 12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 12:45 Culture Infos : Point route
 12:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
 12:55 Autre : Météo 2
 13:00 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...
 13:55 Autre : Météo 2
 14:00 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
 14:40 Culture Infos : La famille Mille-voies, à chacun son métier
 14:45 : Automobilisme
 15:50 Sport : Cyclisme
 16:55 : Automobilisme
 18:50 Autre : Mot de passe
 19:20 Autre : Mot de passe
 19:55 Autre : Météo 2
 20:00 Autre : Journal
 20:40 Culture Infos : 40 ans sur les Champs
 20:45 Autre : Le village préféré des Français
 20:46 Sport : Stade Français / Clermont-Auvergne
 23:20 Autre : On n'est pas couché

3

05:25 Autre : Questions pour un champion
 06:00 Autre : EuroNews
 06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
 06:39 : Popeye
 06:44 : Popeye
 06:51 : Les Tortues Ninja
 07:16 : Les Tortues Ninja
 07:42 : Super 4
 07:53 : Super 4
 08:05 Culture Infos : Samedi Ludo
 08:09 : Scooby Doo ! La folie du catch
 09:33 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
 09:58 : Les lapins crétins : invasion
 10:05 : Les lapins crétins : invasion
 10:12 : Les lapins crétins : invasion
 10:22 Série TV : Zip Zip
 10:33 Série TV : Zip Zip

10:48 : Bob l'éponge
 11:11 Cinéma : En sortant de l'école
 11:20 Culture Infos : Consomag
 11:25 Autre : Météo
 11:30 Culture Infos : La voix est libre
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:25 Autre : Les grands du rire
 15:00 Autre : En course sur France 3
 15:25 Culture Infos : Dans votre région
 16:45 Culture Infos : Expression directe
 16:50 Culture Infos : Un livre toujours
 16:55 Culture Infos : Les carnets de Julie
 17:55 Autre : Questions pour un super champion
 18:45 Culture Infos : La famille Mille-voies, à chacun son métier
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 20:00 Autre : Météo
 20:05 Culture Infos : Tout le sport
 20:13 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 Série TV : Zorro
 20:45 : L'image du jour
 20:50 : Maldonne
 22:30 Autre : Météo
 22:35 Autre : Soir 3
 22:55 Série TV : Enquêtes réservées
 23:50 Série TV : Enquêtes réservées

CANAL+

06:00 Cinéma : Doty
 06:10 Cinéma : Valse à trois
 06:20 Série TV : Veep
 06:45 Série TV : Veep
 07:15 Autre : Les Guignols de l'info
 07:25 Autre : Zapping
 07:30 Autre : Le petit journal
 08:00 Cinéma : Homefront
 09:35 Série TV : True Detective
 10:35 Série TV : True Detective
 11:30 Culture Infos : Album de la semaine
 12:00 Série TV : Casting(s) spécial Césars et Cannes 2015
 12:02 Série TV : Casting(s) spécial Césars et Cannes 2015
 12:04 Autre : La météo
 12:10 Autre : Le petit journal de la semaine
 12:45 Culture Infos : Le tube
 13:45 Culture Infos : L'effet papillon
 14:25 : Les nouveaux explorateurs
 15:20 Cinéma : Godzilla
 17:15 Cinéma : The Chase
 19:00 Autre : Le JT
 19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !
 20:25 Sport : Avant-match
 21:00 Sport : Stade Français / Clermont-Auvergne
 23:25 Série TV : Hard
 23:50 Série TV : Hard

M

06:00 Autre : M6 Music
 08:10 Culture Infos : M6 boutique
 10:20 Culture Infos : Cinérix
 10:30 : Storage Wars : enchères surprises
 11:00 Autre : L'amour est dans le pré
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:25 Culture Infos : Patron incognito
 14:45 Culture Infos : Patron incognito
 17:00 : Cauchemar en cuisine
 18:40 Culture Infos : Un trésor dans votre maison
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Série TV : Hawaii 5-0
 21:45 Série TV : Hawaii 5-0
 22:40 Série TV : Hawaii 5-0
 23:30 Série TV : Hawaii 5-0

TÉLÉ

La sélection

20h55

Ce soir tout est permis avec Arthur

**Résumé**

En compagnie de quelques célébres invités, Arthur met de l'ambiance ce soir. L'animateur a concocté à ses hôtes une série d'épreuves faisant appel à leur culture générale et, surtout, à leurs dons d'improvisation, de chant, de mime et de danse. Les épreuves cultes de l'émission se succèdent, parmi lesquelles le «Décor penché» ou le «In the Dark». La formule du show est désormais sur toutes les lèvres : avec lui, «tout est permis»! Toutes et tous, en acceptant l'invitation d'Arthur, savaient qu'ils allaient devoir donner de leur personne pour amuser la galerie et permettre au public et aux téléspectateurs de passer une agréable soirée de détente.

2

20h45

Stade Français / Clermont-Auvergne

Résumé

Quelle destination prendra le «bout de bois», surnom donné au bouclier de Brennus qui récompense le vainqueur du Championnat de France ? Le trophée pourrait prendre la direction de Toulon, qui cherche à réaliser le doublé Coupe d'Europe - Top 14 pour la deuxième année consécutive. Il pourrait également retrouver la place de Jaudes, à Clermont, cinq ans après la victoire historique des «Jaunards» face à Perpignan. Mais les Parisiens du Stade Français le verrraient bien retrouver enfin la capitale, alors que les Toulousains rêvent d'accentuer leur avance au palmarès de l'épreuve (19 titres).

19h30

Maldonne

**Résumé**

Se sentant responsable du départ de son papa, une fillette, atteinte de myopathie, se met en tête de trouver un amoureux à sa maman qui l'élève seule.

CANAL+

20h55

Stade Français / Clermont-Auvergne

Résumé

La finale opposera le vainqueur de Toulon - Stade Français à celui de Clermont - Toulouse, demi-finales disputées la semaine dernière. Le Rugby Club Toulonnais, qui a décroché un troisième titre européen consécutif, veut doubler la mise sur la scène nationale après sa victoire décrochée l'an dernier face au Castres Olympique. Mais les Clermontois, qui veulent prendre leur revanche après leur échec en finale européenne, le Stade Toulousain, lancé à pleine vitesse en cette fin de saison, ou encore le Stade Français, lui aussi sur la pente ascendante, constituent de sérieux candidats au «bout de bois».

M1

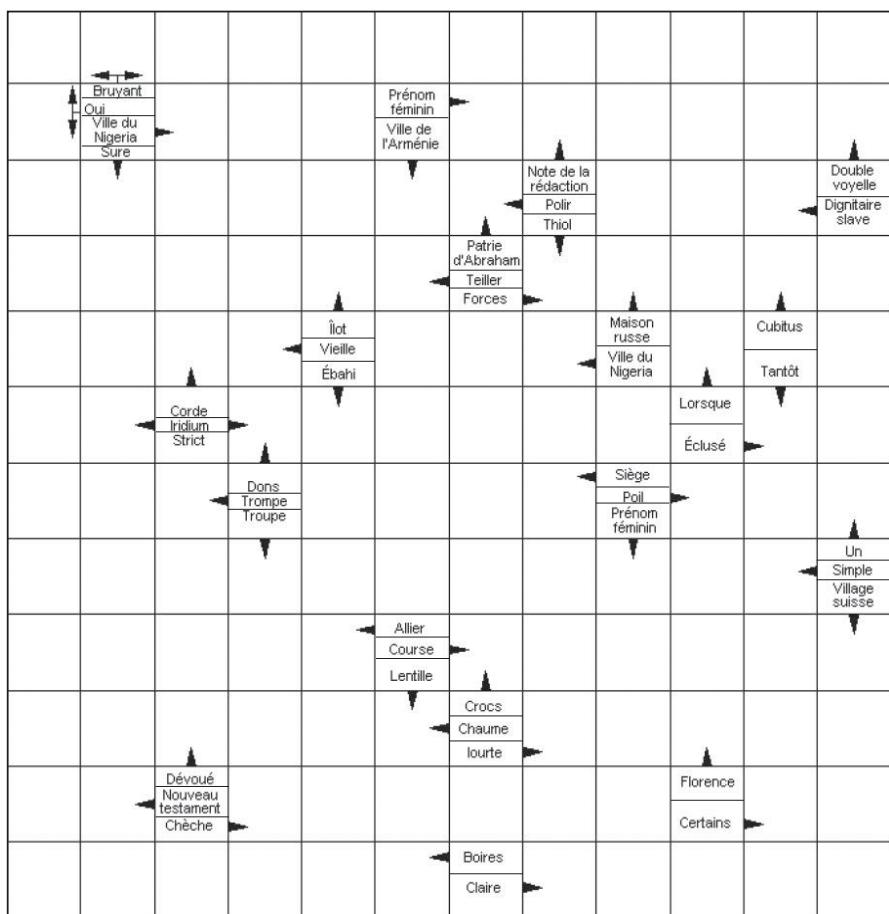
20h50

Hawaii 5-0

**Résumé**

Une jeune femme a été retrouvée morte dans la baignoire d'une suite d'hôtel louée par trois hommes mariés, en visite à Hawaii, en célibataires. Les trois comptables sont incapables de se souvenir de leur fin de soirée. Il va pourtant falloir retracer la chronologie des événements qui ont émaillé cette nuit très agitée et trouver le meurtrier. L'équipe du 5-0 tente de leur faire recouvrer la mémoire, tandis que Jerry mène l'enquête après avoir assisté à l'enlèvement d'une femme en pleine rue, à O'ahu...

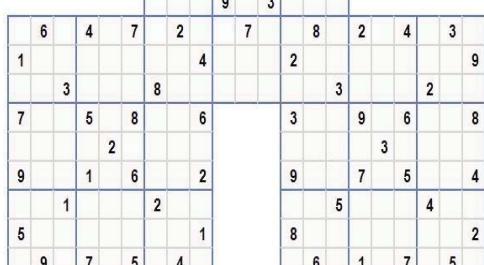
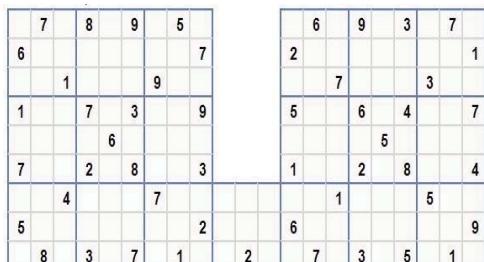
Mots fléchés n°979



Samouraï-Sudoku n°979

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



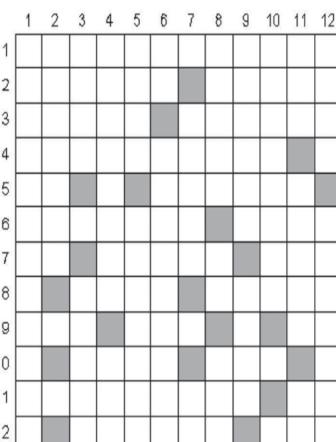
Mots croisés n°979

► Horizontalement:

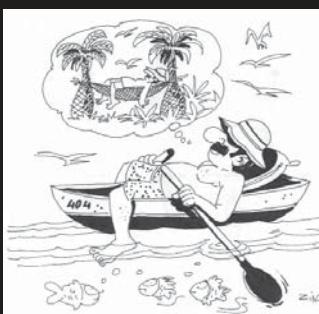
1. Mâche
2. Impossibilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
3. Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
4. Maladie contagieuse
5. Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
6. Port de Grèce - Ecrivain italien
7. Laize - Inspides - Enjoué
8. Décoratif - Ville d'Autriche
9. Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
10. Dernier maire de montreal-Nord - Ainsi en latin
11. Inassimilable - Aluminium
12. Auteur de l'opéra Oedipe - Infusion que l'on en fait

► Verticalement:

1. Industrie fabriquant les seaux, écuilles, aamelles, etc.
2. Tesselle
3. Guanac o - Pique avec une lame pointue
4. Frime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
5. Métis canadien - Pillage
6. C'est-à-dire - Imprégnés d'huile - Substance pour empeser le linge
7. Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique - Scandium
8. Naïf et un peu sot - Police nazie - Service du travail obligatoire
9. Instruments servant dans les opérations à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
10. Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
11. Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud - Ampère - heure
12. Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille



7 erreurs



Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 13 Juin

313 : édit de Milan accordant la liberté de culte à toutes les religions dans l'empire romain.

1494 : découverte de l'île de la Jeunesse par Christophe Colomb.

1625 : mariage d'Henriette Marie de France avec le roi d'Angleterre Charles Ier.

1898 : création du Yukon, territoire fédéral du Canada.

1944 : première offensive des V1 sur la Grande-Bretagne.

1944 : bataille de Bloody Gulch

1982 : Fahd Ben Abdel Aziz Al-Saoud devient roi d'Arabie saoudite.

2002 : les États-Unis se retirent du traité ABM.

2011 : résolution n° 1986 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation à Chypre.

Célébrations :

- Argentine : Día del Escritor, Jour de l'écrivain.

ATHLÉTISME/ CHAMPIONNATS ARABES (JEUNES CATÉGORIES) L'Algérie termine à la 5^e place



La sélection algérienne d'athlétisme des jeunes catégories (cadets/cadettes) a terminé les championnats arabes, organisés du 7 au 9 juin à Tunis, à la cinquième place avec un total de sept médailles (3 or, 2 argent et 2 bronze). La Tunisie, pays organisateur, a décroché le titre de champion arabe avec 34 médailles (14 or, 9 argent et 11 bronze), devant l'Egypte avec 25 médailles (7 or, 10 argent et 8 bronze), alors que la troisième place est revenue à l'Irak avec 4 médailles en or.

Après avoir remporté la précédente édition qui s'est déroulée en Egypte (21-23 juin 2013) avec 25 médailles dont 13 en or, la représentation algérienne a été cette fois-ci en deçà des attentes, en terminant la compétition à la 5^e place derrière l'Irak et le Soudan. 426 athlètes représentant 17 pays dont l'Algérie ont pris part aux championnats arabes d'athlétisme, disputés au stade olympique de Radès à Tunis (7-9 juin).

Outre l'Algérie, les championnats arabes d'athlétisme 2015 ont vu la participation de : Tunisie (pays hôte), Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Oman, Emirats arabes unis, Egypte, Libye, Soudan, Somalie, Djibouti, Irak, Jordanie, Palestine et Liban. Cette compétition constitue une préparation en vue des championnats du monde de la catégorie prévus du 15 au 19 juillet 2015 à Cali (Colombie).

CAN 2015 DE VOLLEY (DAMES) L'Algérie versée dans le groupe A

La sélection nationale algérienne de volley-ball a été versée dans le groupe (A) de la 17^e édition du championnat d'Afrique de volley-ball (dames) prévu du 12 au 21 juin à Nairobi, selon les résultats du tirage au sort effectué jeudi dans la capitale kenyane.

En plus de l'Algérie, le groupe (A), est composé du Kenya (pays hôte), sacré du titre africain à huit reprises du Botswana et de Maurice. Le groupe (B) est constitué du Cameroun, de la Tunisie, du Maroc et du Sénégal. Il faut rappeler que le championnat d'Afrique des nations dames de volley-ball aura lieu, pour la deuxième fois de suite à Nairobi, au Kenya. Le tournoi de Nairobi est qualificatif au Mondial-2015 féminin qui aura lieu du 22 août au 6 septembre au Japon.

COUPE D'ALGÉRIE 2015 (FINALE) / CRBDB - GSP Dar Beida veut vaincre le signe indien

La finale de la 46^e édition de la Coupe d'Algérie de basket-ball (seniors-mesieurs) mettra aux prises le CRB Dar Beida et le GS Pétroliers, samedi (16h00) à la salle Harcha-Hacène (Alger), et ce pour la 4^e fois entre ces deux clubs à ce stade de la compétition.

Les deux meilleures formations d'Algérie pendant les dix dernières années s'étaient retrouvées face à face en 2005, 2011 et 2012, et à chaque fois, le dernier mot était revenu aux Pétroliers, respectivement par 108-68, 89-46 et 89-68.

Une réussite qui place le GSP, recordman de victoires depuis l'ère de l'ex-MC Alger (15 trophées) et détenteur de la coupe depuis 2011, dans la peau de grand favori face au CRBDB, club au palmarès vierge et qui continue à courir derrière le premier titre de son histoire, même si les analystes et pronostiqueurs préfèrent éviter d'enterrer le club de Dar Beida trop vite.

L'entraîneur des Pétroliers, Faid Bilal, a, lui aussi, insisté sur le fait qu'une «finale représente toujours un match difficile pour l'un comme pour l'autre adversaire, encore plus lorsqu'il s'agit de deux clubs qui se connaissent bien, comme cela est le cas entre le GSP et le CRBDB».

Le GS Pétroliers, principal pourvoyeur du Cinq national qui s'apprête à disputer l'Afrobasket-2015, du 19 au 31 août en Tunisie, ambitionne de s'adjuger un

énième doublé après son triomphe en championnat, il y a quinze jours aux dépens de la révélation de la saison, l'US Sétif, qui ne s'est avouée vaincue qu'après le match décisif (la belle) disputée devant son public, à Aïn El Fouara, mais la tâche s'annonce tout de même ardue.

Le CRBDB semble en effet nullement impressionné par l'incroyable carte de visite de son adversaire en finale de la coupe d'Algérie, ni par l'armada d'internationaux qui forment son effectif, se montrant décidé à sortir le grand jeu, avec pour objectif d'offrir un titre historique (toutes disciplines confondues) au club de la banlieue d'Alger.

«Certes, les précédents duels en finale de la coupe d'Algérie ont tous tourné à l'avantage du GSP, mais cette fois-ci, je suis vraiment confiant et si tout se passe bien, c'est nous qui devrions l'emporter», a affirmé à l'APS le coach du CRBDB, Yacine Aït-Kaci.

Le CRBDB sans Redouane Mimouni

Le club de Dar Beida déplore l'absence de Redouane Mimouni, considéré comme l'un des meilleurs joueurs de l'équipe, après avoir subi une appendicectomie il y a une semaine, mais Aït-Kaci a estimé que cette défection a eu un effet positif sur le reste du groupe.

«L'absence de Mimouni a eu pour effet de stimuler les autres joueurs qui s'étaient transcendés en demi-finale, contre l'AB Skikda, pour lui dédier la qualification en fi-



nale. J'espère qu'ils feront de même samedi, pour lui offrir le trophée», a-t-il souhaité.

La salle d'entraînement du CRBDB est fermée depuis 15 jours pour la rénovation du parquet en prévision de la prochaine saison, mais cette situation n'a nullement perturbé la préparation du club avant la finale de samedi, à en croire Aït-Kaci.

«La direction du club a mis à notre disposition tous les moyens nécessaires pour bien préparer notre match», a-t-il affirmé. Même son de cloche du côté du GSP, puisque l'entraîneur Faid Bilal s'est voulu tout aussi rassurant que son homologue de Dar Beida, précisant qu'il n'a pas tracé un programme de travail spécifique pour préparer cette finale.

«Nous sommes en fin de saison et les joueurs ont déjà beaucoup donné sur le plan physique. Donc, le meilleur service que nous puissions leur rendre pour les aider à bien préparer le match de samedi, c'est de les ménager pendant la préparation», a

CYCLISME/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (CONTRE-LA-MONTRE) Domination des coureurs du GS Pétroliers à Guelma

Les cyclistes du GS Pétroliers ont dominé l'épreuve de course contre la montre qui a ouvert, jeudi, le championnat d'Algérie sur route de cyclisme réservés aux catégories Elite (hommes et dames), U23 (hommes), et Juniors et U16 (dames). Le contre-la-montre auquel ont participé 36 cyclistes, sur une distance de 30 km entre la ville de Guelma et la commune de Medjez Amar a été remporté par Abdellah Belmokhtar du GSP avec un chrono de 42:05,21, suivi de son équipier Adel Berbari et de Lamine Saidi de l'équipe de l'AS Sûreté Nationale (ASSN). Chez les dames qui ont couru le contre la montre sur une distance de 15 km, la première place est revenue à Aicha Tihar du GSP, devant Radja Belkacem (Rouiba) et



Lydia Kacem de l'équipe de l'AS Sûreté Nationale. La première journée de cette compétition nationale organisée pour la première fois à Guelma par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) avec le concours de la direction de la jeunesse et des sports, a été marquée par un niveau jugé "bon" par le directeur des équipes nationales, Smail Douzi. Ce championnat qui réunit, en tout, 122 cyclistes, se poursuivra samedi, après la journée de repos du vendredi, par la course en ligne. La précédente édition des Championnats d'Algérie sur route s'est déroulée en juin 2014, à Mascara et avait été marquée par la participation de près de 150 coureurs.

APS

Sudoku N°978

9	1	2	3	7	6	6	8	4
4	7	6	9	2	8	3	1	5
8	5	3	4	1	6	2	9	7
1	3	7	5	8	2	9	4	6
5	4	8	6	3	9	1	7	2
6	2	9	7	4	1	5	3	8
3	9	5	8	6	7	4	2	1
2	8	4	1	5	3	7	6	9
7	6	1	2	9	4	8	5	3

7	4	1	2	8	5	9	6	3
8	3	6	9	7	1	5	2	4
9	5	2	4	6	3	8	7	1
6	8	4	1	9	2	6	3	7
7	9	3	6	5	7	4	8	2
2	6	7	8	3	4	1	9	5
3	2	3	6	1	9	8	4	7
4	7	5	2	8	6	3	1	9
5	7	4	8	6	3	1	9	2

S o l u t i o n

Mots Croisés N°978

ECRIVASSIERE
CAIRE■EOILIEN
TRAIRE■TELLE
OBIS■PRISAINS
POT■SUIE■TEC
AN■BAIS■I■NO
RELAIS■ETAT■
A■ANGEITES■M
SCIANT■AMPLE
IO■NETO■SEUL
TIRERENT■CIE
ENNS■SUCETTE

Mots Fléchés N°978

A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI

FAF

Réunion entre Raouraoua et présidents de clubs de Ligue 1 demain à Alger

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua tiendra dimanche à Alger une réunion d'évaluation de la saison 2014-2015 avec les présidents de clubs de la Ligue 1 professionnelle, a appris l'APS vendredi auprès de l'instance fédérale.

Cette réunion intervient deux semaines après le baisser de rideau de la Ligue 1 qui a vu l'ESS Sétif décrocher son 7e titre de champion devant le MO Béjaïa, révélation de la saison.

Cette réunion prévue dans la matinée au Centre tech-



MOBILIS LIGUE 1/ ASM ORAN

Kamel Mouassa nouvel entraîneur

Kamel Mouassa est devenu le nouvel entraîneur de l'ASM Oran (Ligue 1 algérienne de football) en remplacement de Djamel Benchadli, a appris l'APS vendredi auprès de la direction du club de l'Ouest.

Il s'agit d'un retour de Mouassa à la barre technique de la formation asémiste qu'il avait conduite la saison dernière à la Ligue 1, avant de quitter Oran pour aller diriger l'USM Blida, avec laquelle il avait également assuré l'accession en Ligue 1 après quatre saisons au purgatoire pour le club blidéen. Le natif de Guelma s'est engagé jeudi soir pour un contrat d'une saison, et remplace ainsi Benchadli parti au MC Saida (Ligue 2). Pour sa première saison après son retour parmi l'élite, l'ASMO a terminé l'exercice 2014-2015 à la 8e place au classement avec 41 points en compagnie de l'USM Alger.



TRANSFERT (JS SAOURA) Mustapha Djalit troisième recrue



L'attaquant du MC Alger Mustapha Djalit s'est engagé jeudi soir pour un contrat de deux saisons avec la JS Saoura, devenant la troisième recrue estivale du club du sud, a appris l'APS vendredi auprès de la formation de la Ligue 1 de foot-

ball. Djalit qui a passé trois saisons et demie au MCA, rejoint ainsi à Saoura son ancien coéquipier au mouloudia le gardien de but Houari Djemili, ainsi que le défenseur de l'ESS Sétif, Mohamed Lagrâa, tous signataires d'un contrat de deux saisons. La direction de la JSS qui préside Mohamed Djebbar poursuit son opération de recrutement pour renforcer l'effectif en vue de la saison prochaine.

Par ailleurs, le club n'a toujours pas sollicité l'entraîneur Mohamed Henkouche pour prolonger son contrat, ce qui pourrait être traduit par une volonté de la JSS de mettre fin à la collaboration entre les deux parties. La formation de Béchar a dû attendre la 29e et avant dernière journée pour assurer son maintien en Ligue, terminant la saison à la 13e place au classement avec 39 points.

APS

nique national de Sidi Moussa sera suivi par une cérémonie en l'honneur des clubs champions de la saison 2014-2015, dans les différents championnats et différentes catégories, prévue à l'hôtel Sheraton d'Alger à partir de 12h00.

Les capitaines d'équipes, entraîneurs et présidents de clubs champions des différentes divisions régionales, inter régions, féminines, nationale amateur et Ligues 1 et 2 Mobilis seront honorés à cette occasion. Le président de la FAF présidera également durant cette journée la réunion du Bureau fédéral.

PORUGAL Pour Porto, Brahimi est intransférable



Le FC Porto a refusé de céder son joueur algérien Yacine Brahimi, courtisé par plusieurs grands clubs européens, à leur tête l'AC Milan, rapporte jeudi la presse lusitanienne.

Selon le journal *Record*, Milan a essayé un «nièt catégorique et définitif» de la part des dirigeants de Porto qui ont mis l'Algérien sur la liste des joueurs intransférables.

Après un exercice 2014-2015 négatif qui a vu l'équipe italienne échouer à se qualifier à une compétition européenne pour la deuxième saison de suite, le club de Silvio Berlusconi a voulu frapper un grand coup sur le marché des transferts en recrutant le duo de Porto, Yacine Brahimi - Jackson Martinez. Les Portugais ont, dans un premier temps, fixé à 85 millions d'euros le prix des deux joueurs (50 millions pour Brahimi et 35 pour Martinez), ce qui a conduit à l'échec, lundi, du premier round de négociations entre l'administrateur délégué du club «rossonero», Adriano Galliani et les dirigeants portugais.

Revenant à la charge, Galliani a trouvé des Lusitaniens encore plus déterminés à ne pas céder leurs deux joueurs qui constituent des pièces maîtresses dans le onze titulaire. Le club lombard compte débourser entre 100 et 150 millions d'euros dans le recrutement estival, grâce notamment à la venue d'un nouvel investisseur. Brahimi (23 ans) avait signé avec Porto en 2014 un contrat de cinq ans, en provenance du FC Grenade (Liga espagnole).

Son excellente saison disputée avec le club portugais, conclue avec 13 buts inscrits toutes compétitions confondues, a fini par attirer les convoitises de certaines formations du Vieux continent. Outre Milan, le joueur algérien est également pisté par le Paris SG, Manchester City et le Bayern Munich.

Brahimi a déclaré forfait pour la réception des Seychelles, samedi à Blida (20h30), dans le cadre de la 1re journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, prévue au Gabon.

DIVISION NATIONALE AMATEUR/ RC KOUBA

Le président Samir Bahá jette l'éponge

Samir Bahá, président du RC Kouba pensionnaire de la division nationale amateur de football, a décidé de démissionner de son poste, a appris l'APS vendredi auprès de l'intéressé.

«Je devais déposer ma démission jeudi au cours de l'assemblée générale, mais en raison du comportement scandaleux de certains pseudo-soutiens qui ont investi les lieux, et la non atteinte du quorum, cette AG n'a pu se tenir.

Dimanche, je dépose ma démission au niveau de la direction de la jeunesse et des sports (DJS), a affirmé Bahá, soulignant que sa décision de démissionner «est irréversible». La démission de Bahá, en poste depuis juillet 2012, intervient après le mouvement de protestation entrepris par certains supporters du club qui ont réclamé le départ de Bahá, qui a fini par céder.

Des groupes de supporters du RCK ont organisé des sit-in au niveau du stade de Benhaddad de Kouba pour réclamer le départ de l'actuelle direction. «Je pars avec le sentiment du devoir accompli, mais en laissant le club livré à lui-même et dont l'avenir est incertain. Avec moi, le RCK a toujours joué l'accession, en se classant respectivement 2e et 3e lors des deux dernières saisons, j'espère que mon successeur parviendra à faire revenir le club en Mobilis-Ligue 2», a-t-il conclu.



CHAMPIONNAT MAROCAIN / MC OUJDA Aït Djoudi pressenti à la barre technique

Le technicien algérien Azzedine Aït Djoudi est pressenti pour diriger la barre technique du MC Oujda, nouveau promu en division 1 marocaine de football, en remplacement du Marocain Hassan Oughni, dont le contrat n'a pas été prolongé, rapporte vendredi la presse locale. Outre Aït Djoudi, le nom de l'entraîneur marocain Hicham Al-Idrissi est également évoqué. La direction qui a contacté les deux techniciens, est en train d'étudier ces deux can-

didatures pour trancher, précise la même source. Aït Djoudi (48 ans) avait déjà entraîné le MC Oujda lors de la saison 2004-2005 avant de quitter le Maroc pour aller exercer son métier ensuite au CA Bordj Bou-Arréridj (Ligue 2/Algérie). Lors de la saison dernière, Aït Djoudi avait été limogé de son poste d'entraîneur du MCE Ulma (Mobilis-Ligue 1/Algérie) en mars dernier, pour être remplacé par le Français Jules Accorsi.

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE

Abdelkader Amrani signe à Al Raed

L'ex-entraîneur du MO Béjaïa Abdelkader Amrani s'est engagé pour une année avec la formation saoudienne d'Al Raed, a indiqué le club saoudien de première division sur son compte twitter.

La cérémonie du signature du contrat du technicien algérien s'est déroulée en présence du président du conseil d'administration

Abdelatif Al Khadhir, précise la même source. Âgé de 59 ans, Abdelkader Amrani avait conduit le MO Béjaïa à la victoire finale en coupe d'Algérie pour la première fois de son histoire. Il a également permis à son équipe de terminer le championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis à la seconde place synonyme de qualification à la Ligue des champions

d'Afrique l'année prochaine. Malgré les sollicitations de la direction du MO Béjaïa pour poursuivre sa mission à la tête du club, Amrani a préféré tenter une nouvelle expérience en Arabie Saoudite. Le technicien algérien a dirigé plusieurs clubs de Mobilis-Ligue 1 entre autres, l'USM Alger, l'ASO Chlef, l'USM Annaba et la JS Saoura.



CAN-2017 (QUALIFICATIONS / 1^{RE} J-GR J) ALGÉRIE-SEYCHELLES

Assurer et rassurer

Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter les Seychelles

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant la rencontre face aux Seychelles samedi (20h30) à Blida, dans le cadre de la 1^{re} journée des qualifications de la CAN-2017 (Groupe J) :

30 mars 2015 à Doha, Qatar (amical)

Algérie - Oman 4-1
Buts: Ishak Belfodil (2, 62) et Sofiane Feghouli (24, 60)

26 mars 2015 à Doha, Qatar (amical)

Qatar - Algérie 1-0
1er février 2015 à Malabo, Guinée équatoriale (Quart de finale, CAN-2015)

Côte d'Ivoire - Algérie 3-1
But: Soudani (51)

27 janvier 2015 à Malabo, Guinée équatoriale (Phase de poules, CAN-2015)

Algérie - Sénégal 2-0
Buts: Mahrez (11), Bentaleb (83)

23 janvier 2015 à Mongomo, Guinée équatoriale (Phase de poules, CAN-2015)

Algérie - Ghana 0-1
19 janvier 2015 à Mongomo, Guinée équatoriale (Phase de poules, CAN-2015)

Algérie - Afrique du Sud 3-1
Buts: Hlatshwayo (csc 67), Ghoulam (72), Slimani (83)

11 janvier 2015 à Tunis, Tunisie (amical)

Tunisie - Algérie 1-1
But: Cadamuro (39)

19 novembre 2014 à Bamako, Mali (Éliminatoires CAN-2015)

Mali - Algérie 2-0
15 novembre 2014 à Blida (Éliminatoires CAN-2015)

Algérie - Ethiopie 3-1
Buts: Feghouli (32), Mahrez (40), Brahimi (45+2)

15 octobre 2014 à Blida (Éliminatoires CAN-2015)

Algérie - Malawi 3-0
Buts: Brahimi (1), Mahrez (45), Slimani (55)

Total - 10 matchs: 5 vict. - 1 nul - 4 déf.

Buts inscrits: 17 - Buts encaissés: 11
Buteurs: Mahrez (3), Feghouli (3), Slimani (2), Brahimi (2), Belfodil (2), Soudani (1), Cadamuro (1), Ghoulam (1), Hlatshwayo (Afrique du Sud - contre son camp, 1), Bentaleb (1).

L'équipe nationale algérienne de football ne doit en aucun cas rater la victoire ce soir (20h30) en recevant au stade Tchaker de Blida son homologue seychelloise pour le compte de la première journée des éliminatoires du groupe J de la CAN-2017.

La sélection algérienne, "mondialiste" et première classée en Afrique et au Monde arabe dans le dernier classement Fifa n'a, pour ainsi dire aucune circonstance atténuante en cas d'autre résultat qu'une victoire ce soir. En dehors du fait que les joueurs du coach Français, Christian Gourcuff ont le double avantage de jouer à domicile et avec le soutien de leurs fans, il y a lieu de noter que l'expérience des joueurs dans les compétitions régionales et internationales, plaident pour une victoire facile devant cette équipe modeste des Seychelles dont l'objectif n'est pas du tout des performances de qualification dans ces joutes. La preuve, c'est le coach de cette sélection lui même qui l'indique : «Les éliminatoires CAN-2017, ne nous intéressent pas. On est une équipe en pleine construction. Notre objectif est de bien nous préparer à la coupe des îles de l'Océan pacifique. Après, l'Algérie est une grande équipe, elle est de classe mondiale. On ne peut aussi rivaliser avec l'Ethiopie mais le Lesotho reste relativement l'unique adversaire à notre portée», a conclu le sélectionneur des Seychelles. De plus, le sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne prépare ce premier match depuis le 8 avril dernier date à laquelle les Verts ont connu leurs adversaires dans cette CAN 2017 prévue au Gabon. Outre les Seychelles, l'Algérie affrontera successivement le Lesotho et l'Ethiopie dans son groupe J des éliminatoires de cette CAN. Gourcuff a programmé



deux stages pour les Verts depuis le 31 mai dernier dont le second qui a débuté le 7 juin dernier. Pour cette rencontre inaugurale, le sélectionneur national Christian Gourcuff s'appuie sur un effectif amoindri par l'absence de plusieurs joueurs. Le dernier en date est Feghouli qui souffre des adducteurs et qui a été libéré par le coach Gourcuff en quittant le stage. La liste des désormais 22 joueurs est marquée par l'absence de certains cadres à l'instar de Yacine Brahimi (FC Porto), Djamel Mesbah (Sampdoria), Medhi Lacen (Getafe) et du gardien Rais M'bolhi (Philadelphie), ménagés par le coach des Verts, alors que le défenseur Rafik Halliche (SC Qatar) et Abdelmoumen Djabou (Club Africain) sont blessés.

Considérée comme le petit poucet de cette poule, la sélection des Seychelles, estime Gourcuff est une "équipe coriace", en dépit du 18^e rang occupé au dernier classement de la fédération internationale (FIFA). Cinq mois après la CAN-2015 où les Verts se sont fait éliminer en quarts de finale par le futur champion ivoirien (3-1), l'Algérie tentera de gagner avec l'art et la manière pour se positionner dans un groupe largement à sa portée, en présence également de l'Ethiopie et du Lesotho, selon les observateurs.

Quel "onze" inédit alignerait Gourcuff?

D'aucuns se demandent quel "onze" inédit va aligner Gourcuff pour ce premier match facile dans la mesure où il a fait appel de pas moins de sept joueurs locaux dont trois gardiens de but. Il est donc évidemment que les fans des Verts s'attendent à voir des locaux tels Doukha, les défenseurs Benayada ou encore Chehni ou le revenant Hachoud dans ce "onze" new look. Par contre, les observateurs estiment que le "onze" de départ ne serait pas loin de celui-ci: Doukha-Zefane-Ghoulam-Medjani-Mandji-Bentaleb-Abeid ou Taider pour la récupération, Mahrez et Soudani aux ailes, Boudebouz à la place de Brahimi et Slimani en fer de lance. Reste donc à savoir si Gourcuff "oserait" effectuer plus de changements que prévu ou maintiendrait-il l'ossature de son effectif "régulier" avec juste des changements au niveau des "absents"? Ainsi donc et avec un adversaire qui reste à la portée des Algériens, Gourcuff aura une belle occasion de tester de nouvelles variantes de jeu, lui qui n'a cessé d'évoquer son chantier pour un changement dans la composition des Verts en vue des prochaines échéances. A noter qu'il s'agit du premier match dans l'histoire des deux sélections qui ne sont jamais rencontrées auparavant. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre mauritanien Mohamed Hamada, assisté de ses deux compatriotes, Cheikh Mamadou Pene et Boubou Cheikhna Demba. Enfin, il est utile de préciser que dans l'autre match du groupe J, l'Ethiopie accueillera dimanche prochain le Lesotho à Addis-Abeba (14h00 algérienne).

S.B.

CAN-2015 DE FOOTBALL (U-23)/ PRÉPARATION Algérie-Sénégal le 7 juillet à Alger (FSF)

Le sélectionneur de l'équipe sénégalaise de football des moins de 23 ans (U-23), Serigne Saliou Dia a fait appel à 23 joueurs en vue du match amical face à l'Algérie, le 7 juillet à Alger, en vue des préparatifs aux Jeux Africains prévus au Congo Brazzaville (4-19 septembre), a annoncé vendredi la Fédération sénégalaise (FSF). Cette rencontre sera précédée par un stage des Sénégalais à Mbour du 15 au 20 juin 2015, précise la même source. Outre les Jeux Africains, le Sénégal prépare le championnat d'Afrique des nations CAN-2015 de la catégorie, dont il est le pays hôte, prévu du 28 novembre au 12 décembre prochains. De son côté, la sélection algérienne olympique effectue depuis lundi dernier un stage au centre des sports

olympiques d'Al Baz à Sétif, qui sera ponctué par deux tests amicaux face à l'ES Sétif les 15 et 18 juin. Exemptée des deux premiers tours des éliminatoires, l'Algérie accueillera la Sierra Leone le 19 juillet prochain à Blida en match aller avant la manche retour prévue entre le 31 juillet et le 2 août prochain dans un pays qui reste à désigner en raison de l'interdiction imposée par la CAF à la Sierra Leone d'organiser des matchs sur son sol frappé par l'épidémie Ebola. La Sierra Leone a réalisé un retentissant exploit lors du tour précédent en sortant le Cameroun, lors de la double confrontation qui s'est déroulée à Yaoundé (0-0, 1-1).

GYMNASTIQUE

Plus de 100 jeunes gymnastes au festival national des jeunes talents à Oran

Les épreuves du festival national des jeunes gymnastes ont débuté vendredi à la salle spécialisée de gymnastique «Frères Missoum» de Hé Sidi El Houari à Oran avec la participation de plus de 100 jeunes (filles et garçons).

Cette manifestation de sport acrobatique, de deux jours, organisée par la direction de la jeunesse et des sports d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de gymnastique, regroupe des jeunes âgés (de 8 et 11 ans) de villes d'Algier, Blida, Médéa, Béchar, Tlemcen, Saïda, Khencela, Mostaganem et Oran. Cette compétition de jeunes, se déroule en gymnastique artistique, rythmique et trampoline, dont l'objectif est la détection des meilleurs gymnastes. Le président de la ligue oranaise de gymnastique, Haddad Ahmed, a estimé que la tenue de ce festival permettra de «booster» ce type de sport sur le territoire national et d'améliorer son suivi, relevant que «seule la compétition est en mesure d'élever le niveau des sportifs. C'est un processus mis en place par la fédération algérienne de



gymnastique qui prépare l'entrée en compétition des jeunes gymnastes et qui sert de détection des jeunes au potentiel prometteur pour constituer un réservoir de talents, a-t-il précisé. Les gymnastes en herbe vont présenter des enchaînements libres sur différents agrès. A l'issue de ce test, les meilleures gymnastes seront retenues. Selon le directeur technique national adjoint de la FAG, Rabah Mekachi, cette compétition constitue une opportunité pour encourager la pratique de ce sport et par la même dévoiler de jeunes talents.

«Notre objectif est la formation de base de nos gymnastes ainsi qu'à

leur détection. Il est essentiel, particulièrement pour les gymnastes au potentiel prometteur, de leur permettre d'acquérir de solides bases gymniques et chorégraphiques, en vue de leur faciliter par la suite une progression harmonieuse, et d'être en mesure d'avoir le niveau technique exigé pour la pratique de performance», a-t-il affirmé. «La fédération œuvre pour une véritable école de formation à la gymnastique, depuis l'initiation jusqu'au plus haut niveau. Ainsi la recherche de performance est permanente, adaptée à chaque profil de gymnaste, grâce à une orientation optimale de chaque jeune» a encore souligné M. Mekachi. «La gymnastique est une discipline à maturité précoce, pour laquelle de nombreuses choses doivent être travaillées avant l'adolescence, les entraîneurs repèrent les futurs athlètes dès l'âge de 8 ans, avec des stages et regroupement durant les vacances scolaires à la recherche d'une formation de base qualitative et progressive de nos jeunes gymnastes pour des résultats à long terme», a-t-il conclu.

DIABÈTE / SENSIBILISATION 200 participants à la course «Stop au diabète»

Quelque 200 participants issus de différentes tranches d'âge ont pris part vendredi à la foire de Dely Brahim (Algier) à la course «Stop au Diabète» dans le cadre de la mobilisation contre la banalisation de cette maladie en Algérie.

«L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser le citoyen en général et le malade en particulier contre le diabète, en montrant l'importance de l'activité physique, le suivi d'un régime alimentaire et la nécessité de cesser de fumer, sachant que le tabac est l'une des causes de cette maladie», a affirmé à l'APS Faycal Ouhadda, président de l'association des diabétiques de la wilaya d'Algier. A cette occasion, des tests de dépistage de cette maladie ont été effectués par une équipe de professionnels de santé. L'interlocuteur a souligné l'organisation d'une course similaire au stade du 20-aout 1955 d'Algier en collaboration avec les scouts musulmans. L'association des diabétiques de la wilaya d'Algier a entamé il y a trois années son activité préventive contre le diabète au niveau des différentes localités d'Algier. «A l'approche du mois sacré de Ramadhan, nous avons choisi Dely Brahim pour l'organisation de cette manifestation pour prendre plus d'ampleur et attirer le maximum de citoyens», a ajouté Ouhadda. L'Algérie recèle quatre millions de diabétiques, au moment où 15.000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année tous âges confondus.

LE NAPOLI PRÊT À RELANCER REINA !

Dans Sport-Bild, Karl-Heinz Rummenigge, le président du Bayern a confirmé que le gardien espagnol retrouverait la Série A et notamment Naples, où il a déjà évolué en 2013/2014 alors prêté par Liverpool: «Il nous a demandé de le laisser partir lors du prochain mercato, a-t-il expliqué. Il souhaite être titulaire.» Reste plus que l'officialisation entre les trois parties car un contrat de trois ans attend le rempart ibérique au Napoli.



MOURINHO CONDAMNÉ À SIX MOIS DE RETRAIT DE PERMIS

Le manager de Chelsea, José Mourinho, est privé de permis de conduire pendant six mois après un excès de vitesse en septembre près du centre d'entraînement du club. Mourinho a plaidé coupable hier devant le tribunal qui lui a infligé 910 livres (1254 euros) d'amendes et de frais judiciaires. Selon plusieurs sources, le Portugais, qui avait déjà des points de pénalité (9 sur 12 autorisés) sur son permis, a été contrôlé par un radar à 60 miles/heure (96 km/h) dans une zone limitée à 50 m/h (80 km/h) près du centre d'entraînement de Chelsea à Cobham.

COPA AMÉRICA chile 2015



Le Chili commence bien

Le Chili, pays-hôte de la 44e édition de la Copa America, n'a pas manqué son entrée en lice dans la compétition en s'imposant dans la nuit de jeudi à vendredi face à l'Équateur (2-0), grâce à Vidal, sur penalty et Vargas.

La délivrance sera arrivée après un peu plus d'une heure. Le temps pour Arturo Vidal de transformer en or un penalty, qu'il a lui-même obtenu suite à une faute de Miller Bolanos (67e) puis à Eduardo Vargas, bien décalé par Alexis Sanchez, de parachever le résultat (69e). Le Chili s'est donc imposé, dans la nuit de jeudi à vendredi, devant l'Équateur (2-0) et a très entamé sa Copa America.

VALENCIA (ÉQUATEUR) TOUCHE LA BARRE

La Roja, qui vise la victoire finale - un objectif qui l'obsède depuis la création de la compétition, en 1916 - n'a pas enthousiasmé les foules face à un adversaire qui aura joué crânement sa chance jusqu'au bout, à l'image d'Enner Valencia, en vue lors de la dernière Coupe du monde au Brésil et qui aura touché la barre transversale chilienne en fin de match (82e). Les partenaires d'Alexis Sanchez s'emparent de la tête du groupe A. L'autre match de la poule, entre le Mexique et la Bolivie, aura lieu ce vendredi soir.

BRÉSIL : ENTRAINEMENT SANS NEYMAR

Comme à son habitude après chaque rencontre, Dunga avait demandé aux remplaçants d'effectuer un entraînement poussé et hier quasiment tous les remplaçants se sont exécutés à l'exception du capitaine, Neymar. Remplaçant face au Honduras, il est entré en jeu en seconde période mais n'a pas participé à la séance collective avec ses coéquipiers.

L'attaquant de la Seleção a suivi un programme spécifique afin de récupérer au mieux de son déplacement d'Espagne au Brésil en début de semaine. Le staff médical veut le préserver le plus possible avant le début de la Copa América ce dimanche face au Pérou où il devrait débuter comme titulaire.



MAN UTD : UNE OFFRE SUR LA TABLE POUR FIRMINO ?

D'après TalkSPORT, le club mancunien souhaiterait enrôler Roberto Firmino, l'avant-centre de Hoffenheim. Pour cela, les Red Devils voudraient débourser 13 millions de livres, soit 18 millions d'euros. Actuellement sur le continent américain pour disputer la Copa America avec la Seleção, le joueur de 23 ans a marqué 7 buts en 33 rencontres de Bundesliga durant le précédent exercice.

AUSTIN COMME REPLACANT DE DROGBA ?

Le bail de Didier Drogba se terminant à la fin du mois, Chelsea désire recruter un nouvel attaquant sur le marché. Sur ce point, les médias britanniques affirment que les dirigeants londoniens pourraient se tourner vers

Charlie Austin (25 ans). Relégué en Championship avec les Queens Park Rangers, le canonnier anglais a réalisé une grande saison 2014-2015 en trouvant à 18 reprises les filets en Premier League. Southampton penserait également à lui.



FÊTE NATIONALE

Le Président Bouteflika félicite son homologue russe

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a exprimé ses «chaleureuses félicitations à son homologue russe, Vladimir Poutine, dans un message qu'il lui a adressé à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, lui exprimant sa volonté et sa disponibilité à œuvrer à la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. «Il m'est particulièrement agréable, au moment où la Fédération de Russie célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompa-

gnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple russe ami», a souligné le chef de l'Etat dans son message. «Je sais que cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma volonté et ma disponibilité à œuvrer, avec vous, à la consolidation des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays, en vue de les rehausser au niveau qui sied aux aspirations de nos deux peuples, conformément aux objectifs de la Déclaration sur le partenariat stratégique qui lie nos deux pays amis», a ajouté le président de la République.

M. Ould Khelifa reçoit l'ambassadeur de Tunisie à Alger

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur de Tunisie à Alger Abdelmajid Ferchichi. L'entretien a porté sur «l'état des relations bilatérales historiques caractérisées par l'entente et la solidarité et les moyens de les renforcer et de les approfondir dans tous les domaines notamment à la faveur de la volonté politique des dirigeants des deux pays afin de les promouvoir au plus haut niveau au mieux des intérêts des deux peuples frères», a indiqué un communiqué de l'APN. L'ambassadeur tunisien «a salué à cette occasion le soutien de l'Algérie à la Tunisie qui lui a permis de faire aboutir son processus électoral et de parachever de la construction de ses institutions», a ajouté la même source. M. Ferchichi a en outre appelé à «la relance de la coopération parlementaire à travers les groupes d'amitié parlementaire notamment après la mise en place de l'Assemblée populaire nationale tunisienne», conclut la même source.

ALGÉRIE - FRANCE

La France veut travailler avec l'Algérie pour concevoir des projets concrets

La France veut travailler avec l'Algérie pour la conception de projets «concrets» dans tous les domaines, a indiqué jeudi à Paris le président de l'Institut du monde arabe, Jack Lang, soulignant que les liens d'amitié entre les deux pays sont «au rendez-vous».

«Nous voulons travailler ensemble pour la conception de projets concrets dans tous les domaines: économique, culturel, scientifique et éducatif. Les conditions sont créées et je crois qu'aujourd'hui, les liens d'amitié entre les deux pays sont «au rendez-vous», a déclaré M. Lang à la clôture des travaux du forum économique algéro-français.

Placé sous le thème «Le renouveau d'une économie dynamique», cet événement organisé par la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) en collaboration avec le Forum des chefs d'entreprises (FCE), a pour objectif d'«informer et de créer des opportunités d'affaires dans le cadre du développement des relations de partenariat entre la France et l'Algérie».

Il a ajouté que les relations algéro-françaises sont marquées par une «amitié réelle», soulignant que la France a «beaucoup à faire» avec l'Algérie en

s'engageant dans un partenariat «mutuellement bénéfique».

L'ancien ministre français de la Culture a soutenu qu'entre les chefs d'entreprises des deux pays, il existe un «désir commun d'échange et de coopération très prometteur».

Les relations algéro-françaises ont connu une nouvelle dynamique ces dernières années, notamment depuis la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2000, en France et celle du président Hollande en Algérie en 2012.

Cette évolution a été concrétisée par l'instauration d'un dialogue et l'ouverture du partenaire français sur plusieurs domaines, notamment celui de la médecine.

L'Algérie veut, de son côté, favoriser un partenariat direct entre les entreprises dans le respect de la législation en vigueur dans les deux pays. A cet effet, ce partenariat est devenu palpable et plus concret avec notamment l'inauguration de l'usine de fabrication de véhicules «Renault», située dans la zone d'Oued Tleïlet (Oran) et l'usine Cital pour l'assemblage et la maintenance de tramways d'Annaba, fruit d'un partenariat «intelligent et réussi».

APS

Le chef d'Etat-major de l'ANP en visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, jeudi et vendredi, une visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire à Béchar.

Le chef d'Etat-major a entamé sa visite par une rencontre avec les cadres et les personnels de la 3^e Région militaire, où il a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie, par visioconférence, par l'ensemble des unités de la région.

À cette occasion, Gaïd Salah a mis l'accent sur «les missions constitutionnelles assignées à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, veillant au renforcement de nos capacités militaires et à la revalorisation de ses moyens dissuasifs pour faire face à toute tentative d'atteinte à la souveraineté de l'Algérie et à sa sécurité nationale».

Il a également exhorté l'assistance à «faire preuve de plus de vigilance et de travail appliqué et fructueux dans tous les domaines, à même de se tenir à un état prêt et opérationnel».

«La grande conscience qu'ont les fils fidèles de l'Algérie de l'intérêt national supérieur était la principale motivation qui leur a donné la force nécessaire pour que notre pays ait, aujourd'hui, sous le commandement et le soutien de Son Excellence M. le président de la République, chef suprême des forces Armées, ministre de la Défense nationale, cette immunité sécuritaire et ce haut niveau de sécurité, de sérénité et de stabilité, et puisse franchir toutes ces étapes du parcours de développement socio-économique, en dépit des situations difficiles que connaît le monde d'aujourd'hui sur les plans territorial et international», a encore relevé le chef d'état-major de l'ANP.

L'occasion a, ensuite, été donnée aux éléments de la Région qui ont exprimé leur «grande fierté de faire partie des rangs de l'ANP et de leur immuable engagement à défendre la Nation et préserver sa souveraineté, sa stabilité et sa sécurité».

Tournade 2015

Au cours de la deuxième journée de sa visite à la 3^e Région militaire, le général de corps d'Armée a supervisé, au niveau du champ de manœuvre de la 40^e division d'infanterie mécanisée, un exercice tactique avec munition réelle, ayant pour thème «la division d'infanterie mécanisée dans le contre-attaque».

Le général de corps d'Armée, dans son évaluation de l'exercice, a donné des instructions tactico-opérationnelles aux commandants d'unités, aux cadres et aux subalternes.



taque». Cet exercice, portant le nom «Tournade 2015», a vu la participation des unités de la 40^e division d'infanterie mécanisée, soutenues par les moyens aériens, un régiment de missiles sol-air, le régiment régional des transmissions ainsi que le bataillon technique d'entraînement.

Le chef d'état-major a suivi avec beaucoup d'intérêt les phases de l'exercice qui s'est déroulé dans de bonnes conditions, conformément au plan tactique tracé et selon l'agenda établi, où les unités participantes ont démontré une grande aptitude à la maîtrise, l'organisation et la planification des opérations de combat et la conduite des unités sur le terrain, ainsi qu'aux capacités de manœuvre et de contrôle des moyens de coordination et de coopération requises, ce qui vient confirmer les qualifications opérationnelles et de combat du corps de bataille de l'Armée nationale populaire.

Le général de corps d'Armée, dans son évaluation de l'exercice, a donné des instructions tactico-opérationnelles aux commandants d'unités, aux cadres et aux subalternes.

Des défis et des enjeux

«Je voudrais, en premier lieu, en cette honorable occasion, vous assurer que nous croyons fermement que les grands résultats ne s'obtiennent qu'en fournitissant de grands efforts, qui nécessitent, comme vous le savez tous, une foi inébranlable en la noblesse des missions et des objectifs escomptés, a-t-il relevé.

LA MOUDJAHIDA DJAMILA BOUAZZA, PREMIÈRE CONDAMNÉE À MORT NOUS QUITTE



Le dernier souffle d'une grande moudjahida

La moudjahida Djamilia Bouazza, une des figures marquantes de la Révolution algérienne, s'est éteinte vendredi à l'aube à la clinique El Azhar d'Alger, à l'âge de 78 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Hospitalisée samedi dernier à minuit, Djamilia Bouazza, «a rendu l'âme ce matin, éprouvée par la vie», a indiqué à l'APS, son mari Boussouf Abboud. La défunte a été en 1957, la première condamnée à mort avec sa compagne de lutte Djamilia Bouhired, par le tribunal militaire français. La date de l'inhumation n'a pas encore été communiquée par ses proches.